



F E D E C H O S E S

www.pressefederaliste.eu

... pour le fédéralisme, depuis 1973

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

Vient de paraître aux Editions Fédérop
(avec le soutien de Presse fédéraliste)

Editorial (P. 2) :

- Mondialisation... ou démocratie fédérale mondiale
- Election présidentielle... locale... et 'piège à cons'

CONFÉDÉRATION ET FÉDÉRATION :
L'ANTITHÈSE

Michel Mouskhely
Gaston Stefani

Textes choisis par Jean-François Billon et Jean-Luc Prevel

Préface de Lucio Levi

Note aux lecteurs • Notes sur Michel Mouskhely, Henri Frenay et Alexandre Marc • Textes extraits de *L'Europe face au fédéralisme* (1949, écrit avec Gaston Stefani) – *Confédération et fédération européenne* (1953, Avant-propos de Henri Frenay) – *Structures fédérales* (1964, Préface de Alexandre Marc) • Le fédéralisme : notion - technique - formes • L'Europe fédérée : l'Etat fédéral, les Etats fédérés, les individus, l'organisation des pouvoirs • Projet de Constitution européenne (1949) • Types d'associations fédératives : confédération, fédération, associations supranationales • La supériorité de la fédération • De la fédération à la société fédérale : autonomie - participation - subsidiarité - suprématie du droit

Presse fédéraliste

fédérop
collection Textes fédéralistes



Bon de commande p. 36

Election présidentielle

"Non à la Turquie !"
"Identité Nationale !"
"Loopi 2 !"
"Débat sur l'islam !"



Cocori... c'c'c' en 2012 !

Simple «idiot utile» du Front National
ou
Nicolas Le Pen ?

(selon l'expression du *Wall Street Journal*)

« Une Europe unie... dans un monde uni » (UEF - Congrès de Montreux - 1947)

SOMMAIRE : Le BILLET de Jean-Pierre GOUZY : Instrumentalisation de l'Europe et cafouillage politique // Il y a «30 ans...» nous avons publié : Jean-Luc PREVEL : Elections présidentielles // Appel pour une Convention constituante européenne // FOCUS : Mondialisation, altermondialisation, démondialisation... ou démocratie fédérale mondiale : Léon-Paul SCHWAB : L'illusoire gouvernance mondiale - Gênes 2011 : pour une autre Europe - Appel de Boston pour la démocratie mondiale - Henri PARATON : Mondialisation, antimondialisation, altermondialisation, démondialisation - Fernando IGLESIAS : Projet de Manifeste pour une démocratie mondiale - Immanuel WALLERSTEIN : Le fantastique succès d'«*Occupy Wall Street*» - William R. PACE : (...) Un impôt pour le multiculturalisme - Richard LAMING : Pas de globalisation sans représentation - Fergus WATT : Réforme du Conseil de sécurité de l'ONU - Ne pariez pas contre - Joan Marc SIMON : Un siège pour l'Union européenne au Conseil de sécurité (...) - Lucio LEVI : (...) Constitutionnaliser les relations internationales pour contrôler la globalisation // FED'ACTUALITE : Témoignages sur Altiero Spinelli et le Manifeste de Ventotene // DECLARATIONS : Motions du WFM et de l'UEF sur la démocratisation de la globalisation // Bibliographie : Jacques ATTALI : *Demain, qui gouvernera le monde ?* (Antonio MOSCONI) / José BOVE : *Du Larzac à Bruxelles - Entretiens avec Jean QUATREMER* (Matthias WAECHTER) / Michel MOUSKHELY - Gaston STEFANI : *Confédération et fédération : l'antithèse - Textes choisis par Jean-François Billon et Jean-Luc PREVEL* (Michel THEYS) - Francesca LACAITA - Anna SIEMSEN - *Per una nuova Europa - Scritti dell'esilio in Svizzera* (Arturo COLOMBO) // Mon p'tit doigt FedeChoses : Fabien CAZENAVE : Chronique d'une France gérée à l'européenne (politique fiction) // In Memoriam : PIERRE DEBEST (Jean-Pierre GOUZY) - Pacte fédéraliste pour les présidentielles (UEF France)

Mondialisation, altermondialisation, démondialisation...

... ou démocratie fédérale mondiale

Ce numéro comporte un important *Focus* sur le thème «mondialisation, altermondialisation, démondialisation». Ce débat est aujourd’hui en effet primordial pour bien comprendre les enjeux auxquels la politique doit faire face.

La société ayant acquis une dimension planétaire (économie, déplacements et migrations, culture et communication, atteintes à l’environnement et au cadre même de la vie, aspirations à la démocratie, etc.) l’écart entre le niveau national, où se cantonnent les décisions politiques et où s’exerce en principe la légitimité démocratique, et les niveaux continental et mondial, où se posent les principaux problèmes, se creuse de plus en plus dramatiquement. D’où la crise de la politique et de la démocratie, d’une part, et, d’autre part, l’apparition de concepts tels que mondialisation, altermondialisation, démondialisation... qui reflètent des interrogations, des préconisations, des solutions bonnes ou mauvaises à des problèmes globaux de plus en plus insolubles mais dont dépendent à leur tour les problèmes nationaux ou locaux.

Notre *Focus* (mais aussi une large part de notre rubrique bibliographique) souhaite proposer de premières analyses et réponses fédéralistes à ceux avec qui nous souhaitons dialoguer pour les convaincre : certains partisans de la démondialisation et altermondialistes qui nous semblent être dans des erreurs tragiques, ressassant les vieilles chimères de l’internationalisme ou, pire, rêvant parfois de renforcer des cadres nationaux pourtant dépassés.

Pour notre part nous sommes au contraire convaincus que la seule alternative qui vaille pour l’humanité est entre la régression nationaliste, avec tout ce qu’elle entraîne... (la «culture de la guerre»), et la vision fédéraliste du cours de l’histoire («la culture de la paix», comme définies par Mario Albertini).

En bref, pour contrôler la globalisation il faut globaliser la démocratie, sinon la globalisation tuera la démocratie, et répartir différemment les niveaux de pouvoir politique, de la commune au monde, selon le principe fédéraliste de subsidiarité.

Election présidentielle...

... élection locale...

... et élection «piège à cons»

Notre éditorial du premier trimestre 1988 (reproduit ici dans notre rubrique «il y a ‘30 ans’ nous avons publié») mettait déjà en évidence l’importance démesurée dans la vie politique française de l’élection présidentielle devenue, dans le cadre de la V^o République, la «mère» de toutes les élections en favorisant le clivage de la classe politique en deux blocs forcément antagonistes, majorité présidentielle et opposition, et en interdisant tout positionnement clair sur les questions européenne et régionale qui divisent la droite comme la gauche. Dans cette triste (et trop souvent nauséabonde, en ce qui concerne en particulier le Président sortant) campagne présidentielle de 2012, seul Europe Ecologie, mouvement politique marginal sur l’échiquier politique et qui ne peut accéder à la présidence, a nettement pris des positions fédéralistes. Compte tenu du fonctionnement intergouvernemental actuel de l’Union européenne, le choix du chef de l’exécutif français sera cependant d’une importance cruciale. «Elections, piège à cons»?... Sans doute en grande partie dans ce cadre national et centralisé obsolète, mais cela ne doit pas nous interdire de vouloir faire avancer la démocratie, du local au global.

Les fédéralistes, qui doivent pratiquer une double opposition : de «communauté», à l’Etat national bureaucratique et centralisé (d’où un carton rouge à M. Mélenchon pour ses déclarations sur la République «une et indivisible» et son refus de tout fédéralisme interne), et de «valeurs», à la droite (et parfois à une certaine gauche !) nationaliste et réactionnaire, n’ont pas à donner de consignes de vote ; mais ils ne peuvent être indifférents au monde qui les entoure.

C’est pourquoi, pour notre part et en tant que citoyens, nous ne saurions voter pour un candidat qui, au-delà de postures et de haussements de menton détestables dans une incessante quête des voies de l’extrême droite, a sans cesse promu le principe de l’intergouvernementalisme dans le cadre de l’Union européenne... tout en se parant, sans crainte du ridicule, des plumes du fédéralisme...!

Fédéchoses

Ni « Hyperprésidence » française, ni « Sousprésidence » tchèque... non à l’intergouvernementalisme...



Dessin de Milushka - Une de *Fédéchoses* n° 143

Instrumentalisation de l'Europe et cafouillage politique

Les vicissitudes de la construction européenne n'ont été évoquées jusqu'ici (dernière semaine de mars) qu'à la marge en vue du premier tour des élections présidentielles françaises, contrairement à nombre d'autres problèmes sensibles comme l'immigration, la sécurité, l'emploi, l'environnement, la santé (en évitant, toutefois de trop s'attarder au «trou de la sécu»), mais, presque jamais pour démontrer que de tels sujets sont aujourd'hui autant de nature européenne que d'essence hexagonale.

Les *leaders* en lice ont brigué le suffrage universel, comme s'ils étaient seuls au monde, en vertu de la constitution de 1958 qui a instauré une V^e République française de nature faussement «parlementaire». La clé de voûte du système souverain alors mis en place reste le président de la République élu tous les cinq ans au suffrage universel direct. Celui-ci n'a pas seulement la qualité de Chef de l'État, comme dans d'autres régimes démocratiques rassemblés au sein de l'Union européenne (UE), il se trouve être également, comme le disait l'un des chantres du système à ses origines, «le juge supérieur de l'intérêt national». De Gaulle, lui-même, dans une de ses conférences de presse, dont il était friand, allait encore plus loin, quand le 31 janvier 1964, il a défini sa présidence comme celle de «l'homme de la nation, mis en place par elle-même, pour répondre à son destin». Dès lors, parlant pour lui et ses successeurs, elle représentait «l'autorité indivisible de l'État confiée toute entière par le peuple qui l'a élu». C'est dire qu'en France, le Président de la République est considéré comme l'était jadis le monarque. Certes, la Constitution de la République a connu divers rapiécages, mais sur la caractéristique essentielle que nous venons d'évoquer -celle du souverain- l'état d'esprit des origines n'a pas varié d'un iota.

C'est pourquoi, au sein du Conseil européen des Chefs d'État et de gouvernement, si nos partenaires sont représentés par des premiers ministres ou leur équivalent (en Allemagne, aujourd'hui, la Chancelière, comme en Irlande le Taoiseach), la France est toujours représentée par son président. C'est dire que le titulaire de la fonction qui sera désigné le 6 mai prochain à l'issue du deuxième tour de scrutin, disposera de prérogatives régaliennes essentielles dans des domaines-clés pour l'avenir du fédéralisme européen. Or, cette observation ne paraît pas avoir préoccupé les esprits les plus à l'affût de la classe politique française. Nous avons donc assisté à des parcours oratoires convenus quand la question européenne a été abordée. Très peu d'idées nouvelles se sont d'ailleurs fait jour pour capter l'attention...

- Nicolas Sarkozy s'est surtout distingué par le soin qu'il a pris de pouvoir récupérer l'électorat de Marine Le Pen, au second tour, en lançant, par exemple un avertissement à Villepinte le 11 mars, à propos de la libre-circulation au sein de l'espace européen dans lequel s'appliquent les accords de Schengen communautarisés depuis 1997, et surtout en menaçant de mettre la France en congé des règles jusqu'ici admises s'il devait, étant élu, constater dans les douze mois qui viennent, que des progrès sérieux en vue d'instituer «un gouvernement de Schengen» n'avaient pas abouti. La France pratiquerait, en cette hypothèse, une sorte de «politique de la chaise vide», telle que celle qui fut décrétée quelques mois durant par le Général de Gaulle, pour faire plier l'ancêtre de la Commission Barroso, l'allemand Walter Hallstein. Or, le coup de gueule de Nicolas Sarkozy n'était pas innocent... Celui-ci savait, en effet, depuis le 8 mars, que le Conseil des ministres compétent des pays de la zone Schengen avait approuvé, à la requête précisément de la France, l'idée de «réinstaurer des contrôles» nationaux aux frontières intérieures des États de la zone en cas de fortes pressions migratoires ou de défaillances d'un État peinant à gérer les frontières communes, alors que, précisément, il convient de renforcer les contrôles aux frontières extérieures de l'espace Schengen et de donner aux autorités communautaires les moyens d'agir en conséquence.
- En ce qui concerne François Hollande, après plusieurs semaines de campagne, nos principaux partenaires continuent à se poser nombre de questions... La principale étant toute simple : que souhaite-t-il vraiment pour l'Europe ? Acceptera-t-il de pencher en faveur d'un système de nature fédérale ou envisage-t-il un *modus vivendi* plus ou moins amélioré, dans le sillage de Jacques Delors ? Hollande est favorable aux *eurobonds* qui font toujours débat, à la taxation financière à l'échelle de la zone euro, mais la renégociation annoncée du pacte budgétaire («Traité sur la stabilité, la coordination, la gouvernance») a peine signé, et en vertu duquel un mécanisme européen de stabilité (M.E.S.) est prévu, pose problème, même si le pacte en question n'est pas encore ratifié et part d'un principe contestable : l'existence pérenne de normes budgétaires fixes en laissant à chaque Etat partenaire la maîtrise des leviers essentiels de la fiscalité et sans obligations communes nouvelles en matière de compétitivité et de croissance.
- Par ailleurs, en dehors des deux *leaders*, les «Verts » et le MODEM ont animé la première manche des élections en témoignant de leur bonne volonté européenne. Mais, les «écologistes » se sont divisés sur le Pacte budgétaire et le MES, sous la houlette d'Eva Joly dont Daniel Cohn-Bendit avait dès l'origine perçu qu'elle ferait une plutôt piètre campagne. Quant à François Bayrou, son idée exprimée à Strasbourg de faire élire au suffrage universel direct le président de l'UE, a laissé nos partenaires plus que perplexes. Mme Merkel, en particulier, qui s'en tient au schéma d'un renforcement progressif de l'ensemble des institutions communautaires existantes sans privilégier, comme le souhaite Sarkozy, le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement. Le Béarnais, pense-t-il sérieusement, qu'en l'état, nos partenaires soient prêts à lui emboîter le pas pour reproduire au niveau européen un schéma constitutionnel inspiré par le modèle politique français ? Ou, songe-t-il à une autre hypothèse d'école susceptible -pour faire simple- de retenir l'attention d'un peuple citoyen peu familiarisé avec les arcanes des pratiques communautaires ?
- Restent les derniers cas de figure du premier tour de scrutin : en particulier, celui de Jean-Luc Mélançon, en même temps révélation tribunitienne du moment et bouée de sauvetage d'un parti communiste handicapé, qui a tiré François Hollande sur sa gauche, mais s'est fait, lui aussi, à l'occasion, le chantre de la «souveraineté française», au nom d'un anticapitalisme inspiré par le «non» sans appel qu'il réserva au Traité de Lisbonne en 2005. En second lieu, celui du Front National qui perçoit l'UE comme une sorte de réplique obsédante de feu l'Union soviétique, ainsi que Nicolas Dupont-Aignan, «séguiniste»de réserve, souverainiste de choc, «entré en résistance» contre l'euro, symbole, selon lui, du «pétainisme ambiant» et quelques autres personnages dont le positionnement infinitésimal n'aura en rien conduit à éclairer notre propre boussole.

En définitive, l'instrumentalisation de l'Europe à l'occasion des «présidentielles»françaises est un bel exemple de cafouillage politique.

Elections présidentielles

Editorial de *Fédéchoses* n° 59, premier trimestre 1988

Jean-Luc Prevel

Les élections présidentielles sont aujourd'hui au centre de la vie politique en France. On pourrait même dire qu'on assiste à des élections présidentielles permanentes (pas seulement tous les sept ans), tant l'institution du Président élu au suffrage universel direct a pris d'importance. Dans un système politique où le parlement est lié au Président (par la dissolution potentielle) et au gouvernement (par l'article 49.3) il n'existe aucun contrepoids à l'exécutif, ce qui évacue tout vrai débat politique.

En cas de cohabitation, le Président ne peut prendre de véritable initiative au titre de l'exécutif (malgré la légitimité du suffrage direct), mais son ombre plane, comme la statue du Commandeur, sur un gouvernement dans lequel il ne se reconnaît pas, ce qui le freine ou le paralyse. Si le Président dispose d'une majorité au Parlement, il monopolise dans ses mains les pouvoirs exécutif et législatif. C'est l'absolutisme, même pas contrebalancé par les pouvoirs de communautés territoriales plus petites, comme c'est le cas dans les Etats fédéraux (RFA...), la décentralisation ne s'étant exercée qu'au niveau des départements, entités trop petites et ainsi dépendantes du pouvoir central.

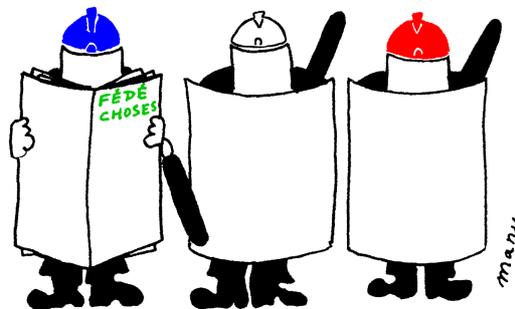
Les partis politiques ont un rôle à jouer dans la mesure où ils sont constitutifs d'une majorité présidentielle présente ou à venir ce qui, en soi, limite considérablement leur capacité de critiquer ou d'influencer l'exécutif par l'intermédiaire de leurs représentants au Parlement. En l'absence de structures régionales disposant de pouvoirs réels et d'un véritable Sénat des régions, les députés sont par ailleurs liés à leur circonscription où ils passent beaucoup de temps à recueillir des doléances qu'ils sont sensés

pouvoir résoudre à Paris. Dans un tel système, le discours politique du parlementaire devra se situer entre le minimum nécessaire à réunir les suffrages de plus de 50 % des Français autour d'un Président et la compétence technique pour l'implantation de pissotières à Bécon-les-Bruyères.

Dans ce contexte, on ne peut plus s'étonner de l'absence de débat d'idées. Un sondage que nous avons récemment publié mettait en évidence que 60 % des Français étaient favorables à un gouvernement européen responsable devant le Parlement européen. Il n'y a pas besoin de regarder à la loupe les programmes des partis politiques ou des candidats à la présidence pour réaliser sur ce point l'écart entre la classe politique et la volonté populaire. Tout choix dans ce domaine est soigneusement évité pour ne pas courir le risque de diviser la majorité présidentielle potentielle, amalgame regroupant, à droite comme à gauche, des Européens convaincus comme des nationalistes farouches. En cette fin de XX^e siècle, les Etats européens ont largement démontré leur incapacité à résoudre les problèmes de la politique (la paix, la justice sociale, la protection de l'environnement, le développement du tiers monde...).

Aussi a-t-on trouvé, en France, le moyen pour accrocher l'électeur (malgré sa conscience diffuse de l'incapacité de l'Etat national à régler les vrais problèmes), en transformant le fait électoral et le débat politique en une espèce de jeu télévisé permanent, à rebondissements multiples lors de chaque élection partielle (cantonale, législative...) et dont la finale a lieu tous les sept ans.

« Faites comme lui, abonnez vous ! »



Fédéchoses - Pour le fédéralisme Pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

- *Fédéchoses*, revue créée au début des années 1970, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste ;
- toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans *Fédéchoses* ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de *Fédéchoses* sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par *Fédéchoses*, avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de *Fédéchoses* se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'*U.E.F.*, de la *JEF* et du *WFM-MFM* international ou *Le Taurillon* magazine en ligne créé et animé par les Jeunes Européens - France ;
- *Fédéchoses*, se sent libre de publier les positions publiques des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues, ou les sites, fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

Appel pour une Convention constituante européenne

Une nouvelle étape de la gouvernance économique européenne a été franchie avec la signature du «contrat fiscal» qui a repris en y ajoutant des règles plus rigides ce qui avait été adopté par les Institutions européennes dans le «Six Pack» et le «Pacte Euro Plus». La décision finale est dans les mains des parlements nationaux qui seront appelés à voter sur la ratification de trois traités (le «contrat fiscal», le mécanisme européen de stabilité et la modification de l'article 136 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) mais aussi à respecter le devoir de coopération loyale afin d'atteindre l'objectif de stabilité financière dans le cadre du droit de l'Union et conformément à sa primauté.

Mais toutes ces mesures sur la stabilité financière ne seront pas suffisantes pour sortir de la crise. Il est urgent que des politiques de croissance durable accompagnent l'austérité et la discipline budgétaires afin de rétablir la confiance des citoyens. Dans cette perspective, les restrictions et les obstacles à la libre circulation des produits et des services dans les services de l'Union doivent disparaître et la mobilité des personnes doit être garantie, avec l'élimination de toute forme d'auto-défense protectionniste, tandis que des politiques actives et déterminées de convergence économique et sociale -vers le haut- doivent contribuer à contrecarrer toutes les tentatives déloyales de dumping social et fiscal.

La liste de ces restrictions et de ces obstacles est très bien connue et la Commission a, depuis longtemps, placé sur la table du Conseil Européen et du Parlement Européen des propositions législatives spécifiques qui attendent d'être adoptées.

Afin de surmonter la crise de confiance et pour offrir aux citoyennes et aux citoyens de l'UE une nouvelle perspective européenne au-delà de la rigueur financière en créant un espace public de démocratie et de solidarité fondé sur le principe fédéral d'interdépendance, nous proposons :

- que les parlements des pays prêts à franchir une nouvelle étape vers les États-Unis d'Europe décident d'approuver – lors du vote de ratification des instruments de la gouvernance économique - une déclaration pour une vraie Union politique ayant un gouvernement fédéral et bâtie selon l'inspiration de Altiero Spinelli et Jean Monnet en proposant une méthode et un calendrier pour la réaliser ;
- qu'une avant-garde de gouvernements des pays membres de l'Union européenne soumette au prochain Conseil Européen une déclaration d'interdépendance de l'Union européenne ouvrant ainsi la voie à un large débat sur l'avenir de l'Europe en vue d'une révision ambitieuse du Traité de Lisbonne ;
- que les citoyens européens fassent entendre leurs exigences et leurs attentes aux niveaux décisionnels, en se saisissant de tous les moyens démocratiques à leur disposition avant, pendant et après ces initiatives parlementaires ou gouvernementales.

Quatre ans après sa signature, les faiblesses du Traité de Lisbonne -qui, sans le moindre doute, ne permet pas de faire face à une crise internationale inattendue- sont évidentes, de même que les coûts de la non Europe.

Le débat qui sera ouvert par l'initiative parlementaire et la proposition d'une avant-garde devra en premier lieu clarifier la capacité de l'UE à agir dans des secteurs tels que le développement durable, la politique de l'énergie, l'immigration, la dimension sociale et notamment le chômage des jeunes et la lutte contre la pauvreté, la politique industrielle, la coopération judiciaire dans le domaine pénale, la politique étrangère et de sécurité commune.

En deuxième lieu, le transfert éventuel de compétences des États membres à l'UE devra être accompagné par le transfert parallèle de ressources financières et de dépenses à un budget fédéral.

En troisième et dernier lieu, des choix de nature constitutionnelle seront nécessaires afin d'assurer un processus de décision politique, économique et fiscal agissant au même niveau avec un renforcement de la démocratie européenne et de l'efficacité du processus décisionnel de l'UE.

Nous proposons :

1. que le Conseil européen dans son ensemble participe à la séance plénière du Parlement Européen le 10 septembre 2012, afin de célébrer le soixantième anniversaire de la première assemblée européenne et demande aux représentants élus des citoyens européens d'élaborer un rapport sur ce qu'il est nécessaire et urgent de mettre en œuvre, afin de compléter et d'adapter le traité de Lisbonne cinq ans après sa signature, avec l'objectif de l'adopter avant les élections européennes du printemps 2014 et d'en faire le thème central de la campagne électorale européenne ;
2. que, sur la base de ce rapport et des résultats des débats dans les pays membres, une Convention constitutionnelle soit convoquée après les élections européennes mais avant fin 2014 ;
3. que la composante parlementaire de la Convention constitutionnelle soit formée selon la répartition par pays des sièges au PE et que la décision finale au sein de cette composante soit prise à la majorité qualifiée ;
4. qu'une clause d'intégration différenciée soit insérée dans le nouveau traité-constitution avec un délai adéquat pour les pays récalcitrants qui leur donne le choix d'avancer avec les autres pays vers l'Union politique ou de sortir de l'UE en appliquant l'article 48.5 du Traité de Lisbonne et en utilisant le droit prévu par l'article 50 du-dit traité.

D'ici deux ans, un demi milliard de citoyennes et de citoyens de l'UE sera appelé à voter pour le renouvellement du PE. Il faut leur rendre le rêve d'une société européenne solidaire, juste et démocratique.

Premiers promoteurs :

Giuliano Amato - Ulrich Beck - Emma Bonino - Elmar Brok - Rocco Cangelosi - Daniel Cohn-Bendit - Stefan Ilgion - Pier Virgilio Dastoli - Henrik Enderlein - Monica Frassoni - Franco Frattini - Sandro Gozi - Ulrike Guerot - Thomas Jansen - Elisabeth Kieven - Karl Lamers - Jo Leinen - Giacomo Marramao - Luisa Passerini - Ingolf Pernice - Sergio Pistone - Hans-Gert Poettering - Romano Prodi - Alberto Quadrio Curzio - Guido Rossi - Giacomo Santini - Wilhelm Heinrich Schönfelder - Barbara Spinelli - Dieter Spöri - Rainer Wieland...

Mondialisation, altermondialisation, démondialisation... ou démocratie fédérale mondiale

L'illusoire gouvernance mondiale

Léon-Paul Schwab

Etudiant au *Department of International Political Economy*
- LSI - Londres - Sciences Po Paris
Partisan de la campagne de Arnaud Montebourg
aux Primaires socialistes

**Cet article, est publié ici, avec nos remerciements à son auteur, comme une illustration
des thèses de la gauche favorable à la démondialisation
et comme l'antithèse de la pensée fédéraliste
sur la démocratisation de la vie politique internationale ;**

**cet important dossier se poursuivra dans notre prochain numéro avec une longue analyse critique
de Antonio Mosconi sur le livre de Jacques Sapir, *La démondialisation*.**

Le projet de démondialisation que défend notamment Arnaud Montebourg -candidat à la primaire socialiste- n'en finit pas d'attirer les critiques. La dernière en date vient de Daniel Cohn-Bendit, qui qualifie ce projet de «fausse bonne idée» sur France info. S'il concède que la mondialisation est source de maux, la réponse pour les pallier n'est selon lui pas à chercher dans le repli national mais dans une meilleure gouvernance mondiale. Il rejoint en ce sens l'argumentaire de Daniel Cohen.

L'économiste condamne un recours à des politiques protectionnistes, et plaide pour un multilatéralisme renforcé, notamment pour l'incorporation de normes sociales et environnementales dans les réglementations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Ce raisonnement est parfaitement logique : à problèmes globaux, solutions globales. Certains l'appliquent également à la mondialisation financière. Ainsi quand en février 2010 Barack Obama proposait des règles plus strictes pour encadrer le système financier américain, plusieurs dirigeants européens réunis au Forum économique mondial de Davos lui ont reproché de ne pas «jouer collectif». Dominique Strauss Kahn alors directeur du Fonds monétaire international (FMI), s'est montré particulièrement incisif : «Il faut nous coordonner. Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir différentes solutions dans différents pays.»

Que penser de l'alternative entre

démondialisation et gouvernance mondiale ?

L'économiste de Harvard Dani Rodrik explique qu'il est impossible de concilier hyper-mondialisation, souveraineté nationale, et démocratie.

Si un pays fait le choix d'une ouverture commerciale et financière complète sans s'inscrire dans une coordination multilatérale pour la régulation de l'économie mondiale, il sera contraint de rentrer dans le moule des marchés. Impossible dans ces conditions de voter un budget sans prendre en compte la réaction possible des agences de notations. Impossible de faire avancer les droits sociaux sous peine de voir ses entreprises fuir vers des pays moins regardants.

En réalité, plus de véritable démocratie dans ce monde là. Comme l'écrit Thomas Friedman du *New York Times*, la politique se résume à un choix entre Coca-Cola et Pepsi. Cohn-Bendit, Cohen et Montebourg seront d'accord pour rejeter cette option.

Pour maintenir la capacité des pays à mener des politiques budgétaires contra-cycliques ou à faire avancer les droits sociaux, il reste deux solutions.

La solution de la «gouvernance mondiale». Les pays renoncent en partie à leur souveraineté, et décident multilatéralement, et -espérons le- démocratiquement, des plans de relance, de l'avancée des droits sociaux, des augmentations de salaires, etc. C'est l'option que semblent défendre les «mondialisateurs de gauche».

Deuxième solution, renoncer à l'hyper-mondialisation. Permettre à chaque pays de choisir son propre modèle social, sa manière de gérer ses finances publiques, ne peut se faire sans qu'il ne limite ses échanges avec l'extérieur. Rodrik appelle cette dernière option le «compromis de Bretton Woods», en référence à l'architecture mondiale qui prévalait après la guerre et avant l'accélération très rapide de la libéralisation commerciale et financière des années 1980 et 1990.

Cette dernière solution apparaît moins ambitieuse que celle d'une meilleure gouvernance mondiale, mais c'est aussi celle qui semble la plus réalisable si le politique doit reprendre la main sur les marchés. Devons-nous continuer à rêver d'une OMC qui régirait à l'échelle internationale le droit du travail alors qu'au sein même de l'Union européenne, l'idée d'une protection sociale communautaire a depuis longtemps été abandonnée ? Jusqu'à quand devons-nous attendre que la Chine joue le jeu de la coordination et renonce à la sous-évaluation du yuan ? Il n'est pas étonnant que les banques plaident pour une coordination des réglementations à l'échelle mondiale, persuadées que les négociations ne pourront aboutir que sur des règles molles et inappliquées. En attendant que la gouvernance mondiale progresse, préserver notre modèle social et l'autonomie de notre politique budgétaire nécessitera de «jeter du sable» dans les rouages de la finance et du commerce international.

Gênes 2011 pour une autre Europe

Communiqué rédigé par des organisations, dont Alternatives Européennes, à Gênes à l'occasion du dixième anniversaire du sommet du G8 de 2001, à l'initiative, en particulier, des fédéralistes Gênois

Traduction par Elisa Sance pour European Alternatives

«Peuples d'Europe soulevez-vous» : c'est le refrain des protestations de Madrid et Athènes.

«Ils sont la crise, nous sommes l'espoir», c'est la prise de conscience qui a émergé à Gênes en 2011. L'espoir d'une autre Europe -pacifiste, écologique, démocratique, fédéraliste, ouverte au reste du monde et basée sur la dignité de chaque personne, originaire d'Europe ou non. Une Europe refusant toute discrimination et fondée sur la reconnaissance de la différence. Une Europe désireuse de construire son rôle international sur les valeurs de pacifisme et de coopération avec le «Sud» planétaire.

Des réseaux, des coalitions et des mouvements ont émergé contre la marchandisation des peuples et des biens communs naturels ou immatériels, définissant le projet d'une Europe basée sur les droits fondamentaux des peuples et des animaux et sur la préservation de la nature, où la gestion démocratique des biens communs et une économie basée sur l'égalité et la justice sociale doit être promue.

Seule une lutte au niveau européen nous permettra réellement de faire face à la crise et de répondre au chantage des marchés financiers. L'attaque spéculative contre l'euro est avant tout une attaque contre l'Etat providence et contre les conditions de vie et de travail des citoyens européens. Loin de combattre efficacement la spéculation, les mesures prises par les élites européennes l'encouragent et satisfont ses attentes.

Nos luttes doivent se diriger contre les politiques néolibérales de l'Union européenne (UE) et de ses principaux acteurs - gouvernements, technocratie, et élites supranationales- toutes excluant activement les citoyens et les représentants politiques des prises de décision. Seule une Europe démocratique rétablira l'équilibre avec le pouvoir excessif des élites européennes.

Gênes 2011 renforce l'engagement pour une nouvelle dimension de conflits, pilotés à travers des campagnes européennes capables de faire plein usage de l'Initiative citoyenne européenne (ICE), un nouvel outil de démocratie participative permettant de soumettre une proposition de loi directement à la Commission européenne en collectant un million de signatures dans au minimum sept Etats membres.

Les campagnes européennes actuellement mises sur pied portent sur :

- le salaire minimum garanti ;
- une citoyenneté européenne basée sur la résidence, et une mobilisation pour que l'UE ratifie la Convention internationale de l'ONU sur la protection des droits des travailleurs migrants de 1990 ;
- l'eau comme droit fondamental, en tant que premier pas vers un statut européen de bien commun soutenu par une directive européenne ;
- l'utilisation à but social des biens saisis au crime organisé ;
- un plan de reconversion sociale et écologique, à financer par des taxes sur les transactions et une taxe carbone ;
- le droit à l'information et la liberté et le pluralisme des médias.

Naturellement, ces campagnes, soutenues par différents réseaux et alliances, n'englobent pas tous les problèmes soulevés par la crise économique. Mais elles sont des éléments concrets et significatifs pour une autre Europe, et servent à encourager de nouvelles campagnes capables de proposer dans chaque domaine d'action de véritables alternatives à l'Europe des marchés financiers.

Avec ces campagnes continue l'engagement à construire une Europe démocratique et à trouver un moyen d'aller au-delà du Traité de Lisbonne à travers une renaissance de la démocratie participative.

Communiqué mondial du 15 octobre -

Appel de Boston pour la démocratie mondiale

Le 15 octobre, unis et unies dans notre diversité pour un changement global, nous exigeons une démocratie mondiale : un gouvernement mondial du peuple et pour le peuple. Inspirés par nos soeurs et frères de Tunisie, d'Égypte, de Libye, de Syrie, du Bahreïn, de Palestine-Israël, d'Espagne, du Chili et de Grèce, nous exigeons aussi un changement de régime : un changement de régime mondial. Selon les mots de Vandana Shiva, la militante indienne, nous exigeons le remplacement du G8 par celui de toute l'humanité : le G7.000.000.000.

Les institutions internationales non démocratiques sont notre Mubarak global, notre Assad mondial, notre Kadhafi international. Elles incluent : le FMI, l'OMC, les marchés mondiaux, les banques multinationales, le G8/G20, la Banque centrale européenne et le Conseil de sécurité de l'ONU. Nous ne permettrons pas que, comme Mubarak et Assad, elles dirigent nos vies sans notre assentiment. Tous, nous sommes nés égaux, pauvre ou riche, femme ou homme, Chaque Africain ou Asiatique est égal à chaque Européen ou Américain. Nos institutions doivent refléter cela ou être renversées.

Aujourd'hui plus que jamais, les forces mondiales déterminent nos vies. Nos emplois, notre santé, notre logement, notre éducation et nos retraites sont contrôlés par les banques internationales, le marché, les paradis fiscaux, les corporations et les crises financières. Notre environnement est détruit par la pollution dans les autres continents. Les guerres et le commerce des armes, des drogues et des ressources naturelles, dont les bénéficiaires sont loin de nos frontières, déterminent notre sécurité. Nous perdons le contrôle sur nos vies. Cela doit s'arrêter. Cela va s'arrêter.

Les citoyens du monde doivent reprendre le contrôle des décisions qui les affectent à tous les niveaux -du mondial au local. C'est cela la démocratie mondiale. C'est ce que nous exigeons aujourd'hui.

Comme les zapatistes mexicains, nous disons aujourd'hui «ça suffit ! Ici le peuple commande et le gouvernement obéit». Ça suffit ! Ici le peuple commande et les institutions mondiales obéissent. Comme les indignés espagnols, nous disons «démocratie réelle maintenant ! - démocratie mondiale réelle maintenant».

Nous lançons aujourd'hui un appel aux citoyens du monde : mondialisons la place Tahrir ! Mondialisons la Puerta del Sol !

Premiers signataires :

Assemblée générale populaire de Puerta del Sol, Madrid - Assemblée populaire de Londres - Assemblée populaire de Buenos Aires - Assemblée populaire de Sao Paulo - Assemblée populaire de Vigo, Espagne - Réseau des assemblées populaires - Assemblée populaire de Boston - Occupy Melbourne - ATTAC Espagne - ATTAC France - CADTM - War on Want, Londres - Globalise Resistance, Londres - Italy Uncut - Democracia Real - Ya International - Gaia Foundation - Equality, Londres - Equality, Berlin, Network Institute for Global Democratization, Naomi Klein, Vandana Shiva, Noam Chomsky, Eduardo Galeano, Michael Hardt...

Mondialisation, antimondialisation, altermondialisation et démondialisation

Henri Paraton

Membre du groupe «construction européenne» d'ATTAC Rhône

Document réalisé à partir des travaux des dirigeants
d'ATTAC France,

y inclus Jean-Marie Harribey, de Frédéric Lordon, du *Monde*, du
Monde diplomatique, d'*Alternatives économiques* et de *Wikipedia*

Introduction

De tous temps les hommes ont «commercé» avec leurs voisins, plus ou moins proches, pour se procurer les produits dont ils manquaient, en échange de ceux qu'eux-mêmes produisaient. Ce fut le cas des empires persans et romains, mais aussi des comptoirs grecs, autour de la Méditerranée. Ce fut le cas des grands empires coloniaux et des comptoirs français des Indes.

C'est encore le cas, actuellement, non seulement dans le cadre du *Commonwealth* britannique et de la Communauté française, mais aussi dans le cadre de l'Empire américain et du nouvel empire chinois qui se construit sous nos yeux.

Autrefois, par ce commerce, le «marché» s'efforçait de satisfaire les consommateurs des grands pays, consommateurs qui étaient, selon les théories keynésiennes, les moteurs du développement économique.

Aujourd'hui, le commerce vise surtout à assurer une plus grande rentabilité aux capitaux des actionnaires des sociétés des pays riches. Le «marché» vise donc désormais en diminuant les coûts de production (théorie de l'offre, chère à Milton Friedman) à accroître la richesse des plus riches.

C'est pour cette raison que les «néolibéraux» favorisent la mondialisation, tandis que les victimes de cette mondialisation, non seulement dans les pays riches, mais aussi dans les pays pauvres, essaient de s'y opposer.

Cette opposition prend des formes différentes selon l'objectif des personnes ou groupes concernés : antimondialisation, altermondialisation et/ou démondialisation.

Mondialisation

Le terme *mondialisation* apparaît pour la première fois, en 1959, dans le journal *The economist*, il apparaît ensuite en français dans le journal *Le Monde*. Ces expressions ont été créées autour de 1960, mais elles resteront inutilisées pendant une voire deux décennies. Ce n'est que dès les années 1980-90 que le terme «mondialisation» connaît un succès et une utilisation fulgurante. Il signifie l'accroissement des flux, notamment du volume des échanges commerciaux de biens, de services, de main-d'œuvre, de technologie et de capital à l'échelle internationale et dérive du verbe «mondialiser» attesté dès 1928.

Selon Frédéric Lordon (13-06-2011) deux définitions sont possibles de la mondialisation. Par les externalités : la mondialisation désigne un état du monde où les externalités ont atteint de telles portées et de telles intensités qu'elles rendent nécessaire des formes de gestion supranationales. Le dérèglement climatique est une externalité mondiale et seule une coordination mondiale en viendra à bout. Par la libéralisation des marchés : sous cette autre définition, la mondialisation est à entendre comme le processus de déréglementation du plus grand nombre de marchés possibles sur la base internationale

de plus grande extension possible.

Tandis que pour Jean-Marie Harribey (16-06-2011) : la définition «rigoureuse» qu'appelle de ses vœux Frédéric Lordon doit relier la mondialisation à la dynamique de l'accumulation du capital indissociable de la violence de classe de ceux qui possèdent ce capital. Cette dynamique a connu depuis le début du capitalisme plusieurs phases, notamment une première vague de mondialisation à la fin du XIX^e siècle, une autre, que nous connaissons, à la fin du XX^e. Celle-ci est le résultat des grandes manœuvres de la bourgeoisie financière et de ses bras armés politiques pour restaurer une rentabilité du capital en chute libre à la fin des années 1960-début des années 1970 dans les pays capitalistes développés. Cette restauration de la rentabilité prit les voies de la circulation sans entraves des capitaux, de la rupture de l'évolution parallèle de la productivité et des salaires et de la marchandisation accélérée de pans entiers des sociétés. Autrement dit, ce qui a été caractérisé depuis quarante ans bientôt d'un euphémisme cache-sexe «mondialisation» est un processus d'intégration des systèmes productifs et d'échange du monde entier sous l'égide des grands groupes financiers.

L'évaluation des conséquences de la mondialisation économique comprend plusieurs volets, très contrastés selon la richesse du pays considéré.

Pour les pays riches, la mondialisation économique comporte deux bénéfices essentiels. Le premier profite au consommateur, qui a accès à un éventail plus large de biens (diversité) à un prix plus faible que s'ils étaient fabriqués dans le pays même. Le second bénéfice profite aux détenteurs du capital, qui obtiennent un meilleur rendement de leurs capitaux.

Jusqu'à la crise asiatique, les nouveaux pays industrialisés semblaient les grands gagnants de la mondialisation économique. Profitant d'une main d'œuvre qualifiée et à faible coût, ils ont bénéficié d'investissements très importants en provenance des pays riches comme l'aide financière apportée au Japon par les États-Unis après la seconde guerre mondiale, ce qui leur a permis de construire une économie moderne et un système de formation solide, de sortir de la pauvreté.

Au niveau économique, les pays les plus pauvres restent largement en dehors du processus de mondialisation. Celui-ci requiert en effet des institutions stables, un respect du droit de la propriété privée, une absence de corruption ainsi qu'un certain développement humain (santé et éducation) que ne présentent pas la plupart de ces pays. Leur ressource économique principale, l'agriculture, reste dominée par les stratégies protectionnistes des pays riches.

La globalisation financière a favorisé le financement des entreprises et celui des balances des paiements. En supprimant les obstacles à la circulation du capital elle a donné une impulsion sans précédent aux marchés financiers. Force est cependant de constater que les vrais gagnants au jeu de la finance internationale moderne sont surtout les firmes multinationales, les Trésors publics, les établissements de crédit et les investisseurs institutionnels.

L'accélération récente de la mondialisation entraîne une diversification et une autonomisation des acteurs transnationaux. Elle impose aux organisations internationales (Banque mondiale, FMI, OCDE, Forum de Davos, G8) de redéfinir leurs discours et leurs actions.

Antimondialisation

Le terme *antimondialisation* désigne le rejet des

conséquences néfastes de la «mondialisation» libérale que nous connaissons depuis une trentaine d'années et le souci du retour à la «souveraineté» voire au «nationalisme».

Pour Frédéric Lordon (13-06-2011) : «le principe de souveraineté est notre invariant politique de longue période. Mais il est en crise profonde de se trouver entre deux réalisations historiques - et la crise ne tombe pas entièrement du ciel : elle a été pour partie (la partie de la mondialisation-libéralisation) délibérément organisée. La mutation territoriale du principe de souveraineté engage alors dans une transition très longue dont les tensions menacent d'être intenable. Lieu de tous les malentendus, la mondialisation est ainsi un point de rencontre paradoxal entre les hypocrites à qui 'l'horizon du monde' sert à différer éternellement toute reconstitution du politique, et ceux qui croient sincèrement en la perspective d'une cosmopolitique, c'est-à-dire d'une constitution politique de l'humanité entière. A ces derniers, il faut rappeler ce mot de Keynes qu'à long terme nous serons tous morts, et qu'un projet cosmopolitique qui laisserait le principe de souveraineté en suspens tout le temps de sa transition jusqu'au glorieux avènement final de la constitution politique mondiale durera un peu trop longtemps pour les simples populations -et de ce point de vue ils devraient s'inquiéter de se retrouver bientôt au côté de Jacques Attali, inlassable promoteur du gouvernement mondial et prototype même en cette matière de l'idiot utile».

Les outils traditionnels de la politique publique, fiscalité et réglementation, perdent de leur efficacité dans un environnement mondialisé. Leur application demande alors la coopération de plusieurs États, toujours délicate à obtenir et à maintenir.

La mondialisation génère des agents économiques, des moyens d'information et des flux financiers dont l'ampleur échappe au contrôle de la structure des États-nations. De ce fait, la plupart des gouvernements déplorent leur impuissance face à ces phénomènes tant que les relations internationales ne sont pas réglées par d'autres règles que l'intérêt des États.

La globalisation financière a donné naissance à des risques nouveaux en engendrant des instabilités nouvelles. La question de la maîtrise de cette globalisation se pose aujourd'hui avec acuité car les États et les institutions (FMI, Banque mondiale...) ont montré leur impuissance lors de crises importantes.

La mondialisation met en évidence des inégalités de revenus à l'intérieur des pays développés (dirigeants / employés, travailleurs qualifiés / travailleurs non qualifiés) et entre pays développés, pays en développement et pays pauvres.

La domination de la langue anglo-américaine est telle que certains auteurs, y compris dans le monde anglo-saxon, n'hésitent pas à parler d'impérialisme linguistique.

Altermondialisation

Le terme **altermondialisation** : la pensée altermondialiste veut, d'une part, faire prendre conscience de ce qu'elle considère comme les méfaits d'une forme de mondialisation trop centrée sur l'économie, et, d'autre part, proposer des réformes ou du moins des alternatives selon la formule «un autre monde est possible».

La **pensée altermondialiste**, selon Jean Marie Harribey (16-06-2011) : «Quand nous disons dans *Mediapart* qu'il faut 'évidemment réduire les flux de marchandises et de capitaux, et relocaliser les systèmes productifs (...), stopper la concurrence entre travailleurs et paysans du monde, valoriser la diversité des savoirs et des pratiques sociales, nourrir les populations et assurer la souveraineté alimentaire', Lordon s'exclame «c'est

cela même la démondialisation». Ce que nous disons, et c'est pour cela que nous pensons que le terme de 'démondialisation' ne convient pas, c'est que 'les réponses à la crise nécessitent plus de mondialisation dans certains domaines et moins de mondialisation dans d'autres, mais exigent surtout une mutation radicale de la logique même de la mondialisation (altermondialisation)'».

Cependant, si la diversité du mouvement s'avère efficace en tant que front de contestation, son manque d'homogénéité empêche le mouvement de produire un programme politique clair et de canaliser ses partisans dans une voie unique. Néanmoins, une orientation commune se dégage sur des thèmes généraux comme la lutte pour le développement durable, la souveraineté alimentaire et les droits fondamentaux comprenant la paix voire la démocratie. L'altermondialisme se veut un moteur de lutte sociale. Il a désigné comme son principal adversaire idéologique le «néolibéralisme».

L'idée de base des altermondialistes consiste à considérer que le processus de mondialisation économique, s'il n'est pas encadré politiquement, conduit à une augmentation des inégalités dans le monde : d'une part entre la population mondiale la plus riche et la plus pauvre, d'autre part entre les pays du Nord, principalement l'Amérique du Nord et l'Europe, et une majorité des pays du Sud dont l'Afrique subsaharienne et les PMA. Ce dernier point peut toutefois être contesté par l'analyse du PIB par pays sur les 50 dernières années, un indicateur que les altermondialistes contestent en général.

Le **mouvement altermondialiste** est un mouvement qui, face à une logique de mondialisation néolibérale, met en avant des valeurs comme la démocratie, la «justice économique», la protection de l'environnement, les droits humains en vue d'une mondialisation maîtrisée et solidaire.

Assez hétérogène, le mouvement se rassemble autour du slogan «un autre monde est possible» ou plus récemment, «d'autres mondes sont possibles», mais oscille entre un réformisme (par exemple à travers la revendication d'une Taxe Tobin par Attac) et un «imaginaire de la rupture».

Certains altermondialistes sont par ailleurs préoccupés par l'effet de serre, les OGM (voir Lutte anti-OGM), la pollution qui est engendrée par l'activité industrielle ou encore les armes chimiques et nucléaires. D'autres accusent les grandes compagnies transcontinentales et les organes financiers et commerciaux internationaux de favoriser, directement ou indirectement, des intérêts privés plutôt que l'intérêt général par la recherche de profits au détriment des facteurs sociaux et écologiques (voir externalité négative et les difficultés à appliquer le protocole de Kyoto ou la Bourse du carbone).

Les structures diversifiées constituant la mouvance altermondialiste sont organisées en réseau, où les médias qualifiés d'altermondialistes jouent un grand rôle. Parmi ces médias, on peut citer Le Monde diplomatique, Politis, Indymedia, Le Plan B, EcoRev', Altermondes, la revue de la solidarité internationale, le journal de l'association de critique des médias Acrimed, Bellaciao, ou encore Utopia.

Internet est également un élément important dans l'internationalisation, la constitution des réseaux d'associations altermondialistes. Le mouvement altermondialiste utilise largement Internet pour la publication d'informations (plus rapidement que par les médias papier), ainsi que pour la mobilisation, l'organisation pratique.

Démondialisation

Le terme **démondialisation** signifie revenir sur les libéralisations généralisées : en tout premier lieu celles des marchés de biens et services et celles des circulations de capitaux.

«La temporalité de la macroéconomie voudra que les effets terribles de la méga-austérité européenne se fassent réellement sentir en France à partir du premier semestre 2012. Au carrefour du délire de la finance, des politiques économiques sous tutelle des marchés et des délocalisations qui continuent pendant la crise, la mondialisation promet de se montrer sous ses plus chatoyants atours... Contraindra-t-elle enfin le débat présidentiel à poser les vraies questions ? Lesquelles - chômage, précarité, inégalités, pertes de souveraineté populaire- se ramènent synthétiquement à une seule : la mondialisation. La rupture avec les alternances sans alternative prend alors le nom simple de 'démondialisation'.»

«Le mot de 'démondialisation', dont il est maintenant convenu d'attribuer la paternité à l'économiste philippin Walden Bello, est devenu assez logiquement le signifiant d'un horizon politique désirable pour toutes les colères sociales que la mondialisation ne cesse de faire naître. Car à la fin des fins, les choses sont plutôt simples : si un accord s'est fait assez aisément pour nommer 'mondialisation' la configuration présente du capitalisme, alors il devrait s'en faire un aussi facilement pour entendre dans 'démondialisation' l'affirmation d'un projet de rupture avec cet ordre.»

«Le Monde n'hésite pas à souhaiter la *'bienvenue au grand débat sur la démondialisation'*, et l'introduit par une tribune expliquant que la démondialisation est *'absurde'* et, pour l'équité des points de vue, par un entretien certifiant qu'elle est *'réactionnaire'* -en effet ça n'est pas la même chose et les deux méritaient d'être mentionnés.»

«Mais la question de la démondialisation ne s'épuise nullement dans celle du protectionnisme (où les mondialisateurs voudraient tant la cantonner). Elle appellerait davantage à y entrer non par des considérations économiques, mais par le problème fondamental sous lequel elle prend vraiment sens, problème proprement politique de la souveraineté et de ses circonscriptions possibles -qui ne se limitent nullement au périmètre des actuelles nations. Donnée fondamentale de la vie des peuples, la souveraineté est, mais sur le mode de l'oubli, le point commun de tous les défenseurs de la mondialisation, qui en ignorent systématiquement les réquisits les plus essentiels, comme en témoigne le filandreuse concept de «gouvernance». «Le problème central est celui de la gouvernance mondiale», répète symptomatiquement Daniel Cohen. Non ! Le problème central est celui de la constitution d'entités politiques authentiquement souveraines, seules à même d'être dotées de la force capable de s'opposer à la force du capital. Et dont le déni est entretenu dans la chimère des «*institutions internationales fortes*», ce parfait oxymore qui fait néanmoins dire à Daniel Cohen que «*sans institutions internationales fortes, on restera dans le chaos*», qu'il faut alors réécrire : «*on restera dans le chaos*». S'il y avait donc un seul principe général pour gouverner le débat sur la mondialisation, ce pourrait être celui-ci : on ne peut pas laisser les peuples longtemps sans solutions de souveraineté.»

En conclusion

Au cours des siècles, les entreprises industrielles et commerciales ont changé de finalité : autrefois elles complétaient le choix des consommateurs en leur présentant des produits exotiques et satisfaisaient les besoins de leur clientèle, de façon durable, grâce à la réalisation d'un profit. De nos jours, du moins pour les sociétés financières, industrielles et commerciales de grande taille, leur seul objectif est d'optimiser leurs profits.

Selon certains, les causes profondes et convergentes du malaise de nos sociétés endettées, n'auraient rien d'aléatoire. Elles seraient le résultat des idées d'un mouvement (Ecole de Chicago), fondé sur le travail d'économistes libéraux, dès la fin de la deuxième guerre mondiale, qui aurait construit une doctrine, «le Consensus de Washington», opposée à celle de Keynes. Ce sont ces idées que Ronald Reagan et Margaret Thatcher auraient mises en oeuvre. Les problèmes économiques et politiques mondiaux s'expliqueraient par l'application à l'échelle mondiale, aux pays endettés (volontairement ?), de ce «Consensus de Washington». Depuis 2008, l'ex-Directeur général du FMI avait pris ses distances avec cette doctrine.

L'optimisation des profits n'est pas tout à fait nouvelle dans sa forme, mais elle n'avait jamais atteint, auparavant, un tel niveau, et cela crée de multiples problèmes.

Les problèmes sociaux, économiques, financiers, écologiques et autres, nécessitent des niveaux différents de résolution. Les solutions proposées, et non imposées, aux divers **peuples**, doivent respecter la **souveraineté** de ces derniers et être soumises à leur approbation.

Des souverainetés nouvelles, au niveau des regroupements d'Etats (**UE**, par exemple), doivent émerger avec, comme corollaire, une **structure politique démocratiquement élue**, susceptible de défendre l'**intérêt général** des citoyens de l'UE et non ceux des divers constituants : hommes politiques, multinationales, groupes de pression divers...

Protéger la planète pour permettre à nos enfants et petits enfants de survivre, aider les pays les plus en retard à se développer, au profit, non des comptes bancaires de leurs dirigeants, mais de leurs populations, tel doit être l'objectif d'une «**autre mondialisation**».

Références bibliographiques

- Patrick Artus et Marie-Paule Virard, *Globalisation, le pire est à venir*, La Découverte, Paris, 2008.
- Patrick Artus, «Ce n'est pas le moment de refuser la mondialisation», *Flash économie*, Natixis, n° 472, 21 juin 2011.
- «[La démondialisation, un concept superficiel et simpliste](#)», par neuf membres du conseil scientifique d'Attac, 6 juin 2011.
- Walden Bello, *Deglobalization : Ideas for a New World Economy*, Zed Books, Londres-New York, 2002. Le mot a d'abord été employé par Bernard Cassen en 1996 : «Et maintenant... démondialiser pour internationaliser», *Manière de voir*, n° 32, novembre 1996.
- Daniel Cohen, *La Mondialisation et ses ennemis*, Grasset, Paris, 2004.
- «[La mondialisation est-elle coupable ?](#)», entretien avec Daniel Cohen et Jacques Sapir, *Alternatives économiques*, n° 303, Paris, juin 2011.
- Daniel Cohen, «Sortir de la crise», *Le Nouvel Observateur*, Paris, 7 septembre 2009.
- «Elie Cohen : L'idéologie de Davos a buté sur la crise», [Nouvelobs.com](#), 26 janvier 2010.
- Jean-Marie Harribey, «[La démondialisation heureuse ?](#)», blog d'*Alternatives économiques*, Paris, 16 juin 2011.

Pierre Khalfa, « [Les impasses de la démondialisation. Réponse à quelques contradicteurs](#) », *Mediapart*, 20 juin 2011.
Le Monde : éditorial, 1er juillet 2011 ; Zaki Laidi, « [Absurde démondialisation](#) », 29 juin 2011 ; Pascal Lamy, « [La démondialisation est un concept réactionnaire](#) », 1er juillet 2011.
 Pascal Lamy, *op. cit.*
 « La "menace protectionniste", ce concept vide de sens », dans *La Crise de trop*, Frédéric Lordon Fayard, Paris, 2009.
 « [Qui a peur de la démondialisation ?](#) », La pompe à phynance, Les blogs du Diplo, Frédéric Lordon 13 juin 2011.
 « La mondialisation est-elle coupable ? », Frédéric Lordon.
 Arnaud Montebourg, *Votez pour la démondialisation !*, Flammarion, Paris, 2011.
 Isabelle Pivert, « [La religion des quinze pour cent](#) », *Le Monde diplomatique*, mars 2009.
 Jacques Sapir, *La Démondialisation*, Seuil, Paris, 2011. Cf. aussi, du même auteur, « S'il faut sortir de l'euro... », document de travail CEMI-EHESS, Paris, avril 2011.
 Lawrence Summers, « [A strategy to promote healthy globalisation](#) », *Financial Times*, Londres, 5 mai 2008.

Projet de Manifeste pour une démocratie mondiale

Fernando Iglesias

Député argentin, membre du Parlement latino-américain et du Parlement du Mercosur - Membre du Conseil du *World Federalist Movement* - Buenos Aires

Traduit de l'espagnol par Agnès Sampere Volta - Lyon

La politique prend du retard. Nous vivons une ère de profondes transformations technologiques et économiques qui n'a pas coïncidé avec une évolution similaire des institutions publiques de régulation et de contrôle. Tout s'est mondialisé, à l'exception de la politique et de la démocratie. Avec leurs nombreuses différences et particularités, et leurs limitations, les protestations qui se répandent aujourd'hui dans de nombreux pays et régions de la planète rendent évident un malaise grandissant vis-à-vis du système de prise de décisions et de sa faible capacité à protéger les biens communs, une lente érosion des formes de représentation politique existantes et une exigence de démocratie accrue et de meilleure qualité.

Le bien-être et la sécurité du monde sont menacés. Le système national/international qui a émergé à l'issue de la seconde guerre mondiale, d'abord, puis après la chute du Mur de Berlin, n'a pas été en mesure de gérer les grandes avancées technologiques et les systèmes productifs au profit de l'ensemble de l'humanité. Bien au contraire, nous assistons à l'émergence de processus régressifs et destructeurs dérivés de la crise économique et financière, du réchauffement mondial et de la prolifération nucléaire. Ces phénomènes ont eu un impact négatif sur la vie de milliards d'êtres humains et leur continuité et leur renforcement réciproque mettent en péril la paix dans le monde et la survie de la civilisation humaine.

Les crises mondiales nécessitent des solutions mondiales. Dans un univers déterminé par la mondialisation, les capacités démocratiques des Etats nationaux et des institutions internationales se voient de plus en plus restreintes face au développement de puissants processus, organisations et systèmes mondiaux à caractère non démocratique. Au cours de ces dernières années, les principaux dirigeants nationaux et internationaux du monde n'ont cessé de courir derrière les événements mondiaux. Leurs échecs réitérés démontrent que

les réunions occasionnelles, les accords intergouvernementaux, le prétendu multilatéralisme, la coopération internationale, les formes actuelles de gouvernance mondiale ne suffisent pas. Les crises mondiales nécessitent des solutions mondiales que le système politique national/international n'est pas, par définition, en mesure d'élaborer, d'approuver et d'appliquer.

Nous avons besoin d'avancer vers de nouvelles formes de démocratie plus étendues et plus profondes. La mondialisation des finances, les chaînes de production et les systèmes de communication, ainsi que le pouvoir planétaire détenu par les technologies destructives, exigent la mondialisation des institutions politiques chargées de leur régulation et de leur contrôle. Du fait de son unidimensionnalité et de sa dangerosité, il faut aller au-delà du modèle technico-économique de mondialisation actuel, le nouveau modèle doit mettre les instruments technico-économiques au service d'un monde plus juste, plus pacifique et plus humain, et promouvoir un nouveau paradigme de développement mondial dont la moitié la plus pauvre et déshéritée de l'humanité tire profit. Afin d'éviter que les crises mondiales ne se durcissent et pour trouver des solutions viables aux immenses défis lancés par la mondialisation, nous devons avancer vers de nouvelles formes de démocratie plus étendues et plus profondes. Les organisations nationales gouvernementales existantes doivent faire partie d'une structure plus grande, plus ouverte et mieux coordonnée, qui devra inclure les parlements et les institutions régionales et démocratiques, une Cour pénale internationale juste et équitable, et une Assemblée parlementaire des Nations unies. Mais ce changement institutionnel ne pourra être couronné de succès s'il est le fruit de l'initiative et des actions d'une élite auto-élue d'illuminés. Au contraire, il doit résulter d'un processus sociopolitique participatif ouvert à tous les êtres humains, dont l'objectif est la construction progressive d'un ordre démocratique mondial.

Mondialiser la démocratie est l'unique manière de démocratiser la mondialisation. Au-delà de nos divergences humaines envers les contenus et les méthodes idéales pour avancer vers un ordre mondial plus juste et plus démocratique, nous (soussignés) partageons un ferme engagement vis-à-vis de la démocratie mondiale. Au nom de la paix, de la justice et des droits de l'homme, nous ne voulons pas être gouvernés au niveau mondial par ceux qui ont été élus uniquement pour le faire au niveau national, ni par des organismes internationaux qui ne nous représentent pas. Au contraire, nous exigeons des espaces politiques et nous réclamons des institutions politiques supranationales -régionales, internationales et mondiales-conformes au XXI^e siècle, qui expriment les différents points de vue et défendent les intérêts communs des sept milliards de femmes et hommes qui constituent aujourd'hui l'humanité.

Nous appelons tous les êtres humains démocratiques à participer à la constitution d'un ordre démocratique mondial. Nous partageons avec tous les mouvements sociaux mondiaux la revendication de « nous unir pour un changement mondial » et pour une « vraie démocratie ». Les deux postulats expriment le refus grandissant de continuer à être gouvernés au niveau mondial par les pouvoirs politiques et économiques en place et leurs gérants. Nous voulons être des citoyens du monde et pas ses simples habitants. C'est pourquoi, nous exigeons une démocratie mondiale, nous nous engageons à travailler pour son développement et nous lançons un appel à tous les hommes et à toutes les femmes du monde ayant des convictions démocratiques à participer activement à sa constitution.

Le fantastique succès d'«Occupy Wall Street»

Immanuel Wallerstein

Immanuel Wallerstein, *Emeritus Professor* en sociologie et ancien Président de l'*International Sociological Association*, a été l'un des principaux et plus brillants *leaders* des étudiants fédéralistes américains après la seconde guerre mondiale. Sur son engagement fédéraliste et le mouvement fédéraliste américain de cette époque nous renvoyons nos lecteurs au livre de Gil Jonas, *One Shining Moment. The History of the American Student World Federalist Movement, 1942-1943* (Cf. *Fédéchoses*, n° 116, 2^e trimestre 2002).

© Immanuel Wallerstein, distribué par Agence Global. Pour tous droits et autorisations, y compris de traduction et de mise en ligne sur des sites non commerciaux, contacter : rights@agenceglobal.com, 1.336.686.9002 ou 1.336.286.6606. Le téléchargement ou l'envoi électronique ou par courriel à des tiers sont autorisés pourvu que le texte reste intact et que la note relative au copyright soit conservée. Pour contacter l'auteur, écrire à : immanuel.wallerstein@yale.edu. Ces commentaires, bimensuels, sont des réflexions consacrées à l'analyse de la scène mondiale contemporaine vue dans une perspective de long terme et non de court terme. La version française de ce texte a été reprise sur demande de M. Wallerstein du site *Mémoiresdesluttés*

Le mouvement «Occuper Wall Street» -car c'est aujourd'hui devenu un mouvement- est le plus important événement politique intervenu aux Etats-Unis depuis les soulèvements de 1968 dont il est un prolongement, sinon le descendant direct.

Pourquoi ce mouvement a-t-il démarré aux Etats-Unis à ce moment-là, et pas trois jours, trois mois ou trois ans plus tôt ou plus tard ? Nous ne le saurons sans doute vraiment jamais. Les conditions étaient réunies : des difficultés économiques de plus en plus douloureuses non seulement pour les personnes extrêmement pauvres, mais aussi pour des segments de plus en plus importants des travailleurs pauvres (également connus sous le nom de «classe moyenne») ; une extraordinaire indécence (exploitation, cupidité) du 1 % des plus riches de la population américaine («Wall Street») ; l'exemple donné par les poussées de colère à travers le monde (le «printemps arabe», les «Indignados»espagnols, les étudiants chiliens, les syndicats du Wisconsin... la liste est longue). Au fond, ce n'est finalement pas si important de savoir quelle est l'étincelle qui a mis le feu : le fait est que le feu a pris.

Etape n°1, les premiers jours : le mouvement a consisté en une poignée d'audacieux, des jeunes gens principalement, qui cherchaient à manifester. La presse les a ignorés superbement. Puis, quelques policiers imbéciles ont eu la faiblesse de penser qu'un peu de brutalité mettrait fin aux manifestations : la vidéo de leurs violences est devenue un succès immédiat sur *YouTube*.

Ce qui nous amène à l'Etape n°2 : la publicité. La presse ne pouvait désormais ignorer plus longtemps et aussi complètement les manifestants. Elle a alors versé dans la condescendance : qu'est-ce que ces jeunes décrébrés (et quelques femmes plus âgées) pouvaient-ils bien connaître à l'économie ? Avaient-ils un programme à proposer ? Etaient-ils «disciplinés»? Les manifestations, nous disait-on, allaient bientôt s'essouffler. Ce à quoi la presse et les puissances établies ne s'attendaient pas (elles semblent ne jamais rien apprendre), c'est que la thématique des protestations aurait un aussi large écho, et que la dynamique prendrait aussi rapidement. Ville après ville, des «occupations» du même type ont démarré. Des chômeurs de plus de cinquante ans ont commencé à rallier le mouvement. Des célébrités également. Et des syndicats, y compris rien de moins que le président de l'*AFL-CIO*. La presse internationale s'est mise à suivre les événements. A la question : «que voulez-

vous ?», les manifestants répondaient : «la justice». C'est une réponse qui, semble-t-il, a commencé à avoir du sens pour de plus en plus de gens.

Ce qui nous conduit à l'Etape n°3 : la légitimité. Des universitaires de réputation ont commencé à laisser entendre que l'attaque contre «Wall Street» avait quelques justifications. Soudainement, la principale voix de la respectabilité centriste, *The New York Times*, a publié un éditorial le 8 octobre affirmant que les manifestants avaient en effet «un message clair et des propositions politiques précises «et que le mouvement était «plus qu'un soulèvement juvénile». Et le quotidien de poursuivre : «Des inégalités extrêmes sont le symbole d'une économie dysfonctionnelle dominée par un secteur financier motivé autant par la spéculation, la prédation et les financements publics que par les investissements productifs». Venant du *New York Times*, ce sont des mots forts. Enfin, le Comité de campagne démocrate pour le Congrès a mis en circulation une pétition demandant aux militants démocrates de déclarer : «Je suis avec les manifestants d'Occuper Wall Street». Le mouvement est devenu respectable.

Et avec la respectabilité naît le danger : c'est l'Etape n° 4. Un grand mouvement de protestation, quand il prend, fait généralement face à deux grandes menaces. La première, c'est l'organisation d'importantes contre-manifestations de rue par la droite. Eric Cantor, le très droitier (et astucieux) dirigeant républicain du Congrès, a déjà lancé un tel appel. Ces contre-manifestations peuvent devenir très féroces. Le mouvement «Occuper Wall Street» doit se préparer à une telle éventualité et réfléchir à la façon dont il compte les gérer ou les contenir.

Mais la seconde et plus grande menace vient du succès même de ce mouvement. A mesure qu'il s'attire des soutiens, il augmente la diversité des opinions dans ses rangs. Le problème est ici, comme toujours, de savoir comment éviter le Scylla d'un purisme voué à l'échec du fait d'une base de soutien trop étroite, et d'éviter le risque symétrique du Charybde qui est de perdre la cohérence politique du fait d'une base trop large. Il n'y a pas de solution simple pour éviter de tomber dans l'un ou l'autre de ces extrêmes. Il s'agit de quelque chose de difficile à gérer.

Quant à l'avenir, il se pourrait que le mouvement continue de monter en puissance. Il pourrait bien se montrer capable de réaliser deux choses : obliger le gouvernement à une révision de court terme sur ce qu'il pense faire pour réduire les souffrances que ressent douloureusement la population ; et provoquer une transformation de long terme dans la façon dont de vastes segments de la population américaine envisagent la crise structurelle du capitalisme et les transformations géopolitiques majeures en train de se produire du fait du caractère multipolaire du monde dans lequel nous vivons désormais.

Et même si le mouvement «Occuper Wall Street» devait commencer à s'essouffler, par fatigue ou à cause de la répression, il a d'ores et déjà réussi. Il laissera un héritage durable, tout comme le firent les soulèvements de 1968. Les Etats-Unis auront changé, et ce, dans un sens positif. Comme le dit le dicton, «Rome ne s'est pas faite en un jour». Construire un système-monde nouveau et meilleur, des Etats-Unis nouveaux et meilleurs est une tâche qui exige des efforts, encore et toujours, génération après génération. Mais un autre monde est en effet possible (bien que pas inéluctable). Et nous pouvons faire la différence. «Occuper Wall Street» est en train de faire la différence, une grosse différence.

Fonder la justice politique, économique et sociale à travers une taxe sur les transactions financières - Un impôt pour le multilatéralisme

William R. Pace

Directeur exécutif du *World Federalist Movement* - New York

Traduit de l'anglais par Jean-François Billion - Lyon

Le *World Federalist Movement-Institute for Global Policy (WFM-IGP)* propose à la réflexion une méthode démocratique et équitable de distribution des fonds provenant d'une taxe sur les transactions financières (*Currency Transaction Tax - CTT*). Les revenus issus d'une CTT pourraient atteindre 71 milliards de dollars, en prenant un taux conservateur de 0,01 %. Environ la moitié de cette somme serait utilisée pour une série de fonds destinés aux questions prioritaires suivies par les Nations unies, y compris la paix et la sécurité, l'environnement, le développement, la santé et les droits humains. L'autre moitié soutiendrait les parlements nationaux et les organisations régionales, apportant ainsi une incitation aux Etats pour participer au mécanisme de taxation.

La proposition reprend et intègre un certain nombre des politiques importantes du *WFM-IGM*, y compris :

- la promotion de la régulation internationale des spéculations commerciales de monnaies nationales, néfastes et souvent désastreuses ;
- la nécessité de fournir des ressources nécessaires à la gestion des crises globales aux organisations régionales et internationales ;
- le but de mettre en place des financements indépendants afin que le multilatéralisme puisse atténuer les déficits et inéquités grossiers dans le financement des organisations internationales ;
- la valeur d'incitations concrètes pour faire progresser les principes démocratiques dans la gouvernance globale, et,
- la facilitation d'un traitement équitable pour tous les principaux domaines des affaires internationales, y compris les trois piliers du travail des Nations unies : la paix et la sécurité, le développement et les droits humains.

Le *WFM-IGP* a soutenu la Taxe Tobin afin de décourager les spéculations monétaires nocives, des propositions pour un impôt sur le transport aérien afin de soutenir le développement durable, la taxation des transactions sur les armes, les sanctions et les réparations pour les violations des lois humanitaires internationales, parmi d'autres. Toutefois, presque toutes ces propositions ont échoué, non pour des difficultés techniques mais à cause d'un manque de volonté politique et même d'une violente opposition politique.

Dans les derniers mois la crise financière globale catastrophique a ouvert des opportunités pour des propositions qui auraient été utopiques un an auparavant. En effet, les responsables des gouvernements les plus puissants ont appelé à des réformes fondamentales de l'architecture financière globale.

Le *WFM-IGP* appelle les gouvernements, les parlements et la société civile globale à promulguer une très faible imposition ou

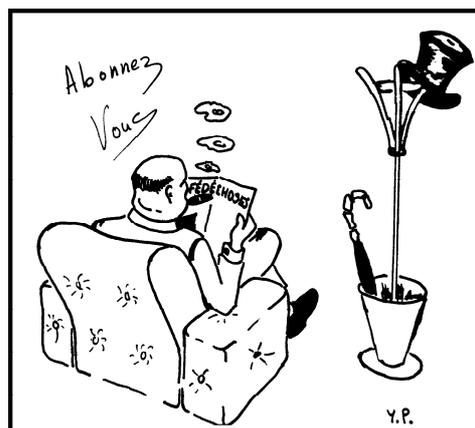
taxe sur les transactions monétaires internationales. Même très faible, une telle taxation lèverait un montant allant de dizaines à des centaines de milliards de dollars ou d'euros, alors que dans le même temps elle découragerait les pratiques de commerce monétaire destructrices. Ses revenus pourraient être partagés entre des institutions globales, les organisations régionales et les parlements des pays participants.

Les fonds destinés aux organisations internationales seraient déposés de manière égalitaire en une dizaine au moins de «trusts de financements sectoriels», y compris pour : la paix et la sécurité, le développement et l'éradication de la pauvreté, les droits humains, l'éducation, l'émancipation des femmes, la santé et l'éradication de la maladie, la protection de l'environnement, les enfants, le désarmement et la diminution de la dette.

La mise à disposition des fonds dans les divers secteurs serait déterminée par les organisations internationales concernées, en accord avec des formules et des processus de décision de préférence établis par consensus, avec un rôle consultatif reconnu aux organisations non gouvernementales ayant une réelle expertise. (Les ONG devraient participer sur la base des principes de la Résolution 1996 / 31 de l'ECOSOC des Nations unies). Chaque secteur ou «trust de financement» déciderait de ses propres formules et processus, et aucun fonds de tel ou tel «trust sectoriel» ne pourrait être déboursé avant que ces agréments n'aient été passés. Ainsi, certains secteurs pourraient procéder rapidement, d'autres pourraient avoir besoin de temps et de multiples négociations. Durant leurs délibérations, cependant, les «trusts sectoriels» concernés accumuleraient des revenus provenant de la taxe sur les transactions financières. Les procédures d'application seraient soumises à un mécanisme de révision avec un calendrier précis.

La formule de distribution aux parlements et aux organisations régionales et internationales serait précisée en tout ou partie dans le traité fondateur. Nous proposons qu'au départ les organisations internationales perçoivent 50 %, les parlements nationaux 40 % et les organisations régionales 10 % des revenus de la taxe sur les transactions financières.

Les incitations aux gouvernements, aux parlements, aux organisations internationales et à la société civile globale pour qu'ils soutiennent cette initiative sont élémentaires : financer, tout en décourageant le commerce spéculatif néfaste sur les devises. Si l'imposition générerait entre 50 et 500 milliards de dollars, ce montant représenterait un stimulant colossal pour les objectifs et les programmes des organismes multilatéraux. La redistribution de ce montant n'aurait pas qu'un effet négligeable sur l'économie globale, mais serait aussi un mécanisme bénéfique de régulation.



Pas de globalisation sans représentation

Richard Laming
Président, *Federal Union*, Londres

Traduit de l'anglais par Jacques Chauvin - Paris

Que les manifestants devant la Cathédrale Saint-Paul soient critiques du capitalisme mondial ne devrait pas être une surprise. Est-ce que tout le monde n'objecte pas à la façon dont ce qui était effectivement du jeu sur des marchés sans règles a presque démolé le système financier et mené la croissance à un arrêt ?

S'il faut restaurer la confiance en l'économie, ramenant des emplois et des niveaux de vie améliorés, et rétablir les finances publiques sur une base solide, notre attitude envers les banques et les marchés financiers va devoir changer. De nouvelles règles seront nécessaires pour restreindre leurs impulsions les plus risquées et protéger l'économie en général de la menace de l'effondrement systémique.

Mais il ne suffit pas de vouloir les fins ; il est aussi nécessaire de fournir les moyens. Pourquoi une telle réglementation a-t-elle manqué dans le passé ? C'est parce que l'économie et les affaires sont devenues mondiales, mais non leur équivalent réglementaire et politique.

C'est le fondement des objections faites aux présentes institutions de gouvernance mondiale. Ce n'est pas que ces institutions soient mal conçues, mais qu'elles sont inachevées. Tel est le sens des exigences de démocratie mondiale sur les bannières devant Saint-Paul.

Ce n'est pas un mal que les banquiers soient gourmands : cela fait partie de la description de leur métier. Ce qui est un mal c'est que la régulation des banquiers permette et même encourage la cupidité des banquiers au point de mettre en péril les banques elles même. Les banques peuvent être leurs pires ennemies et nous avons découvert qu'elles ne pouvaient pas compter sur elles même pour se réguler. Le crash financier a révélé le besoin d'un nouveau code et l'interdépendance des marchés financiers montre à quel point ce code a besoin d'être mondial dans sa dimension.

Les institutions de la gouvernance mondiale sont incomplètes dans la mesure où elles ne sont pas encore assez efficaces.

Mais, si elles doivent assumer un plus grand rôle dans la régulation de l'économie et, par là, acquérir une plus grande influence sur notre vie quotidienne, il leur faut aussi devenir plus démocratiques, plus transparentes et plus responsables.

Les décisions qu'elles prennent sont, de plus en plus, analogues à celles de nos gouvernements nationaux et, dans ce cas, leurs mécanismes de responsabilité et de légitimité devraient l'être aussi. En fait, étant donné qu'elles seront nécessairement plus loin du citoyen, ces mécanismes sont, à tout le moins, plus importants, pas moins.

Une succession de sommets internationaux, rassemblant des chefs de gouvernement derrière des portes closes, a fait la preuve qu'elle était un système au service de ces intérêts précisément qui doivent être restreints.

Mais si tels sont les problèmes, que peut-on faire ? Il y a plusieurs possibilités de réforme.

D'abord, nous devons réviser la distribution des voix dans le système financier mondial. A l'heure actuelle, les règlements accordent plus de voix aux gens des pays riches qu'aux gens des pays pauvres. Par exemple, l'Australie, l'un des pays riches,

a presque deux fois autant de poids dans les votes que l'Indonésie, bien que cette dernière en ait dix fois la population. Ici, au Royaume uni, le lien historique entre la richesse et le droit de vote a été abandonné en 1918. Si le lien historique entre l'argent et le droit de vote a été coupé pour les élections à la Chambre des Communes, pourquoi le tolérons-nous à la Banque mondiale ?

Ensuite, il y a le contrôle des dépenses publiques. L'argent des cautions du FMI est garanti par des gouvernements nationaux, mais ils le tirent de fonds publics fournis finalement par les contribuables. Les parlements nationaux peuvent bien être invités après coup à approuver ce à quoi leurs gouvernements respectifs se sont engagés, pas à discuter de la stratégie mais à ratifier un accord qui a déjà été passé.

Le principe que les dépenses publiques ne devraient pas être à la discrétion du seul exécutif fut au coeur des débats autour du Budget de la Marine dans les années 1630. Pourquoi n'y insistons-nous toujours pas au FMI ?

Et quand nous avons nos institutions mondiales, qui devrait les conduire ? Après la démission de Dominique Strauss-Khan du FMI, on a beaucoup discuté de la signification politique de qui pourrait être son successeur en tant que directeur. Y aurait-il plus ou moins de soutien international à la zone euro dans ses difficultés ? Beaucoup de discussion partout, c'est à dire, sauf parmi les gens que nous avons élus.

Les Américains nomment leurs ambassadeurs et les Européens leurs membres de la Commission européenne après une enquête et des auditions parlementaires ouvertes. Les officiels qui mènent nos institutions mondiales pourraient être soumis à un examen public similaire. Pourquoi ne faisons-nous pas cela aux Nations unies ?

On entend souvent se plaindre à grands cris de ce que la globalisation est en train d'affaiblir nos systèmes démocratiques nationaux mais c'est le système à moitié bâti de gouvernance mondiale qui est la cause de cet affaiblissement. Les gouvernements et les parlements nationaux ont perdu leurs pouvoirs et leurs électeurs veulent qu'ils les retrouvent.

Une façon de le faire serait de se retirer complètement de la globalisation, par un retour aux jours à moitié oubliés du 19^e siècle. Mais cela signifierait tourner le dos définitivement au commerce et à la prospérité et laisser nos présentes menaces environnementales faire leur pire.

Une autre façon est de prendre ces principes de la démocratie représentative auxquels nous tenons chez nous et de les porter au niveau mondial. Les institutions mondiales devraient être sous une contrainte de transparence et de responsabilité aussi ferme que leurs équivalents nationaux. Des décisions prises par des gens au pouvoir... et, d'abord, les décisions quant à qui y placer devraient être ouvertes à l'enquête publique. Tout aussi sûrement qu'au niveau national, ces décisions concernent la dépense de l'argent des contribuables.

Il a fallu un long processus pour créer les systèmes de démocratie que nous connaissons aujourd'hui, comme les pays du Printemps arabe le découvriront pour eux-mêmes, mais ce n'est pas une raison pour qu'ils ne commencent pas. Ce sera un bien plus long cheminement pour atteindre quelque chose méritant le nom de démocratie mondiale mais les propositions que j'ai suggérées sont un point de départ.

D'une manière fameuse, John Bright a déclaré que l'Angleterre était la Mère des Parlements. Elle manquerait à son devoir maternel si elle ne soutenait pas l'idée parlementaire à la plus grande de toutes les échelles.

Réforme du Conseil de sécurité - Ne pariez pas contre...

Fergus Watt

Directeur exécutif des *Canadian World Federalists* - Ottawa

Traduit de l'anglais par Jean-François Billion - Lyon

Tout à la fois pour ceux qui soutiennent et ceux qui critiquent le système des Nations unies, la structure du Conseil de sécurité (CS) est devenue le symbole de la faiblesse institutionnelle et du caractère représentatif anachronique de l'organisation. Le CS est responsable du maintien de la paix internationale et de la sécurité. C'est le seul organe des Nations unies dont les décisions soient contraignantes pour les Etats membres. Lors de sa création, c'est le CS, avec ses membres permanents (les «P5» : Chine, Etats-Unis, France, Royaume uni et Union soviétique), les puissances victorieuses de la seconde guerre mondiale, qui se sont réservées pour elles mêmes le pouvoir de veto, ce qui a suscité des appels, parmi les fédéralistes mondiaux entre autres, pour une assise plus démocratique et susceptible de rendre des comptes de gouvernance globale.

Bien que les divers défauts de cette institution soient largement reconnus dans les premiers temps de l'ONU, il a été prouvé qu'il était difficile d'y porter remède. L'éclatement de la guerre froide signifia qu'une Conférence de révision de la Charte de l'ONU (convoquée selon l'article 109) n'a jamais été réunie.

Le CS a été élargi pour la dernière fois en 1965, lorsque ses membres sont passés de 11 à 15, à une époque où l'ONU n'avait que 118 Etats membres. Elle en a aujourd'hui 193. A la fin de la guerre froide, les Etats membres se sont mis d'accord pour créer un groupe de travail afin d'examiner les options pour un CS plus représentatif. Mais les tentatives pour l'élargir, au cours des dernières 19 années, se sont enlisées dans des discussions sur le nombre de nouveaux sièges additionnels à créer, sur le fait de savoir si certains d'entre eux devraient être permanents et si ces derniers devraient avoir le droit de veto. Actuellement, les 10 membres non-permanents du CS sont élus pour une période de deux années et n'ont pas le droit de veto. La perception conventionnelle c'est que le pouvoir de veto des «P5», y compris de s'opposer à des réformes de la Charte, signifie que toute proposition visant à ajouter de nouveaux membres permanents a peu de chance de succès.

Mais cela pourrait être en train de changer

Il y a beaucoup, beaucoup, de propositions pour un CS réformé et, à l'occasion des négociations au sein de l'Assemblée générale (AG), il y a divers groupes d'Etats qui s'affrontent ayant leurs propres intérêts. Le groupe d'Etats connu comme le «G4» (Allemagne, Brésil, Inde et Japon) est à l'origine de nombreuses discussions et estime que, en vertu de leur taille, de leur population et de leur influence économique et/ou militaire, ils devraient avoir le statut de membres permanents au sein d'un CS réformé. Le «G4» reconnaît également le besoin d'inclure au CS une représentation accrue de l'Afrique ; le groupe des Etats africains a réclamé deux nouveaux membres permanents et jusqu'à cinq sièges non permanents dans un CS réformé, toutefois, il n'a pas atteint de consensus concernant les Etats devant devenir membres permanents (même si la plupart des observateurs identifient l'Afrique du sud et le Nigéria).

En opposition au «G4», un groupe d'Etats se donnant le nom de «S'unir pour le consensus» (*Uniting for consensus*) regroupe des

pouvoirs régionaux dont beaucoup perdraient de l'influence si les propositions du «G4» étaient adoptées. Ainsi ce groupe «pour le consensus» inclue des pays comme l'Italie, l'Espagne, la Turquie, le Canada, le Mexique, la Colombie, l'Argentine, la Corée du sud, l'Indonésie et quelques autres Etats de moindre importance. Le Canada a rejoint ce groupe prioritairement pour le désir qu'il n'y ait pas de changement aux cinq membres permanents actuels, c'est-à-dire que les Etats-Unis conservent leur rôle dominant. Lentement, mais inexorablement, la pression pour un changement s'est accrue.

Après 16 années, les discussions sont passées en 2007 et 2008 d'un «groupe de travail ouvert» de l'AG aux négociations actuelles entre les gouvernements. Et, en mai 2010, un texte de négociation -une compilation de positions des Etats membres- a été distribuée. Lors de la parution de cette base de négociation, la *Campaign for UN Reform Education*, l'une des quelques organisations de la société civile suivant ces discussions, a commenté qu'il pouvait signifier «peut-être la fin d'un lent commencement et le début d'un progrès substantiel vers une réforme réelle». Parmi les facteurs contributifs qui ont accéléré l'impulsion qui sous tend les discussions concernant la réforme du CS l'on retrouve le déclin de l'influence des Etats-Unis et les progrès d'un monde plus multipolaire ainsi qu'une pression découlant de l'exemple du G20. Même si le G20 manque de la base juridique et de l'autorité contraignante dont jouit le CS en matière de sécurité internationale, il est toutefois considéré dans de nombreuses capitales comme un forum de gouvernance plus représentatif. Au sein de l'ONU il y a une pression croissante soit pour réformer le CS ou pour qu'il soit davantage mis de côté. L'été dernier, des bruits ont retenti sur le fait que le «G4» pourrait avoir assez de voix pour soumettre une version épurée de ses propositions au vote de l'AG. Un message sur un blog en juillet de Stewart Patrick, de l'influent *U.S. Council on Foreign Relations* a signalé que «les quatre principaux aspirants à de nouveaux sièges permanents - le groupe connu comme le 'G4' (composé de) l'Inde, de l'Allemagne, du Japon et du Brésil- s'est accordé sur un projet de résolution pour étendre le nombre de membres permanents et élus du Conseil de sécurité». M. Patrick a également suggéré que la résolution avait déjà 100 des 128 votes positifs nécessaires à son adoption.

Et au Canada, l'ancien Vice ministre des Affaires étrangères, M. Gordon Smith a publié dans les pages du quotidien *Globe and Mail* des recommandations pressantes sur comment le Canada devrait répondre à ces changements imminents dans la gouvernance mondiale. Malheureusement, ces rumeurs se sont avérées infondées. Le «G4» n'a finalement pas soumis de résolution à la session annuelle de l'AG. Mais le fait qu'il ait pu être près d'y parvenir a réveillé l'attention et davantage d'opposition.

Perspectives fédéralistes mondiales

Les fédéralistes mondiaux se sont, depuis les premiers temps de leur mouvement, opposés aux dispositions de la Charte des Nations unies qui accordent à quelques Etats un siège permanent et le droit de veto. Le veto mène à un processus décisionnel du Conseil inconsistant et non fiable. Il suffit d'une objection de l'un des 5 membres permanents pour bloquer son action. Par ailleurs, le système du veto permet aux membres permanents d'utiliser leur position au Conseil pour poursuivre leurs intérêts nationaux, souvent en opposition avec l'intérêt global à la paix et à la sécurité pris en compte par la Charte. De

plus, les fédéralistes mondiaux sont opposés à l'hégémonie globale ou régionale que le statut de membre permanent favorise. Il n'est donc pas surprenant que, pour la plupart, ils trouvent peu d'intérêt à un Conseil réformé par l'ajout de nouveaux membres permanents avec ou sans droit de veto.

On pourrait créer un Conseil plus représentatif et digne de confiance avec des réformes qui remplacent le système du veto par des formules de vote pondéré. On pourrait aussi fonder un Conseil avec une composition sur une base plus régionale, dans lequel les régions du monde choisiraient leurs membres respectifs.

Toutefois, ces options comptent peu dans les discussions présentes, dans lesquelles la règle du jeu, c'est que les gouvernements nationaux recherchent le pouvoir et le prestige qui va de pair avec une représentation accrue au sein d'un CS réformé. L'une des initiatives dans les actuelles négociations intergouvernementales soutenue par le WFM ce sont les propositions du «S5» pour une amélioration des méthodes de travail du Conseil. Les propositions du «S5» (pour «Cinq petits»-*Small five*: Jordanie, Costa Rica, Liechtenstein, Suisse et Singapour), même si elles peuvent sembler administratives et technocratiques, seraient très significatives pour améliorer l'autorité du Conseil et son efficacité. Ces propositions permettraient de :

- s'assurer que les règles de procédure du Conseil soient mieux comprises et unanimement appliquées ;
- rendre ses décisions plus transparentes ;
- rendre ses organes subsidiaires plus efficaces ;
- améliorer la coordination et la confiance parmi les pays fournissant des contingents, et,
- améliorer les relations avec d'autres structures du système des Nations unies y compris l'Assemblée générale.

L'une des propositions du «S5» particulièrement mise en lumière par les fédéralistes mondiaux (en particulier en raison de l'intérêt programmatique du WFM pour la «Responsabilité de protéger») appelle les membres permanents du CS à limiter l'usage du droit de veto pour bloquer ses actions dans les situations comprenant génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et autres violations de la loi humanitaire internationale. Une résolution en ce sens, sur la «responsabilité de ne pas utiliser le veto» a été cette année soutenue par la réunion annuelle (à Washington) du Conseil du WFM.

Le quasi succès de l'appel du «G4» cette année pourrait signifier qu'une réforme du Conseil est imminente, et tout ce qui en reste c'est un jeu sans fin de négociations sur la configuration finale d'un Conseil réformé. Ou, cela peut servir de signal d'alarme à ses opposants. Mais on devrait revenir sur les vieilles idées selon lesquelles les négociations pour une réforme du Conseil de sécurité ne mènent nulle part. Le changement est possible.

« Faites comme eux, abonnez vous ! »



Un siège pour l'Union européenne au Conseil de sécurité Comme premier pas vers une organisation démocratique de la sécurité mondiale

Joan Marc Simon

Responsable de *Democracia Global*, Barcelone - Membre du Comité fédéral de l'UEF Europe et du Conseil du WFM

Traduit de l'anglais par Jacques Chauvin - Paris

La réforme du Conseil de sécurité des Nations unies (CS) est une question toujours pendante que pose la gouvernance mondiale. Installé en 1946, par les vainqueurs de la seconde guerre mondiale, il représente un ordre mondial qui n'existe plus, celui de la France, du Royaume uni, des Etats-Unis, de la Chine et de la Russie en tant que «gendarmes» mondiaux.

Bien que dépassé et déséquilibré quant à sa représentation, le CS continue d'être le seul organisme mondial chargé du devoir de traiter les problèmes mondiaux de sécurité.

Le CS n'est pas, et n'a jamais été, conçu pour être démocratique, responsable, représentatif ou transparent. Cela a justifié de nombreuses demandes de réforme. Les principaux obstacles à la réforme de cet organisme sont au nombre de deux : primo, ceux qui siègent au CS ne sont pas disposés à renoncer à leur pouvoir de veto ou à le partager et, secundo, il y a tant de candidats à l'entrée dans ce club que l'ouvrir sans changer le droit de veto rendrait le CS simplement inopérant.

Dans le débat plus général au sujet de la réforme du CS, il y a aussi la question de savoir si l'Union européenne (UE) devrait devenir membre ou observateur en son sein. Cette option soulève beaucoup d'opposition, à la fois de l'intérieur de l'UE (France et Royaume uni) comme de l'extérieur. Alternativement, des experts ont proposé une réforme du CS dans laquelle l'UE, et d'autres organisations régionales semblables, pourraient siéger pour discuter des problèmes de sécurité mondiale. Cette option a été largement considérée comme visionnaire et politiquement irréaliste. Cependant, les derniers développements dans le monde et la régionalisation croissante en Amérique du Sud, Afrique et Asie, commence à suggérer une tendance qui pourrait changer la politique mondiale telle que nous la connaissons. La question est de savoir comment la modification d'un CS composé d'un club select et rivé de cinq pays évoluerait en un conseil de régions du monde.

Changer la structure institutionnelle du CS

L'architecture des Nations unies et, plus particulièrement, celle du CS, est beaucoup plus faible que celle de l'UE. Les pères de l'UE voulaient (comme Jean Monnet l'a dit) que «les institutions leur survivent», dans le sens que les institutions seraient capables de faire avancer l'intégration européenne après la mort des pères fondateurs et quand le souvenir de la guerre se serait estompé. En effet, les institutions de l'UE ont été conçues de manière à permettre des élargissements, des progrès démocratiques, des changements dans la distribution du pouvoir et d'autres changements. Le CS est exactement à l'opposé. C'est une structure qui a été conçue pour une réalité historique très différente et qui en tant que telle, ne se prête pas aux élargissements ou aux démocratisations. Avec le veto comme caractéristique de son principal mode de décision, l'architecture du CS ne fournit pas d'encouragement à changer des membres permanents, tels que la France ou le Royaume uni, qui

s'accrochent à des privilèges sans égard à la manière injuste dont ils accroissent leur poids dans la politique mondiale.

L'Allemagne a, depuis vingt ans, par intermittences, fait pression pour avoir un siège permanent au CS et, après le probable échec de l'initiative du G4 (Allemagne, Brésil, Inde et Japon faisant pression pour avoir des sièges permanents), il semble que la première économie européenne, devra chercher une autre stratégie pour y faire entendre sa voix. L'Allemagne a toujours déclaré que son but était d'obtenir un siège européen au CS, mais, au vu de la réponse négative du Royaume uni et de la France quant à renoncer à leurs sièges, cela a été vu comme une mission impossible.

Un siège pour l'UE au CS

Quels sont les arguments pour que l'UE ait un siège au CS ? A la différence de sa politique commerciale, l'UE n'a pas une politique étrangère et de défense unique. Donc, beaucoup prétendent que c'est une raison pour ne pas changer le *statu quo*. Cependant, il se pourrait bien que le siège de l'UE au CS puisse être un moyen plutôt qu'une fin en elle-même : en étant au CS, l'UE pourrait être forcée de développer une politique étrangère plus cohérente de façon à parler d'une seule voix.

Une autre conséquence de la présence de l'UE au CS serait la première injection de fédéralisme mondial en son sein. Un tel coup pourrait ouvrir la porte à d'autres régions du monde, telle que l'Afrique. En même temps, il n'est pas vraisemblable que des régions du monde telles que l'UE puissent obtenir le pouvoir de veto, à moins que la France et le Royaume uni renoncent à leurs privilèges -ce qu'elles ne feront pas dans le futur proche.

La principale raison pratique derrière le désir de l'UE d'avoir un siège au CS pourrait être de donner, indirectement, à l'Allemagne un siège à la table du CS. Cela est particulièrement pertinent après les frustrantes tentatives durant la dernière décennie pour obtenir un siège.

Malgré ces motifs, il est généralement admis que tout changement du *statu quo* qui requiert la réouverture de la Charte des Nations unies, n'est susceptible d'intervenir à court terme. Plus de pression de la part des économies émergentes pour modifier l'équilibre des pouvoirs dans les organismes de gouvernance mondiale est nécessaire avant que la forteresse du CS puisse être ébranlée.

Une réforme faisable du CS à court terme

De manière à développer une solution réaliste à court terme, tout en continuant à discuter du développement du régionalisme mondial, nous devrions prendre en compte les facteurs suivants. Premièrement, comme il en a été discuté ci-dessus, il est impensable que la France et le Royaume uni abandonnent leur siège au CS librement. Deuxièmement, il est dans l'intérêt de l'UE de trouver une réponse aux appels pour une représentation plus équilibrée et mise à jour des puissances mondiales -et le plus tôt sera le mieux, parce que son déclin sur la scène mondiale est associé au déclin de son pouvoir de négociation. Troisièmement, qu'une solution doit être trouvée pour faire place à l'Allemagne dans le nouvel ordre mondial, spécialement après l'échec de l'expérience du G4. Quatrièmement, qu'en dehors de l'Europe, le sentiment est qu'il y a déjà «trop d'Européens» dans les institutions mondiales. Et finalement que, quelle que soit la solution trouvée, il est préférable qu'elle ne requiert pas d'amender la charte des Nations unies car cela pourrait ouvrir la boîte de Pandore.

En gardant ces conditions à l'esprit, une solution réalisable à

court terme pour l'UE -et, plus concrètement, pour l'Allemagne- serait de fusionner les deux régions européennes ayant le droit de nommer des membres non-permanents au CS (l'Europe de l'Ouest a le droit de sélectionner 2 membres non-permanents et l'Europe de l'Est 1) et de les fondre dans un groupe «EU + autres», mais en ne donnant, à cette nouvelle région, que deux sièges tournants non permanents. Cette option permettrait à l'UE d'arranger au moins un de ces représentants et, par suite, de donner priorité à l'Allemagne en sorte qu'elle pourrait être effectivement présente à la plupart des négociations au CS -bien que sans le droit de veto. De plus, cela diminuerait la présence «européenne» au CS -elle aurait deux au lieu de trois membres non-permanents, ce qui pourrait rendre cette proposition acceptable pour d'autres pays du monde qui pensent que la représentation européenne devrait être diminuée. Finalement, elle donnerait à l'UE la possibilité de travailler mieux en tant que coordinateur de ce nouveau groupement des Nations unies.

La montée du régionalisme mondial

A plus long terme et avec une perspective soutenable pour le CS, nous devrions noter, tout autour du globe, une tendance croissante à l'intégration régionale. Bizarrement, c'est au moment où le projet d'intégration européenne se trouve à ses niveaux de popularité les plus bas que l'on peut trouver ailleurs du progrès dans l'intégration.

En Amérique latine, la dernière décennie a apporté un rapprochement sans précédent entre pays et chefs d'Etat qui s'est matérialisé par une coopération sans cesse croissante. Par exemple, le *Mercosur*, une zone de libre-échange entre des pays d'Amérique du sud établie en 1991 a connu une grande avancée en 2005 quand elle a décidé de commencer à élire ses parlementaires à partir de 2011 et d'organiser des élections simultanées en 2014. Sur le continent africain, l'Union africaine, fondée en 2002 seulement et composée de tous les pays africains à l'exception du Maroc, a aussi fait un progrès inattendu et, en moins d'une décennie et en suivant une voie différente, elle avance vers une union politique sans être passée d'abord par une étape économique de libre-échange.

En Asie, ce qui commença comme un club pour les pays du Sud-est asiatique (*ASEAN*) en 1967 a reçu un intérêt croissant de la part du reste du continent et, bien qu'il soit principalement une organisation économique sans ambitions de politique étrangère, c'est un fait qu'il a été un instrument du progrès de la régionalisation dans cette zone.

Ce ne sont que trois exemples qui indiquent une tendance ; celle d'une régionalisation croissante dans le monde. Elles sont à des stades de développement différents, suivent différents modèles et sont encore très loin d'atteindre le degré d'intégration de l'UE. Cependant, la tendance est importante et elle justifie que l'on explore l'option d'une future régionalisation du monde qui pourrait être utile pour envisager une nouvelle sorte de gouvernance mondiale dans l'avenir du CS.

Un CS composé de régions du monde

Les avantages d'avoir un CS composé de régions du monde sont significatifs. Premièrement, cela permettrait d'avoir une meilleure et plus large représentation de la communauté internationale, ce qui accroît le légitimité de l'institution. Deuxièmement, même dans le cas où le veto prévaudrait, le nombre limité de membres (les régions mondiales ne seraient pas plus de dix) rendrait l'organisation plus opérationnelle que les options actuelles d'élargissement du CS. Finalement, une

telle structure convient à la logique traditionnelle (jusqu'ici jamais défaite) de l'organisation étatique, dans laquelle le CS pourrait devenir une chambre haute représentant des Etats via l'organisation internationale et permettre le développement d'une autre chambre représentant le peuple (un parlement mondial tel que proposé par la campagne de l'*UNPA*). La distribution des droits de vote et la composition des deux chambres de façon à ce qu'elles soient représentatives est une question technique qui dépasse le cadre de cet article. Cependant, l'UE est un bon exemple de la façon de distribuer le pouvoir de façon à accommoder des Etats de populations et de PIB différents.

En avançant sur la voie du régionalisme mondial

L'idée d'avoir un CS composé seulement d'organisations internationales sur le modèle de l'UE est encore loin mais, en considérant la montée du régionalisme mondial, elle ne devrait plus être considérée comme par trop visionnaire. En fait, il est nécessaire de fixer un but de cet ordre afin d'orienter la réforme du CS sur une voie qui permette de rendre les progrès mesurables et qui définisse un objectif final qui soit acceptable et désirable pour la communauté internationale.

Deux conditions doivent être remplies pour qu'un CS composé d'organisations internationales soit faisable : en premier, ces organisations internationales devraient être capables de parler d'une seule voix et, en second, il faut qu'elles soient capables de mettre en œuvre les décisions prises au sein du CS. Actuellement, l'UE a le pouvoir de mettre en œuvre les décisions, telles que des sanctions. Quand il s'agit de parler d'une seule voix, l'UE remplit aussi cette condition dans la plupart des cas, bien qu'il est aussi vrai l'UE tend à être divisée sur les plus importantes décisions. Cependant, ni l'une ni l'autre de ces deux conditions n'est encore remplie par aucune autre organisation internationale régionale. Il est donc nécessaire d'attendre jusqu'à ce que des organisations telles que l'Union africaine, le *Mercosur*, l'*ASEAN* et d'autres puissent atteindre le niveau minimum d'intégration qui rendrait un tel CS acceptable et fonctionnel.

Le rôle de l'UE dans la réforme du CS

Avancer vers un CS composé de régions mondiales sera lent... Changer le *statu quo* n'est jamais facile. Cependant, l'UE a un important rôle à jouer dans cette transition. Etant la région mondiale la plus développée en termes d'intégration politique et économique, l'UE pourrait commencer par demander un siège d'observateur permanent au CS à la condition que d'autres régions mondiales qui veulent et peuvent être représentées soient aussi autorisées à rejoindre le CS en tant qu'observateurs à partir du moment où elles remplissent au moins l'une des deux conditions mentionnées ci-dessus (capacité de parler d'une seule voix et d'appliquer des décisions). Cette dernière condition consistant à ouvrir la porte à d'autres régions du monde est une obligation ; d'abord, parce que la plupart des pays sont opposés à un siège pour l'UE au CS en raison de la surreprésentation des Européens et qu'ils ne pourraient soutenir cette option que si la porte était ouverte à leur région aussi. Ensuite, parce que la participation des régions mondiales en tant qu'observateurs, aurait un effet sur le développement de procédures et de mécanismes pour organiser des positions communes et la mise en œuvre de décisions parmi les régions mondiales.

Cet apprentissage par l'action serait important pour préparer un avenir où le CS serait composé seulement de régions mondiales. Ce changement consistant à inviter des régions mondiales à

participer en tant qu'observateurs ne demanderait pas d'amender la Charte des Nations unies à court terme, tant que les régions ne sont que des observateurs. Et ce serait seulement quand les régions mondiales auraient suffisamment évolué qu'il serait temps de considérer l'amendement de la Charte pour remplacer le CS actuel par un nouveau, composé de régions mondiales et, peut-être, d'un grand Etat tel que les Etats-Unis, la Chine ou la Russie.

Un forum pour les régions mondiales hors de l'ONU

L'autre option est de créer un forum en dehors du cadre de l'ONU où les régions mondiales puissent commencer à interagir et négocier aussi bien qu'échanger leur meilleurs pratiques. Au début et à cause des niveaux différents d'intégration il n'y aurait pas besoin de prendre des décisions contraignantes, mais, dans un futur pas trop éloigné, il serait possible d'envisager de développer une législation acceptée en commun et de prendre des décisions applicables aux pays liés aux régions représentées. Cela pourrait être l'embryon d'une chambre haute mondiale qui pourrait, un jour, remplacer le CS. Dans ce cas, le *leadership* de l'UE pour établir ce forum serait bienvenu et recommandable. En invitant d'autres régions du monde à s'asseoir en tant qu'égaux à la même table, il aiderait à combattre la perception négative que le reste du monde a de ce que certains appellent «la supériorité morale européenne».

La difficulté des deux options, outre l'intégration encore insuffisante des régions non européennes, est l'opposition des membres actuels du CS qui sont indubitablement méfiants de toute initiative qui puisse gêner leur position privilégiée. Cependant, il y a plus de pays à l'extérieur du CS qu'à l'intérieur et, avec les économies émergentes, il peut y avoir un bon consensus pour aller dans la direction d'une réforme qui soit acceptable pour la majorité.

La dernière chance de l'Europe

Les temps changent, nous nous trouvons dans une époque de multipolarisme dans les relations mondiales. Certains Etats européens refusent d'accepter que le monde a changé et que leur poids dans le monde a été considérablement réduit. La crise financière et économique en cours et les développements dans le reste du monde sont en train de façonner un nouvel ordre global où les pays européens ne seront plus de superpouvoirs. C'est seulement sous le parapluie de l'UE qu'ils peuvent continuer à influencer les politiques mondiales et, donc, il est cruciallement stratégique que les Etats membres et l'UE elle-même change leur approche de la politique mondiale.

Nous avons peut-être devant nous la dernière chance pour l'Europe d'entrer dans l'histoire comme un joueur généreux plutôt que comme un perdant. Dans des situations comme celles-ci, il est toujours mieux d'abandonner le pouvoir plutôt que de se le voir enlever. L'UE a eu une première occasion d'être mise sur la touche lors des négociations sur le changement climatique à Copenhague, où l'accord final a été conclu sans que l'UE soit dans la salle. Il y a donc une certaine urgence pour l'UE à agir tant qu'elle peut encore le faire. Si l'UE attend trop longtemps, elle pourrait voir comment l'opportunité d'obtenir un compromis décent est à jamais perdue. L'UE a besoin de changer sa politique dans les affaires mondiales et cesser de fâcher d'autres pays en poussant à davantage de surreprésentation européenne. Au lieu de cela, l'UE devrait penser au long terme et aider à l'articulation de ses partenaires naturels, à savoir les autres régions du monde. Sans doute, la construction de régions

mondiales demandera-t-elle du temps et de la patience, mais cet objectif à long terme serait l'alternative la plus stable, légitime et démocratique à la gouvernance mondiale actuelle, spécialement dans la mesure où le CS est concerné. L'UE devrait encourager et aider le développement de ces régions mondiales et préparer le terrain pour une gouvernance mondiale à un niveau nouveau et plus démocratique.

L'Europe et le monde : constitutionnaliser et démocratiser les relations internationales pour gouverner la globalisation

Lucio Levi

Professeur d'institutions politiques comparées - Université de Turin -
Président du MFE italien et membre du Comité fédéral de l'UEF et du
Bureau exécutif du WFM - Directeur de *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'italien par Jean-Luc Prevel - Lyon

L'explosion de la littérature sur la globalisation ne s'est pas encore accompagnée de l'élaboration de modèles théoriques mettant en lumière d'une manière convaincante la nature du phénomène ni de la mise en route d'instruments opérationnels pour la gouverner. L'approche économique, qui est utilisée d'une façon prédominante pour étudier la globalisation, offre un point de vue limité et réducteur, qui ne permet pas de saisir la nature du phénomène dans sa complexité. On peut faire une considération analogue pour les sciences sociales qui ont étudié la globalisation dans une perspective partielle. A mon avis, il est nécessaire d'élaborer un modèle interdisciplinaire qui utilise les contributions de diverses sciences sociales. J'expose ici les résultats auxquels ma recherche est parvenue, avec la conscience que les types idéaux sont comme les chaussures : ils doivent aider à marcher. S'ils font mal aux pieds, il faut les changer.

L'évolution des modes de production et les formes de l'Etat

La première proposition consiste à utiliser la lentille théorique offerte par le concept de *mode de production*, adopté par le matérialisme historique comme clef pour l'interprétation de l'histoire. Il permet, à mon avis, d'identifier la loi la plus générale du devenir de la société humaine et de tirer les conséquences qui en découlent « en dernière instance » sur le plan politique, juridique et économique. En d'autres termes, il permet de formuler une hypothèse concernant les structures qui sous-tendent le processus de la globalisation, qui peut être interprétée comme le produit du tournant d'une époque dans l'évolution du mode de production (la révolution scientifique de la production matérielle) qui n'a que deux précédents dans l'histoire : la révolution agraire et la révolution industrielle. Sur cette base, nous pouvons situer, la globalisation dans le cours de l'histoire. La majeure partie des universitaires (je pense parmi eux à Amartya Sen, Samir Amin et Immanuel Wallerstein¹) considère la

globalisation comme un processus historique en cours depuis des siècles, dont la date du début remonterait à la conquête de l'Amérique, même si le processus a subi une accélération dans les dernières décennies du vingtième siècle. Il s'agit, en réalité, d'un phénomène récent, comme le soutiennent d'autres universitaires (parmi lesquels Manuel Castells et Alvin Toffler²), lié à la montée de la science comme force motrice du progrès à notre époque et aux innovations qui ont révolutionné les techniques de production, les communications et les transports. Il a commencé à se manifester il y a environ cinquante ans et a changé profondément tous les aspects de notre vie : du travail aux communications et aux transports, de la construction de la personnalité à la perception de l'espace et du temps, de l'économie à la politique et au droit.

En particulier, la conception matérialiste de l'histoire permet de mettre en lumière la relation existant entre le stade de développement du mode de production et la forme des relations sociales dominantes dans une société déterminée. Plus spécifiquement, elle met en lumière un rapport précis entre les dimensions de l'Etat et le stade atteint au fur et à mesure de l'évolution du mode de production dont dépendent, en particulier, le stade de développement, non seulement des techniques de communication et de transport qui réduisent continuellement les distances entre les peuples, mais aussi des techniques administratives qui permettent de définir l'ampleur du territoire gouvernable par un centre unique. Chaque stade de l'évolution du mode de production a déterminé une multiplication et une intensification des relations sociales et les a unifiées dans des aires toujours plus vastes, de la tribu à la cité, à la nation, à la grande région du monde, jusqu'au monde entier.

D'une manière schématique, on peut affirmer que le matérialisme historique permet d'établir une relation entre le mode de production agricole et la cité-Etat, entre la première phase du mode de production industriel (l'utilisation du charbon et de la machine à vapeur) et l'Etat national, entre la seconde phase du mode de production industriel (l'utilisation de l'électricité, du pétrole et du moteur à explosion) et la fédération d'Etats qui regroupe une région entière du monde. La révolution scientifique de la production matérielle (et la révolution dans l'information et les communications), déterminées par le rôle nouveau de la science, qui est devenue la force de production la plus puissante, créent les conditions pour la formation d'une société civile globale et pour l'organisation de cette dernière dans le cadre de nouvelles formes de l'Etat au niveau mondial. En définitive, l'évolution du mode de production, en déterminant le changement de la nature des Etats, change aussi la nature des systèmes internationaux.

A la lumière de cette théorie, la relation entre l'unification européenne et la globalisation devient également claire. Ce sont des processus qui appartiennent à deux phases différentes de l'histoire : respectivement le second stade du mode de production industriel qui requiert l'organisation de l'Etat sur des espaces aux dimensions d'une grande région du monde et le mode de production scientifique qui pose le problème de l'unification politique du monde. L'unification européenne affaiblit les gouvernements nationaux, elle les pousse à coopérer parce qu'ils peuvent résoudre ensemble les problèmes auxquels ils ne

Wallerstein, *Il sistema mondiale dell'economia moderna*, Bologne, éd. Il Mulino, 1978.

² M. Castells, *L'ère de l'information*, vol. 1, *La société en réseau*, Paris, éd. Fayard, 1998 ; A. Toffler, *La troisième vague*, éd. Denoël, Paris, 1980.

¹ A. Sen, *Globalizzazione e libertà*, Milan, éd. Mondadori, 2002 ; S. Amin, *Il capitalismo nell'era della globalizzazione*, Trieste, éd. Asterios, 1997 ; I.

sont pas en mesure de faire face séparément, elle crée une société civile européenne aux côtés des sociétés civiles nationales, elle crée des institutions européennes qui représentent un mécanisme de formation des décisions politiques qui assèche progressivement les institutions nationales. Le processus est arrivé à un stade si avancé que la guerre entre les Etats membres de l'Union européenne (UE) est devenue impossible et la Constitution européenne représente l'aspect central du débat politique en Europe.

Il y a un nombre croissant de problèmes importants que même les Etats les plus puissants ne sont plus en mesure de résoudre seuls. C'est de là que découle la crise de l'Etat souverain et le besoin d'un gouvernement mondial. Tandis que l'unification européenne est en cours et que toutes les grandes régions du monde sont impliquées, avec un niveau inégal de développement, dans un processus analogue d'intégration, dans le même temps un processus d'intégration à l'échelle mondiale qui comprend toutes les régions du monde se développe.

Révolution scientifique de la production matérielle et globalisation

Il faut maintenant se demander ce qu'est la révolution scientifique de la production matérielle, tournant aujourd'hui en cours dans l'évolution du mode de production, qui offre le critère le plus général pour établir la signification de la globalisation. Comme cela arrive toujours quand un phénomène nouveau se manifeste qui marque une discontinuité importante dans l'histoire et met en crise les paradigmes culturels établis, il n'y a pas d'accord sur la manière de définir la nouvelle ère. Tous perçoivent la diversité de notre temps, mais la difficulté consiste à en déchiffrer les caractères essentiels. Zbigniew Brzezinski l'a appelé «ère technotronique»³, Joffre Dumazedier «civilisation du loisir»⁴, Radovan Richta «révolution scientifique et technologique»⁵, Ulrich Beck «société du risque»⁶, Nicholas Negroponte «monde digital»⁷, Simon Nora et Alain Minc «révolution informatique»⁸. Certaines de ces expressions, en mettant en relief un seul facteur de ce grand changement en cours, restreignent notre compréhension au lieu de l'approfondir. L'expression «révolution scientifique» semble la plus adéquate pour définir la nouvelle ère. La connaissance scientifique a désormais assumé le rôle que tenaient dans le passé le travail manuel et le capital : elle est devenue la force motrice du développement économique et social. L'affirmation du mode de production scientifique change la forme et la dimension de la vie économique et sociale. L'automation libère l'homme de la fatigue du travail manuel, réduit la quantité de travail nécessaire à la reproduction physique de l'individu, tandis qu'elle augmente la quantité de biens matériels qui servent à satisfaire les besoins élémentaires. En même temps, le processus d'intégration sociale s'étend au-delà des frontières des Etats et crée les bases de l'unification du genre humain. La révolution scientifique impose en définitive à tous les secteurs de la vie sociale une dimension beaucoup plus vaste que celle des Etats souverains, même des

plus grands.

Il existe donc une relation spécifique entre le processus de globalisation qui n'est rien d'autre qu'un processus d'intégration économique et sociale au niveau mondial, et le mode de production scientifique. Ce processus crée les conditions économiques et sociales, non seulement d'une société civile et d'un marché globaux, mais aussi d'institutions politiques mondiales. Il est opportun de souligner que la relation que beaucoup d'universitaires (je pense à Giddens⁹ par exemple) établissent entre globalisation et industrialisme est historiquement indéterminée et donc trompeuse.

La révolution scientifique constitue un tournant qui a des répercussions sur les structures de la vie matérielle. Elle se développe d'une manière inégale dans le monde. Elle a commencé aux Etats-Unis, elle a rapidement impliqué l'Europe et le Japon et s'est aussi étendue aux pays en voie d'industrialisation comme la Chine et l'Inde. Marx avait écrit à propos de l'Angleterre de son temps qu'elle était à l'avant-garde de la révolution industrielle : «le pays le plus développé industriellement ne fait que montrer à ceux qui le suivent sur l'échelle industrielle l'image de leur propre avenir»¹⁰. Si l'on veut donc comprendre l'évolution des changements sociaux qui sont aujourd'hui en cours, il faut donc observer quand ils sont advenus aux Etats-Unis.

Si l'on n'utilise pas le matérialisme historique comme critère pour comprendre le processus de globalisation, on peut en arriver à affirmer, comme le font beaucoup d'universitaires, qu'un tel processus a commencé il y a cinq cent ans. Une affirmation de ce type ne peut avoir de sens qu'à la condition d'extrapoler le concept de globalisation du contexte historique contemporain et, en particulier du tournant en cours dans l'évolution du mode de production. Sans critères pour situer la globalisation dans l'histoire, il n'est pas possible d'attribuer à cette dernière des caractères spécifiques. Avec Hegel, on pourrait dire que ces universitaires conçoivent la globalisation comme un «absolu» dans lequel se dissout «tout ce qui est différencié et déterminé, [...] comme la nuit dans laquelle toutes les vaches sont noires»¹¹.

Société civile et Etat

La seconde proposition que je veux avancer, c'est l'utilisation de la *distinction entre société civile et Etat*. L'aspect le plus significatif du processus de la globalisation intéresse précisément les relations entre ces deux réalités et consiste dans la contradiction entre une société civile (et un marché) en cours de globalisation et un système d'Etats qui est resté divisé en Etats nationaux. Quand Hegel introduisit dans la culture politique cette distinction, dans l'acception qui est encore aujourd'hui *grosso modo* en usage¹², la société civile avait les mêmes frontières que l'Etat et lui était subordonnée. Le paradigme Etat-centrique qui est le principe ordonnateur utilisé pour comprendre la politique à l'époque du système Westphalien (1648-1945), était fondé sur deux postulats. Le premier était *le primat de l'Etat sur la société civile*. Il assurait la paix moyennant l'exercice, de la part de l'Etat, du monopole de la violence sur son territoire. Le second était *la prédominance exclusive des Etats sur la sphère*

³ Z. Brzezinski, *Between Two Ages : America's rôle in the Technotronic Era*, New York, éd. Viking Press, 1970.

⁴ J. Dumazedier, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, éd. Seuil, 1962.

⁵ R. Richta, *La civilisation au carrefour*, Paris, éd. Seuil, 1969. L'expression «révolution scientifique et technologique» a été créée par J. D. Bernal, *Science and History*, Londres, éd. Watts, 1958.

⁶ U. Beck, *La société du risque*, Paris, éd. Aubier, 2001.

⁷ N. Negroponte, *L'homme numérique*, Paris, éd. Robert Laffont, 1995.

⁸ S. Nora, A. Minc, *L'informatisation de la société*, Paris, éd. Seuil, 1978.

⁹ A. Giddens, *Les conséquences de la modernité*, Paris, éd. L'Harmattan, 1994.

¹⁰ K. Marx, *Le Capital*, Paris, éd. Editions sociales, 1978.

¹¹ G.W.F. Hegel, *La phénoménologie de l'esprit*, Paris, éd. Gallimard, 2002. (Préface).

¹² G.W.F. Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Paris, éd. Vrin, 1975.

des relations internationales. Puisque les Etats ne reconnaissent aucun pouvoir supérieur, ils étaient les seuls responsables de l'ordre (et du désordre) international.

La globalisation a brisé les deux colonnes sur lesquelles l'édifice de la science politique traditionnelle repose. La contradiction de fond qui caractérise l'époque de la globalisation se situe entre un marché et une société civile qui sont en train d'assumer des dimensions mondiales et un système d'Etats qui est resté national. Elle engendre un recul de la politique si par politique on entend la sphère dans laquelle le bien commun est recherché et un recul de la démocratie, comprise comme l'ensemble des institutions à travers lesquelles les peuples participent à la détermination de leur destin. En définitive, *les Etats ont perdu le contrôle de la société civile et ne sont plus les protagonistes exclusifs des relations internationales*. Ils ne sont plus le lieu des grands choix politiques.

La société civile se présente comme un moment intermédiaire entre la famille, comprise en tant que société naturelle et comme forme primordiale de l'éthique et l'Etat qui représente le vecteur de l'affirmation du bien commun et la forme la plus étendue de l'éthique. La société civile est le terrain du conflit entre les intérêts économiques et sociaux qui a son origine dans le «système des besoins». Elle plonge donc ses racines dans la dimension naturelle de l'homme, sujet de besoins dont la satisfaction dépend du travail et donc de la division sociale du travail qui comporte à la fois la coopération et l'antagonisme avec les autres hommes. La société civile est donc synonyme de division sociale du travail et inclut donc la division de la société en classes et les conflits inhérents à cette division. Selon la conception hégélienne, la société civile a les mêmes dimensions que l'Etat et elle lui est subordonnée.

C'est seulement avec l'Etat que le bien commun peut s'affirmer au-delà de la pluralité des intérêts privés. C'est Hegel qui a souligné que l'Etat crée entre les individus une solidarité qui se manifeste surtout dans les moments de danger et d'urgence comme les guerres. Dans ces circonstances, on met à l'épreuve la capacité de dépasser les limites étroites des égoïsmes individuels. Le patriotisme est l'expérience qui permet aux citoyens de comprendre que leur individualité ne peut se réaliser pleinement que dans la communauté avec les autres¹³. C'est pour cette raison que l'Etat n'est pas simplement, comme l'avait défini Locke, cette association volontaire qui se constitue pour protéger la vie, la liberté et la propriété des individus¹⁴. En d'autres termes, la société civile est cet ensemble de relations dans lesquelles les individus ne sont pas des citoyens, mais simplement porteurs d'intérêts privés. En revanche, le citoyen est la cellule élémentaire de cette entité politique qui est constituée par le peuple qui est, à son tour, avec le territoire et les institutions politiques, l'un des trois aspects de l'Etat. Les lois, en tant qu'expression de la souveraineté de l'Etat, définissent les règles de la coexistence pacifique entre les citoyens, elles imposent une norme aux intérêts privés et offrent une garantie aux plus faibles confrontés aux plus forts.

Le recul de la politique

La troisième proposition concerne l'utilisation du concept de *recul de la politique*. A cause de la contradiction entre la société civile, qui est devenue mondiale, et les Etats qui sont restés nationaux, la politique ne réussit plus à jouer son rôle d'organisation et

d'orientation de la société civile. En d'autres termes, la globalisation a déterminé un déplacement des frontières entre la société civile et l'Etat. Elle a ouvert un nouvel espace à la société civile, c'est à dire à la sphère pré-politique de la vie sociale qui est le terrain sur lequel les intérêts privés s'affirment et s'opposent mais elle ne produit pas les mécanismes de médiation entre les intérêts d'où pourrait émerger le bien commun.

Ceux qui soutiennent que la globalisation n'est pas un fait nouveau considèrent que ce concept est équivalent aux autres plus génériques tels que «interdépendance» ou «internationalisation». Ces derniers sont des termes qui désignent un processus qui multiplie et intensifie les relations entre les Etats et les peuples de la planète. Mais il s'agit d'un processus gouverné par les Etats qui restent les protagonistes exclusifs de la politique internationale. En d'autres termes, leur souveraineté ne subit pas de limitations appréciables du fait du développement de l'interdépendance.

La nature de la globalisation qui n'est pas simplement un accroissement quantitatif des relations sociales et des échanges au niveau mondial, est différente. Il s'agit au contraire d'un changement qualitatif qui a ses racines dans la révolution scientifique et qui crée, à côté de la société et des marchés nationaux, une société et un marché mondiaux.

La globalisation est un processus qui échappe au contrôle des Etats, qui en limite la capacité d'action et qui pèse sur les caractères essentiels de leur structure et de leurs fonctions. En 1989, il ne s'est pas simplement produit un changement dans le système mondial des Etats (le passage d'un système bipolaire à un système unipolaire et la fin de la guerre froide). La formation d'un nouveau système s'est engagée dans lequel la globalisation a commencé à produire les premiers effets visibles sur le système international en érodant la souveraineté des Etats. Elle a contraint les politologues à mettre en cause les concepts fondamentaux sur lesquels ils basaient leurs analyses et les qualités que nous sommes habitués à attribuer à l'Etat : souveraineté, indépendance, non-ingérence. Ces concepts ne reflètent plus la réalité du monde contemporain dans lequel le phénomène politique dominant est la fin de l'ordre international basé sur des Etats territoriaux dont la souveraineté est mise en cause par l'émergence d'auteurs non étatiques qui attentent au primat de l'Etat sur la société civile.

Le manque d'un ordre juridique et politique capable de faire face aux problèmes de la globalisation a produit des effets assurément négatifs. J'indique ici trois effets négatifs qui découlent du manque d'un gouvernement de la globalisation. Le premier est constitué par l'émergence de problèmes d'un ordre de grandeur tel qu'ils ne peuvent pas trouver de solution sur le plan national. Les grandes questions de la paix, de la sécurité, de la réglementation du marché global, de la pauvreté, de la justice internationale et de la protection de l'environnement ont assumé des dimensions mondiales. Les Etats ne sont plus en mesure, seuls, de faire face à des problèmes d'une telle dimension. En d'autres termes, nous en sommes arrivés à l'épuisement du modèle que représente la politique mondiale axée sur la centralité de l'Etat souverain.

Le second consiste dans la formation d'acteurs globaux non étatiques dont l'action échappe au contrôle des Etats. Les banques, les bourses, les agences de notation, les entreprises multinationales, enlèvent aux Etats le contrôle du marché mondial. Des organisations religieuses, des centres de recherche, des fondations, des universités élaborent et diffusent des modèles culturels sur le plan mondial. Les réseaux télévisés

¹³ *Ibid*, p. 289.

¹⁴ J. Locke, *Deux traités du gouvernement*, Paris, éd. Vrin, 1997.

globaux (CNN, Al Jazeera, etc.) forment l'opinion publique globale. Les mouvements de la société civile activent les premières formes de mobilisation des citoyens au niveau mondial. Les organisations criminelles et terroristes menacent le monopole de la violence détenu par les Etats. En définitive, la globalisation creuse un fossé toujours plus profond entre les Etats qui sont restés nationaux et le marché et la société civile qui ont assumé des dimensions globales. C'est ainsi que les Etats révèlent leur inadéquation à gouverner la globalisation parce qu'ils ont perdu le pouvoir de décider des questions déterminantes pour l'avenir de l'humanité.

Le troisième est représenté par le fait que les citoyens ont la sensation que les décisions les plus importantes dont leur destin dépend, sont désormais hors de leur contrôle parce qu'elles sont prises au niveau mondial, tandis que la démocratie s'arrête aux frontières des Etats. Au delà des frontières, les rapports de force entre les Etats dominant. Il s'ensuit une crise du consensus envers les institutions politiques et de légitimité des pouvoirs constitués. En définitive, le déclin de l'Etat implique le triomphe des intérêts privés liés au marché et le déclin des valeurs collectives sur lesquelles se fonde la coexistence politique.

Pendant des siècles, les Etats ont régulé le marché et la société civile à travers un système de lois et d'organes destinés au maintien de l'ordre et à la répression des comportements non conformes aux normes de la coexistence civile. La réponse à la perte de contrôle de la part des Etats sur l'application des normes et sur l'ordre public ne peut venir que de la politique. C'est le terrain sur lequel les efforts pour gouverner le processus historique peuvent avoir un succès. Cette fonction régulatrice que les Etats ont en grande partie perdue n'est assumée par aucun autre centre de pouvoir. Les Etats cherchent tout au plus à faire face à ce vide de pouvoir par la coopération internationale et les organisations internationales. En définitive, le marché a pris le dessus sur la politique et l'Etat a perdu le pouvoir de gouverner l'économie. Les automatismes du marché ne suffisent pas et les Etats, pour améliorer leur position dans la compétition au niveau global tendent à sacrifier la justice sociale et la protection de l'environnement. Au delà des frontières entre les Etats, l'économie fonctionne sans loi qui la régule et la gouverne. Les politiques que les Etats ont mis en oeuvre pour faire face aux défis de la compétition ont des caractères très semblables entre elles. C'est avant tout la soi-disant *dérégulation*, c'est à dire la réduction des pouvoirs d'intervention sur l'économie, sur la réglementation des marchés, sur les dépenses sociales et environnementales et la pression fiscale.

En particulier, la précarité croissante du travail, spécialement celui des jeunes et des femmes et le démantèlement progressif du *Welfare State*, en particulier dans les secteurs des retraites, de l'instruction et de la santé, sont la conséquence d'un déplacement notable des rapports de pouvoir entre le capital et le travail qui est à imputer à la globalisation. En fait, tandis que les syndicats sont restés des organisations nationales qui exercent leur pouvoir sur ce plan, les grandes concentrations multinationales de la production et de la finance agissent dans un espace sans frontières qui permet de se soustraire, non seulement au contrôle des gouvernements, mais aussi à celui des syndicats.

Deux réponses à la globalisation sans gouvernement

Voyons, en conclusion, quelles sont les réponses que la politique tente de donner aux problèmes posés par la globalisation sans gouvernement.

Les organisations internationales

La réponse des gouvernements à la globalisation a consisté à poursuivre la coopération internationale, non par choix, mais faute d'alternative. Il n'existe en fait pas de réponse nationale aux problèmes mondiaux. L'expansion du phénomène des organisations internationales (la plus significative est l'ONU par sa vocation à l'universalité) représente la voie empruntée par les gouvernements pour trouver une solution aux problèmes qu'ils ne peuvent pas résoudre seuls. Une donnée quantitative suffit pour illustrer l'importance assumée par le phénomène : le rythme vertigineux avec lequel le nombre des organisations internationales a augmenté au cours du XX^e siècle. Selon une acception extensive qui inclut parmi les organisations internationales, non seulement celles instituées par les Etats mais aussi celles qui ont été créées par les organisations internationales, alors qu'elles étaient 37 en 1909, elles se montaient à 5387 en 2009. Si nous considérons les organisations non gouvernementales, l'explosion du phénomène est encore plus stupéfiante. Elles étaient 176 en 1909 et elles ont atteint le nombre de 30581 en 2009¹⁵.

Le point faible des organisations internationales réside dans les procédures de formation des décisions politiques – qui sont basées sur les principes de l'unanimité et du veto qui excluent le principe démocratique des décisions à la majorité – et dans l'absence de pouvoirs exécutifs capables d'attribuer une force contraignante aux décisions communes. La définition la plus répandue de ce type de gestion de la globalisation est l'expression *global governance*. Cette formule justifie l'ordre mondial constitué qui prétend confier aux Etats souverains le gouvernement de la globalisation mais qui, de fait, l'assigne à des pouvoirs forts qui exercent la prédominance sur la politique mondiale (les grandes puissances) et sur le marché mondial (les multinationales), mais aussi à des pouvoirs illégaux comme la criminalité organisée et le terrorisme et en même temps, elle exclut les peuples de la participation à la formation des décisions déterminantes pour leur destin. C'est avec raison que George Monbiot a observé que « Tout a été globalisé, excepté notre consentement. Seule la démocratie a été confinée à l'Etat nation. Elle reste aux frontières nationales, valise à la main, sans passeport »¹⁶.

La sensation que les décisions les plus importantes ont émigré des institutions contrôlées par les citoyens vers les centres de pouvoir internationaux privés de toute forme de supervision démocratique, est en train de se diffuser dans l'opinion publique. En fait, les décisions prises au niveau national, là où existent les institutions démocratiques, concernent des problèmes de second ordre. En revanche, les décisions dont dépend en grande partie le destin des peuples sont prises au niveau international où il n'existe pas d'institutions démocratiques. Le danger qui pèse sur le monde, c'est que les institutions démocratiques deviennent caduques. Plus précisément, nous devrions nous demander pour combien de temps la démocratie pourra encore survivre dans un monde dans lequel les citoyens sont exclus des décisions déterminantes pour leur destin. L'alternative face à laquelle nous nous trouvons est la suivante : soit la globalisation se démocratise, soit elle finira par détruire la démocratie.

¹⁵ *Yearbook of International Organizations. 2009-2010*, Munich, K. G. Saur Verlag, 2009, vol. I tab. 2. On peut le consulter sur le site <http://www.uia.org/organizations/pub.php>.

¹⁶ G. Monbiot, *The Age of Consent*, Londres, éd. Harper Collins, 2003, p. 1 (citation traduite de l'anglais par nos soins).

La constitutionnalisation et la démocratisation des relations internationales

L'érosion de la souveraineté détermine des transformations profondes dans la structure des Etats. D'une part, à côté des acteurs privés, sur le plan international, des centres de pouvoir publics se sont aussi affirmés, à savoir des organisations internationales de dimensions régionales (comme l'Union européenne ou l'Union africaine) ou mondiales (comme l'ONU ou l'OMC), qui ont développé la tendance à s'émanciper de la subordination à l'égard des gouvernements, à acquérir des pouvoirs supranationaux et à faire valoir des normes internationales. J'ai rappelé précédemment que les processus de l'unification régionale et de la globalisation appartiennent à deux époques historiques différentes et à deux stades différents de l'évolution du mode de production : respectivement à la seconde phase du mode de production industrielle et au mode de production scientifique. Les mêmes changements qui ont rendu possible la formation de grandes unions politiques rendent les Etats qui conservent les anciennes dimensions, insignifiants et dépassés. Comme les Etats nationaux après la seconde guerre mondiale ont été condamnés au déclin et réduits au rang de satellites des deux superpuissances, ainsi, aujourd'hui, les Etats dont les dimensions étaient un temps considérées comme gigantesques, comme les Etats Unis et la Russie, sont en train de décliner sous la poussée du processus de la globalisation qui érode leur souveraineté. Des considérations analogues s'appliquent aux organisations régionales.

D'autre part, des institutions infranationales telles que des villes et des régions, jouent aussi toujours plus le rôle d'acteurs politiques internationaux. Si ces organismes publics se comportent comme les sociétés multinationales ou d'autres acteurs non étatiques, c'est la preuve que les Etats ne réussissent plus à agir d'une manière unitaire sur le plan international. Tout cela montre que l'érosion de la souveraineté des Etats est un processus qui se développe dans deux directions : vers le haut et vers le bas, à l'avantage respectivement des acteurs internationaux et des acteurs infranationaux.

Ce processus pourrait avoir un caractère bénéfique s'il était gouverné par la politique. Le gouvernement de la globalisation exigerait une profonde réforme des institutions qui réorganise le pouvoir politique en le redistribuant vers les communautés territoriales plus petites et vers les organisations internationales de dimensions macro-régionales et mondiales, selon le modèle fédéral. Les nouveaux pouvoirs publics qui se sont affirmés au dessous et au dessus des Etats sont l'expression d'un mouvement de différenciation au sein des Etats nationaux et d'unification entre les Etats nationaux. D'une part les organismes locaux et régionaux assument progressivement les caractères de communautés fédérées et les vieux Etats nationaux tendent à se transformer en fédérations de régions. D'autre part les organisations internationales, à la différence du passé, aspirent à assumer des formes et des fonctions propres à celles d'un Etat (assemblées parlementaires, bureaucraties internationales, unions douanières et monétaires, tribunaux internationaux, etc.) et tendent à évoluer vers des fédérations d'Etats nationaux. L'UE est l'exemple le plus évolué de cette tendance.

Il ne faut toutefois pas oublier que ce processus fédératif de redistribution du pouvoir politique et de réorganisation des institutions politiques n'est pas arrivé à sa conclusion, pas même dans l'UE qui est le laboratoire de cette expérience. C'est là que se niche le piège de la « destruction créative » en cours : que les

tendances à la désintégration et à la séparation finissent par prévaloir, que les intérêts privés des acteurs non étatiques s'imposent par rapport aux intérêts collectifs.

En même temps, le processus de la globalisation et la crise corrélative des Etats mettent en évidence les limites d'une protection des droits humains seulement nationale et imposent comme un impératif inéluctable la protection des droits sur le plan international. La proclamation de la Charte des droits universels et régionaux ainsi que la formation de tribunaux internationaux qui est l'expression de l'exigence de donner des normes à cette réalité informe que constitue la société civile globale. Dans ce processus, les juges n'opèrent plus seulement en tant qu'organes des Etats mais ils deviennent les agents d'un système juridique universel émergent. C'est ainsi que s'explique l'arrestation de Pinochet à Londres, oeuvre d'une initiative conjointe des juges espagnols et anglais. Le juge espagnol qui a prononcé le mandat d'arrêt à l'égard de Pinochet et le juge anglais qui l'a arrêté n'ont pas agi simplement en tant qu'organes de leurs systèmes juridiques nationaux respectifs mais plutôt en tant qu'agents d'un système juridique universel en formation. A l'époque de la globalisation, la protection des droits ne peut avoir qu'une dimension universelle. Face à l'obsolescence des législations nationales, si les juges veulent continuer à jouer leur rôle de protecteurs des droits, ils doivent prendre des initiatives sur le plan international. Et ils peuvent le faire à la fois parce que l'érosion de la souveraineté des Etats le leur permet et parce que leur action est soutenue par le consensus d'une opinion publique qui n'accepte plus que les hommes d'Etat se considèrent comme étant au dessus des lois.

Ainsi, la formation d'organisations internationales n'implique pas l'abolition des Etats mais la limitation de leurs pouvoirs et leur transformation en organes d'un système juridique et politique global en formation. C'est un processus qui tend à dépasser la *souveraineté indivisible* qui empêche la formation de formes authentiques d'auto-gouvernement régional et local, et la *souveraineté exclusive* qui entrave la formation de formes stables de solidarité internationale. Et cela peut se produire avec la limitation du pouvoir absolu de l'Etat national et le transfert de certaines de ses compétences vers le haut, les organisations internationales régionales (l'Union européenne, l'Union africaine, etc.) et mondiales (l'ONU), et vers le bas, les communautés territoriales inférieures telles que les régions et les communes. Le problème consiste donc à dépasser les limites de la démocratie nationale qui est en déclin à cause d'une concentration excessive des pouvoirs des gouvernements nationaux, en ajoutant de nouveaux niveaux de participation et de contrôle populaire avec la démocratie internationale au dessus des nations et la démocratie participative au niveau des cellules de base de la société.

La conclusion à laquelle conduit cette argumentation, c'est que la crise financière et économique en cours a condamné l'idée du marché auto-régulé et a remis à l'ordre du jour de la politique mondiale l'exigence de pouvoirs politiques et de normes pour gouverner le marché. Il est illusoire de croire à un retour de l'Etat comme régulateur des excès du capitalisme et à une renationalisation du marché mondial. Si la politique veut se réapproprier sa fonction la plus haute - l'orientation du destin des peuples - il faut engager la réflexion sur la formation de nouvelles formes étatiques au sein des organisations internationales en les dotant de pouvoirs efficaces. L'UE, même si son développement est encore inabouti, montre le chemin à suivre : il faut *constitutionnaliser les relations internationales*.

Trois témoignages sur Altiero Spinelli, à 25 ans de son décès... et à 60 ans du *Manifeste de Ventotene*

Témoignage sur Altiero Spinelli, à l'occasion du 25^e anniversaire de son décès

Pier Virgilio Dastoli

Conseiller politique du Groupe Spinelli - Ancien assistant parlementaire
d'Altiero Spinelli - Président du Conseil italien du Mouvement européen
(CIME)

Après sa mort le 23 mai 1986, Altiero Spinelli a été accepté dans le Panthéon virtuel des «Pères de l'Europe» ensemble avec Jean Monnet et Robert Schuman qui ont été -l'un «l'inspirateur» et l'autre «l'exécuteur»- à l'origine de l'intégration communautaire mais aussi avec les trois *leaders* de la «petite Europe» : Adenauer, De Gasperi et Spaak dans le cadre d'une coalition politique unissant les catholiques Adenauer, De Gasperi et Schuman, le socialiste Spaak, le laïc Monnet et l'ancien communiste Spinelli.

Parmi les six «Pères de l'Europe», seuls Monnet et Spinelli ont enrichi les réflexions sur l'ordre européen à construire après la guerre avec l'utopie d'une nouvelle forme de partage des souverainetés nationales très proche de celle réalisée par les anciennes colonies britanniques de l'Amérique du nord, une utopie destinée à abandonner le principe de Philippe Le Beau «*rex est imperator in regno suo*».

Spinelli, dans le cadre de l'approche culturelle et politique du *Manifeste de Ventotene pour une Europe libre et unie*, écrit pendant l'hiver 1941 quand les armées de Hitler avaient ravagé presque tout le continent européen, et Monnet, dans son exil d'Alger deux ans plus tard, étaient arrivés à la conclusion que la démocratie aurait gagné sur la dictature mais que la «paix perpétuelle» n'aurait été assurée que par la construction d'une Europe fédérale.



Foto 10: Disegno di un detenuto eseguito nel penitenziario di Ventotene. Anni '30.
Sullo sfondo l'isola di S. Stefano dove il compagno Terracini scontò la sua lunga segregazione. In primo piano uno scorcio dell'isola di Ventotene ove erano confinati i detenuti politici.

L'îlot San Stefano vu de Ventotene (Années 30) Dessin d'un prisonnier du pénitencier

Spinelli était arrivé à Ventotene après dix ans de prison ayant été condamné par le Tribunal spécial fasciste pour ses activités de jeune *leader* communiste et après une brève période d'exil à

Ponza où sa rupture avec le Parti Communiste Italien (PCI) de Togliatti s'était accomplie autour du contraste fondamental entre sa vision de la liberté et l'idéologie du Parti. A Ventotene Spinelli rencontrera les trois personnes décisives pour celle qu'il a appelée ensuite «ma vraie vie» : le radical Ernesto Rossi, qui rédigera avec lui le *Manifeste*, le socialiste et juif Eugenio Colorni et Ursula Hirschmann, femme de Colorni, qui deviendra sa femme et la compagne de sa bataille politique après l'assassinat de Colorni par des *squadracce* fascistes. Spinelli a été à l'origine de l'idée du *Manifeste* qui a été écrit par lui et par Rossi pendant l'hiver 1940-1941 et diffusé en Europe par Ursula Hirschmann et Ada Rossi en inspirant la résistance contre le nazisme de ceux qui étaient engagés dans la réflexion et l'action pour la Fédération européenne comme le groupe de la revue *Combat* en France d'Albert Camus.

Après la fin du nazisme et du fascisme, l'organisation du nouvel ordre européen a été rapidement reprise par les pouvoirs nationaux et notamment par les partis politiques de l'ordre ancien qui avaient renoncé à l'universalisme (les chrétiens-démocrates), au cosmopolitisme (les libéraux) et à l'internationalisme (les socialistes et les communistes) ayant l'illusion que des problèmes à dimension continentale auraient pu être résolus avec les instruments des démocraties nationales. Cette illusion tragique a mis le destin du continent européen pendant une longue période dans les mains de l'hégémonie américaine et de l'impérialisme soviétique, ce qui a représenté la première défaite des fédéralistes et d'Altiero Spinelli. Au Congrès de La Haye en mai 1948, l'utopie fédéraliste de Spinelli ne fut que très partiellement prise en considération puisque dans l'appel final rédigé par Denis de Rougemont la méthode constituante avait été ignorée et la perspective des Etats-Unis d'Europe sortie de l'agenda politique européen. Seule l'illusion de Monnet, selon lequel «la bureaucratie aurait été plus forte que la politique et que de l'administration européenne serait née la superstructure politique de l'Europe», aurait inspiré les premiers pas de l'intégration communautaire. Mais Monnet avait décidé de renoncer à la perspective de l'Europe fédérale, imaginée en 1943 et rappelée dans la Déclaration de 1950, en choisissant le chemin *sui generis* de la méthode fonctionnaliste ou, pour utiliser les mots de Jacques Delors, de la méthode de l'engrenage. Malgré ses défauts et ses faiblesses, l'engrenage communautaire a fonctionné pendant trente ans, jusqu'au début des années 1980 quand la dimension des problèmes européens en a fait un instrument presque obsolète.

Spinelli n'avait pas renoncé à son utopie de l'Europe fédérale malgré la première défaite subie avec la reconstruction des vieilles démocraties nationales et la deuxième défaite du Congrès de La Haye. Spinelli nous a expliqué maintes fois qu'il faut toujours exploiter les contradictions qui existent dans les choix des gouvernements nationaux en les obligeant à aller au-delà de leurs décisions. Il en a été ainsi en 1952, quand la question de la défense européenne avait été posée sans être accompagnée par la construction de l'Europe politique, et Spinelli avait obtenu l'engagement d'Alcide De Gasperi, et à travers lui de l'Europe des Six, à tenter le chemin constituant par la voie de l'Assemblée parlementaire de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

La fin de la Communauté européenne de défense (CED) qui entraîna la fin de la Communauté politique eut comme conséquence indirecte la division des fédéralistes, les uns ayant accepté l'approche graduelle de la méthode communautaire et

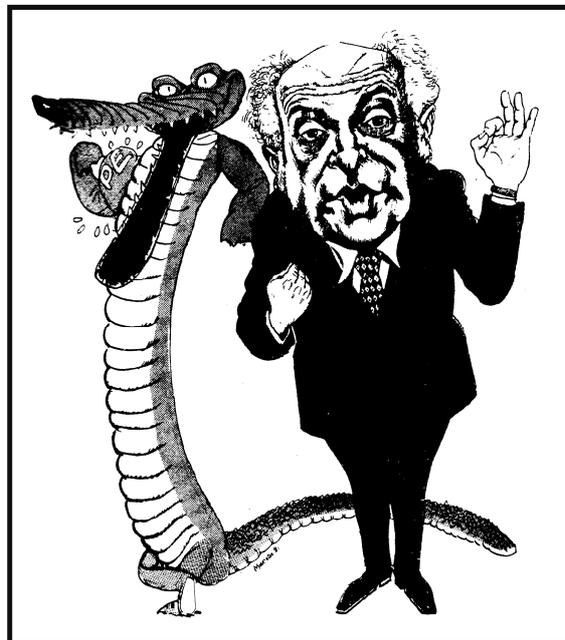
les autres conduits par Spinelli s'engageant sur la voie démocratique de l'élection directe du Congrès du peuple européen. Mais, contrairement à une partie de ses camarades, Spinelli n'était pas un idéologue du fédéralisme et il n'était pas non plus inspiré par les théories de Proudhon.

Ayant observé l'action du premier Président de la Commission, l'allemand Hallstein, pour doter la Communauté d'un vrai budget et le Parlement de vrais pouvoirs, il décida de s'engager sur la voie du gradualisme constitutionnel qu'il n'a jamais abandonné jusqu'à sa mort. C'est ainsi qu'il a contribué à la naissance de l'Institut des Affaires Internationales de Rome mais surtout qu'il a été à l'origine des politiques communes en matière de recherche, d'environnement, de culture et de télécommunications pendant ses six ans à la Commission européenne (1970-1976). Homme politique tenace et visionnaire, le Commissaire Spinelli a été l'interprète le plus efficace de l'Europe des résultats qui n'arrive pas à s'affirmer face à l'impuissance des Etats nationaux. En conjuguant la vision de Willy Brandt d'une politique de la société (*Gesellschaft Politik*) au-delà du Marché commun et sa conviction personnelle d'une Commission ayant des fonctions et une capacité de gouvernement, le Commissaire Spinelli a concrétisé ainsi l'aventure européenne.

Assis en face des communistes italiens au Parlement européen (PE), conduits par Giorgio Amendola, le Commissaire Spinelli avait suivi leur lente évolution de l'anti-européisme des années 1950 et 1960 à l'engagement occidental d'Enrico Berlinguer des années 1970. C'est ainsi qu'il avait décidé d'accepter la proposition de ses anciens camarades de devenir député national et d'entrer ensuite dans la «citadelle» de la démocratie européenne éparpillée entre Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg.

Le projet de *Traité instituant l'Union européenne*, adopté par le PE le 14 février 1984, représente encore aujourd'hui le point le plus avancé de réflexion et de proposition d'un nouvel ordre constitutionnel européen qui unisse les éléments essentiels de la méthode (un projet de nouveau traité qui remplace intégralement l'ensemble des traités existants, élaboré par une procédure démocratique) et du contenu (le principe de subsidiarité, la répartition des compétences, la hiérarchie des normes, la personnalité juridique de l'Union, le rôle gouvernemental de la Commission, l'égalité entre Parlement et Conseil, la citoyenneté de l'Union, la politique de la société, la monnaie unique, la péréquation financière, l'intégration différenciée, l'Union entre peuples et Etats qui le voudront...). Spinelli avait compris que la bataille aurait été gagnée à la condition que l'Assemblée soutienne jusqu'au bout le projet en le considérant comme un compromis démocratique à prendre ou à laisser et non pas à

négoier selon la méthode diplomatique traditionnelle. «Son» projet a été écarté, mais, comme il a été dit par Jacques Delors, il a facilité l'ouverture du chantier constitutionnel qui a amené les Communautés de 1984 jusqu'au Traité de Lisbonne en 2009 avec une longue négociation pendant laquelle, morceau par morceau, les innovations adoptées par le PE en 1984 ont été intégrées dans les traités.



L'histoire a prouvé que Spinelli et le PE avaient eu raison quand ils avaient affirmé que le moment était venu de reprendre le chemin de la Fédération européenne ou, comme il a été écrit récemment, des Etats-Unis d'Europe. Les défis pour l'UE en ce début de décennie et les révoltes dans les pays arabes ont montré que le Traité de Lisbonne, conçu entre 2002 et 2007 et entré en vigueur en 2009, n'est pas à la hauteur de ces défis et qu'il faudra penser à ouvrir à nouveau le chantier de la refondation de l'Union dans la perspective des élections européennes en juin 2014. Dans sa résolution du 24 mars 2011 le PE a rappelé son droit de demander la convocation d'une Convention selon l'article 48 du Traité de Lisbonne «*to reshape the institutional system of the European Union*». Voilà un projet, une méthode et un agenda qui devraient constituer la priorité du Groupe Spinelli dans cette deuxième partie de la législature européenne.



Détail d'un plateau peint par Ernesto Rossi (1940) sur l'île de Ventotene où étaient, parfois, relégués par le gouvernement fasciste ses adversaires politiques après leur peine de prison.

Au centre, debout se dirigeant vers la plage publique, Altiero Spinelli (avec la pipe) et Eugenio Colorni, auteur de la préface de la première édition clandestine du *Manifesto de Ventotene* à Rome (1941). Sur la chaise longue, Umberto Terracini, qui sera longtemps confiné sur l'île de San Stefano.

Illustrations mises à disposition gracieusement du Comité Altiero Spinelli, par le Centro Piero Gobetti de Turin

Le Club Jean Moulin et ma première rencontre avec Spinelli chez Stéphane Hessel

Bref extrait de *Souvenirs d'un européen* (à paraître)

Robert Toulemon
Auteur de *Aimer l'Europe* - Paris

(...) La création du Club Jean Moulin, dont je fus l'un des premiers membres, doit se situer en 1957 ou 1958. Face à la menace que l'Armée faisait peser sur la démocratie, quelques anciens résistants reprirent du service. Je me souviens d'un rendez-vous au pont de l'Alma avec un personnage dont j'ai oublié le nom, si je l'ai jamais su. On ferait appel à moi en cas de besoin... La prise du pouvoir par le général de Gaulle, dans des conditions qui respectaient, du moins formellement, la légalité républicaine nous dispensa de mettre nos courages à l'épreuve.

De Gaulle aurait dit du Club que c'était un moyen de faire faire des heures supplémentaires gratuites par de jeunes hauts fonctionnaires. Le Club a contribué à la modernisation de la France, à l'acceptation de l'ouverture européenne, et même à celle de la Cinquième République, malgré les réserves et parfois l'hostilité que nous inspiraient beaucoup d'aspects de la politique du Général. L'échec de la «Grande fédération», celui de la candidature Defferre, l'essor du mitterrandisme et de l'Union de la gauche sonnèrent le glas du Club Jean Moulin.

Outre de multiples réunions, le Club, dont les Secrétaires généraux furent successivement Pomonti et Suffert, qui devait ensuite virer à droite, organisait chaque année une session de deux jours à l'abbaye de Royaumont au nord de Paris. Stéphane Hessel, Georges Vedel, Olivier Chevrillon, Simon Nora, Jean Saint-Geours y faisaient figure de vedettes. Le Club produisit un ouvrage intitulé *L'Etat et le citoyen*. Il servit à beaucoup de complément de formation. J'y trouvai l'occasion de contacts intéressants et d'interventions en faveur d'un engagement européen plus prononcé, face aux ambiguïtés du gaullisme. Stéphane Hessel me conviait parfois chez lui dans le haut du boulevard St. Michel à des réunions restreintes sur l'Europe. C'est dans ce cadre qu'un soir je fis l'une des rencontres qui devaient marquer ma vie, celle d'Altiero Spinelli. Sa fougue, son éloquence, la rigueur de ses démonstrations, la foi qui l'animait, sa volonté farouche de la faire partager me séduisirent immédiatement. Son discours fédéraliste rejoignait mes intuitions. Il balayait les hésitations et les prudenances qui marquaient l'engagement européen de mes amis du Club. Aussi est-ce avec enthousiasme que je devais apprendre une dizaine d'années plus tard que, Spinelli étant nommé à la Commission européenne, j'aurais le privilège de travailler avec lui (...).

Campagne d'abonnement de *Fédéchoses*

Nom
Prénom
Adresse

Normal € 15 - Militant € 30 - Soutien € 100
Chèque à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE
Maison de l'Europe et des Européens

13 Rue de l'arbre sec - 69001 Lyon - C.C.P. 2490 82 P LYON

Le Manifesto di Ventotene (juin 1941)

Fédéchoses - 3° trimestre 1974 - N° 7

Luciano Bolis

Antifasciste, l'un des fondateurs du MFE italien en 1943 à Milan, ancien membre de la Commission nationale du MFE France et Président de sa région Alsace

La stratégie antifasciste des fédéralistes date de la naissance même des mouvements fédéralistes européens. En juin 1941, les deux premiers théoriciens du *Movimento federalista Europeo*, Ernesto Rossi et Altiero Spinelli, ont rédigé clandestinement dans l'îlot de Ventotene où ils étaient déportés pour activités antifascistes, le *Manifeste de Ventotene*.

Considérant que le nationalisme est le vice des idéologies traditionnelles est la cause première de corruption de la démocratie, ils affirment notamment que : «La ligne de démarcation entre les partis progressistes et les partis réactionnaires, ne suit plus désormais la ligne formelle du plus ou moins grand degré de socialisme à constituer, mais la ligne essentielle la plus récente qui sépare ceux qui considèrent comme but essentiel de la lutte l'objectif de jadis : c'est-à-dire la conquête du pouvoir national, et qui feront involontairement certes, le jeu des forces réactionnaires en laissant se solidifier dans le vieux moule la lave incandescente des passions populaires et réapparaître les anciennes absurdités, et ceux qui considèrent comme tâche principale la création d'un Etat international stable, qui orienteront vers cet objectif les forces populaires, et qui, après avoir conquis le pouvoir national, s'en serviront en tout premier lieu comme d'un instrument pour réaliser l'unité internationale».



Bibliographie

Jacques Attali - *Demain, qui gouvernera le monde ?* - Ed. Librairie Arthème Fayard, Paris, 2011, pp. 418 - € 21,80 - ISBN 9782213662589

Des visionnaires pratiques pour un gouvernement mondial

Antonio Mosconi

Membre du Conseil d'administration du
Centro Einstein di Studi Internazionale de Turin

Traduit de l'anglais par Joseph Montchamp - Lyon

Robert Triffin, Joseph Stiglitz et Jacques Attali, qui ont en commun la vision du cours de l'histoire orientée vers l'unification progressive de l'humanité¹⁷, sont des «visionnaires pratiques»

¹⁷ Voir à propos de cet article mes articles ci-après publiés dans *The Federalist debate*, Turin, à propos de Triffin, «*Zhou's Wisdom*» (TFD, No. 1 / 2010, pp. 23-26) ; Stiglitz, «*An International Conference to Govern Globalization*. Stiglitz et le WFM» (TFD, No. 2 / 2007, pp. 40 à 43) et pour

(Skidelsky) post-keynésiens. Dans, *Demain qui gouvernera le monde ?*, Attali nous fait parcourir une fois de plus l'histoire de l'humanité, vue comme une série de tentatives, qui se sont suivies, les unes après les autres, en Occident, comme en Orient, avec le but d'établir un «gouvernement mondial».

Les dieux, pour Attali, sont les premiers souverains du monde. L'homme a peur des phénomènes naturels qu'il ne peut pas expliquer et il les attribue à de nombreuses divinités. Les premiers éléments de connaissance suffisent, cependant, pour que le pouvoir passe chez des hommes-dieux, fils du ciel en Chine, fils de Dieu (plus tard du Dieu-soleil) en Egypte et, suivant des cosmogonies différentes mais similaires, en Mésopotamie ou en Inde. Le droit romain codifie le cosmopolitisme judéo-chrétien et le *civis romanus* est le premier «citoyen du monde». Les Chrétiens établissent un gouvernement mondial «catholique», c'est-à-dire universel, en face duquel se pose l'*Umma*, gouvernement islamique du monde. La dissolution du projet de restauration de l'Empire romain-chrétien par une partie des Carolingiens conduit à la longue lutte sur la suprématie du Pape ou de l'Empereur.

En Orient, au début du 13^{ème}. siècle, un chef mongol aspire à gouverner le monde. Genghis Khan Temujin (littéralement «chef universel»ou «conquérant du monde») construit un énorme empire mondial qui sera démembré immédiatement après sa mort. Un siècle plus tard, vers 1370, c'est le Turc Tamerlan qui prend sa succession ; il revendique la double légitimité de Genghis Khan et de l'Islam. Toutes ces tentatives, si différentes les unes des autres, sont portées et soutenues par des idéologies qui, de façons diverses, tirent leur inspiration des principes d'égalité entre les hommes et de la loi universelle, mais sont réalisées par des suprématies militaires brutales.

En 1291, la constitution pacifique de la Suisse par une partie des trois premiers cantons, Schwyz, Uri et Unterwald, suscite l'enthousiasme de Duns Scot pour une utopie qui, jusqu'à aujourd'hui, constitue une référence pour le bon gouvernement du monde. Avec le développement du commerce qui exige des conditions de paix, excepté pour la sauvegarde des routes de terre et de mer, le gouvernement passe des soldats aux bourgeois. Entre les années 1300 et 1600 les premiers gouvernements mercantiles du monde s'établissent, dirigés par le capitalisme mercantile. Les hégémonies de Bruges, de Venise, d'Anvers et de Gênes apparaissent successivement. Des ressources financières venues de Venise et de Byzance s'accumulent à Florence. En 1313, Dante Alighieri, en exil, est le premier à parler, dans *De Monarchia*, d'un gouvernement mondial laïque, fondé nous plus sur la soumission mais sur la raison, sur l'adhésion à un ordre politique qui agisse dans le «sens de l'histoire», qui promeuve la *civitas* (la liberté du peuple) qui permette d'étendre au monde le droit romain et qui conduise à l'unité de l'humanité, condition de la paix universelle. Trop tard : l'Empire romain-germanique, vers lequel ses espoirs se tournaient, n'est plus un acteur de l'histoire mondiale. Avec le déclin de Gênes et la défaite de l'Invincible Armada, le gouvernement mercantile du monde passe de la Méditerranée à l'Atlantique, d'abord à Amsterdam puis à Londres, et finalement d'une rive de l'Atlantique à l'autre, de Londres à New York. La Chine, aussi, la première puissance économique du monde, connaît une expansion commerciale et maritime considérable sous la dynastie Ming, mais elle se referme sur elle-même à

cause de l'invasion des Mongols ; elle détruit sa flotte pour concentrer ses forces à la défense de son territoire, et, à partir de là, elle quitte pour longtemps l'histoire du reste du monde.

Attali dégage l'évolution culturelle de la complexité des événements historiques et le fonctionnement de la théorie dans la réforme ou le renversement de la *praxis*. Donc, il n'oublie pas de noter comment «le premier projet pour un gouvernement du monde»fut rédigé en 1713, au cours des travaux préparatoires pour la paix d'Utrecht, par l'Abbé de Saint-Pierre (1658-1743), dans son extraordinaire *Mémoire pour rendre la paix perpétuelle en Europe*. A ses yeux, le gouvernement du monde ne peut plus être atteint par la force ; la paix doit-être établie au moyen d'une Association permanente. L'Union devrait commencer par être européenne, pour devenir plus tard mondiale, avec la même monnaie, le même système de mesures, le même calendrier, une langue véhiculaire et une Diète. Pour la première fois la paix était reconnue comme un bien public pour le monde entier.

La Révolution française est inspirée par l'exemple américain. La Fayette propose un projet de Déclaration des droits de l'homme rédigé avec Thomas Jefferson alors ambassadeur à Paris. Avant la fin des années 1700, à Paris, Claude Henri de Saint-Simon, lançait un *Appel aux hommes de bonne volonté pour une Association universelle*, l'objectif politique suprême de l'humanité. Au même moment à Königsberg, Emmanuel Kant proposait son *Projet de paix perpétuelle* : une fédération qui pourrait garantir la paix et à laquelle tous les peuples républicains pourraient librement adhérer. Napoléon, quand il est au pouvoir, ne parle jamais du gouvernement du monde, mais, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, il dit qu'il était motivé par le désir d'étendre à toute l'Europe les principes de la Révolution, il émet la théorie d'une Association européenne, qui ressemble nettement au projet de l'abbé de Saint-Pierre. En 1815, après des siècles de guerres en Europe et une floraison nombreuse d'utopies, le Congrès de Vienne suscite le Concert européen, «le premier gouvernement contractuel de l'Europe». L'ordre nouveau paraît bien fonctionner, mais la Grande-Bretagne, «libérée du fardeau américain», prend le pouvoir et établit un gouvernement hégémonique du monde. C'est le premier échec d'une longue série de projets intergouvernementaux, dont les limites jusqu'à aujourd'hui constituent les raisons de l'existence des mouvements fédéralistes qui luttent pour les dépasser par l'établissement d'une fédération européenne, d'autres fédérations régionales et de la Fédération mondiale. Avec l'histoire du capitalisme industriel et des «hégémonies» modernes il y a aussi les débuts du fédéralisme européen et du fédéralisme mondial. Giuseppe Mazzini explique, dans *Vers une Sainte Alliance des peuples*, que toutes les démocraties du monde s'uniront un jour en une fédération gouvernée par un Conseil suprême international. Karl Marx ne fait pas la théorie d'un gouvernement socialiste du monde (et encore moins d'un tel gouvernement dans un seul pays seulement) parce qu'il était convaincu qu'il faudrait longtemps pour que ce problème se présente et qu'il estimait plus urgent de s'étendre sur les forces qui animent l'histoire et organisent la lutte des classes, mais son internationalisme prolétarien ne résistera pas au test de la première guerre mondiale. Avec, pour objectif de protéger la paix, Charles Fourier propose une fédération mondiale des peuples, et, Victor Hugo le gouvernement mondial. En 1859, Charles Darwin affirme l'unité de la race humaine et en tire les conséquences politiques : seule «une barrière artificielle» (l'Etat-nation souverain) peut empêcher l'esprit social et coopératif de l'homme de s'étendre à toute l'humanité. En 1870, Pierre-Joseph

l'architecture financière proposée par Attali pour l'Europe et le monde, "A Budget Policy for the European Union's Development"(TFD, No. 1 / 2011, pp. 54 à 57).

Proudhon, imagine «une démocratie politique européenne fédérative». Elle devrait rassembler plusieurs régions autonomes en un Etat fédéral européen, administré par une Chambre des régions et une Chambre des professions, avec un marché commun, un budget et une Cour de justice. Dans l'anticipation de Proudhon, d'autres parties du monde passeraient par le même processus et une fédération des fédérations permettrait d'atteindre la paix mondiale.

Pendant le siècle d'hégémonie britannique, les premières institutions internationales sont créées, à la fois informelles, comme le *Gold Exchange Standard*, et formelles, comme l'Union postale internationale (1878).

La première guerre mondiale liquide le Concert européen. Albert Einstein propose une Ligue des européens, Bertrand Russell un vrai gouvernement mondial, Romain Rolland une Internationale de l'esprit, (malheureusement Attali oublie de mentionner la contribution de Luigi Einaudi à l'idée d'une Europe fédérale, démocratique et libérale) mais l'Europe reste divisée, et le siècle américain commence. Les Américains veulent que leur «influence, leur autorité sur le monde conduise à une généralisation planétaire de la démocratie, ce qui, à leur avis, est le système de gouvernement le plus conforme à leurs intérêts». Le couple anglo-américain, «le premier G2», donne naissance à la Société des nations (SDN), suivant la vision de Woodrow Wilson. Cependant, c'est bien le Congrès américain qui ne ratifie pas le traité. A cette époque, comme aujourd'hui, que ce soit le Protocole de Kyoto ou la Cour pénale internationale, les Américains sont «idéalistes» quand il s'agit de limiter la souveraineté de quelqu'un d'autre et «réalistes» quand il s'agit de défendre la leur. La SDN reste donc une organisation européenne pour l'essentiel, et, au demeurant, tout-à-fait inefficace. Pourtant le nombre d'organisations internationales augmente, concernant le travail, la santé, les réfugiés, etc. Même une Cour internationale permanente pour l'application du droit international et Interpol sont créées. En 1929, le «moteur franco-allemand», comme on dirait aujourd'hui, propose à la SDN un projet pour une union fédérale européenne (Briand-Streiseman) en réalité intergouvernementale, et donc confédérale. Mais le désastre du Traité de Versailles, la façon absurde dont la question des réparations de guerre fut réglée, l'absence totale de réflexion sur le protectionnisme et le *Gold Exchange Standard*, la résolution manquée des controverses et la frustration de l'Allemagne ouvrent la porte à des projets de gouvernement totalitaire du monde et conduisent à la seconde guerre mondiale.

L'architecture économique de l'Europe de l'après deuxième guerre mondiale est fonctionnelle pour les intérêts américains, mais elle est corrigée par une ingestion substantielle d'intelligence keynésienne. Le Plan Marshall est convenablement conforme à sa prophétie désespérée de 1919 (*Les conséquences économiques de la paix*) et les Institutions de Bretton Woods montrent des traces significatives de son projet de 1943 (*The Cleaning Union White Paper*); ce n'est qu'aujourd'hui, avec la crise, que l'ère du rôle mondial des monnaies nationales a perdu de l'importance et le «fantôme du *Bancor*» est revenu hanter le monde en général (Tommaso Padoa-Schioppa, 2010 ; une autre omission de Attali).

Les Nations unies qui devaient constituer le «second gouvernement multinational du monde» et corriger les fautes de la SDN, sont paralysées par la guerre froide. Le gouvernement du monde passe à un autre G2, les Etats-Unis et l'Union

soviétique, avec l'équilibre mondial confié à la terreur nucléaire. Les premières manifestations, critiques ou révélatrices, du long déclin de la domination américaine sur le monde occidental et de la transition d'un monde bipolaire à un monde multipolaire sont : la création de la Communauté européenne (1958), la Conférence de Bandung, le relèvement du Japon qui devient le premier créancier des Etats-Unis, la décolonisation et le Programme de l'ONU pour le développement (1965), la défaite au Vietnam et la tentative utopique d'établir un droit international avec le Tribunal Russell (créé en 1966 pour s'occuper des crimes commis par les troupes américaines), le Traité de non-prolifération nucléaire et la création de l'Agence internationale de l'énergie atomique (1968), la déclaration de non-convertibilité du dollar américain en or (1971), la publication du *Rapport sur les limites de la croissance* par le Club de Rome d'Aurelio Pecci et le MIT (1972), la première crise pétrolière (1973), l'émergence d'une gouvernance mondiale avec le G5 et le G7 (plus tard le G8 et le G20), le Rapport Brandt pour une meilleure représentation des pays du Sud dans les institutions financières internationales (1980) et le refus de Ronald Reagan de les mettre sous le contrôle de l'ONU (Cancun, 1981).

Les années 1980 voient la restauration *reaganienne* du taux de profit par la globalisation (qui porte sur le marché l'armée de réserve industrielle asiatique), une *financialisation* effrénée (le secteur financier est le lieu où les Américains restent compétitifs, avec également l'industrie militaire), l'économie de choc, mes «privatisations-libéralisations», la détaxation des riches et la paupérisation des salariés, l'accroissement des dépenses militaires et l'augmentation du déficit fédéral, le début d'une série de déficits croissants dans la balance des paiements et en conséquence la montée exponentielle de la dette extérieure des Etats-Unis. La destruction de l'Union soviétique par elle-même (1989-1991) met fin à la peur du communisme (*red-scare*) et aux politiques sociales inspirées par la compétition avec les régimes socialistes. C'était la fin de l'histoire d'après Fukuyama, mais précisément la tentative échoue, pour le gouvernement unilatéral du monde qui donne une accélération au déclin de l'hégémonie américaine, jusqu'à la catastrophe sociale économique et financière causée par l'idéologie néo-libérale.

Le premier janvier 1999, la troisième phase de l'Union monétaire européenne a rendu autonome le vieux continent et offert au monde une monnaie alternative au dollar, pour diversifier les portefeuilles privés et les réserves publiques. En septembre 2000 à New York le premier succès de l'ONU est enregistré avec l'approbation des Objectifs de développement du Millénaire. Le 11 septembre 2001 l'attaque contre les tours jumelles du *World Trade Center* dirige une nouvelle fois la solidarité mondiale vers les Etats-Unis, mais cela finit par déclencher des guerres américaines qui couvaient depuis des années. Trois mois plus tard, le scandale *Enron*, compagnie proche des intérêts de Georges W. Bush et Dick Cheney éveille des soupçons de malversations généralisées et fortement implantées dans le fonctionnement du capitalisme américain. Comme une maladie cardiaque, à développement lent, la faille s'élargit jusqu'à la crise de 2008.

L'état du gouvernement mondial aujourd'hui se caractérise aussi par le déclin progressif de la capacité de *leadership* des Etats-Unis, par le progrès exubérant des pays en voie de développement et l'existence d'un réseau d'organisations internationales, de *meetings* internationaux, de revendications à la fois formelles, comme les religions, ou informelles, comme les ONG. Trente six gouvernances qui ne font pas un gouvernement,

dénoncées par Stiglitz, qui manquent de légitimité démocratique, sont impuissantes à prévenir les crises et à s'attaquer aux risques mondiaux et qui sont la cible de protestations de plus en plus paralysantes (depuis les manifestations de Seattle contre les pratiques de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), aux frais des conditions environnementales et de celles du travail, jusqu'au mouvement *Occupy Wall Street*, une protestation globale, permanente et radicale contre une finance mondiale qui se comporte comme un casino et dont les désastres tombent sur les contribuables). La conscience de droits et de valeurs communes, d'une réalité planétaire et de l'identité unique de l'humanité, se répand rapidement dans tout notre monde qui est de plus en plus intégré et interdépendant. Les gens parlent d'une crise du monde occidental, mais, néanmoins ce sont les valeurs et les modes de vue de l'Occident qui se répandent dans le monde entier et qui posent des problèmes au niveau mondial, que nous nous obstinons à vouloir gouverner avec les instruments inefficaces des Etats nationaux. Il n'y a pas d'institution internationale qui soit responsable de la promotion de la démocratie ou de la sécurité de l'énergie nucléaire civile ; aucune n'a produit des résultats importants et durables. Elles ne font rien d'autre que de gérer des relations de force entre les pays membres qui les contrôlent de plus en plus, et qui ainsi les paralysent dans leur mission. Le G20 (en réalité le G34) avec une présidence rotative et l'absence d'un secrétariat permanent n'a pas produit d'autre résultat que d'accepter, d'avaliser en silence la transformation de la dette privée en dette publique, aux frais des futurs contribuables.

Le résultat naturel de ce système, c'est l'anarchie totale : les désordres financiers en chaîne, la démographie incontrôlée, la rareté des matières premières, la destruction de l'environnement, des révoltes contre le marché et contre la démocratie, tout ce qui sera responsable des nouvelles crises imprévues et de l'impuissance à les résoudre. De nouvelles idéologies pourraient s'installer et fusionner pour donner une nouvelle idéologie, un fondamentalisme, à la fois religieux et écologique, un mélange de substances opposées, comme le national-socialisme. Un monde si invivable que nous ferions bien de penser, d'urgence, à une alternative qui conduise, écologiquement et socialement à une croissance durable. L'humanité a des compétences, des technologies, des ressources financières, des entrepreneurs, des esprits créatifs. C'est l'organisation qui manque. Aucun pays ne peut garantir la sécurité et la solidarité comme il le faudrait.

Il est nécessaire de commencer à mettre en oeuvre le projet fédéral, parce que le gouvernement du monde sera supranational sans être centralisé, une démocratie de type fédéral dans laquelle les Etats joueront leur rôle ensemble, associés dans des groupements continentaux. Le fédéralisme satisfait trois principes : la séparation des compétences entre les niveaux de gouvernement, l'autonomie de chaque niveau de gouvernement dans ses propres compétences, et la participation qui permet aux unités fédérales, de considérer les décisions comme les leurs. La citoyenneté mondiale est définie par un jeu, une série de droits et de devoirs (qui sont déjà en partie reconnus par les Chartes existantes), ainsi que par des normes et des traités internationaux ; tout cela devrait être regroupé dans un code mondial, avec une valeur supérieure à celle des constitutions nationales. L'Etat mondial devrait avoir les moyens de faire appliquer ce code, en respectant le principe de subsidiarité, lorsque cela serait possible, et d'appliquer le principe d'interférence lorsque cela serait nécessaire. Ses compétences devraient être limitées à la prévention et à la gestion des risques systémiques du monde. Pour rendre efficace

ce règne de la loi, dans un contexte démocratique, il est nécessaire qu'un Parlement mondial vote les lois nécessaires, qu'un gouvernement les mette en oeuvre et qu'un pouvoir judiciaire sanctionne leur violation.

Le parlement proposé par Attali a trois chambres : l'Assemblée des citoyens, le Sénat des Etats et la Chambre des sages, qui représenterait la nature et les générations futures. Les propositions de referendum pourraient être présentées par un nombre de citoyens représentant au moins 5 % des électeurs mondiaux.

Une Présidence de cinq membres, avec un mandat de sept ans, chacune des trois chambres en nommerait deux et les six premiers nommeraient le septième avec une présidence rotative d'un an, qui exercerait l'autorité morale nécessaire pour que la constitution du monde soit observée, garantisse les intérêts de l'espèce humaine et représente l'intérêt général.

Le gouvernement mondial serait composé d'un Premier ministre, nommé par l'Assemblée pour cinq ans et de ministres choisis par lui-même, et serait épaulé par une administration mondiale de haut niveau. Il doit assurer la production et la distribution des marchandises publiques du monde, mettre en place un système planétaire de revenu minimum et de sécurité sociale, éviter les risques systémiques (écologiques, nucléaires, démographiques, financiers, etc.) et protéger les diverses cultures. Le gouvernement aurait à sa disposition des forces de police, pour faire respecter le Code mondial, combattre l'économie criminelle et défendre la démocratie.

Finalement, la Cour suprême nommée par les trois Chambres effectue des jugements sur les compétences des différents corps et les niveaux de gouvernement, et sert de Cour de cassation pour les Cours suprêmes nationales. Une Autorité mondiale sur la concurrence empêche la création de monopoles, surtout dans le domaine des biens publics. La qualité et la neutralité de l'information détermine la qualité de la démocratie planétaire. Le système financier est basé sur une monnaie mondiale unique, sur le modèle keynésien *Bancor*, émise par une Banque centrale qui maintient sa valeur et supervise le système financier, en séparant nettement les activités de financement de l'économie des systèmes de rémunération des épargnes ; le crédit étant traité comme un bien public mondial.

Un système mondial tel que celui qui est décrit ci-dessus pourrait être réalisé à la suite d'un désastre (tout-à-fait probable) ou bien pour empêcher ce désastre (très difficile). Tandis que l'ordre mondial continue de se détériorer, les diplomates continuent de se chamailler sur une réforme des Nations unies, du Conseil de sécurité, du FMI, de l'OMC. Les projets sont nombreux et se bloquent les uns les autres. Attali cite de Pascal Lamy, *La démocratie-monde*, d'Angela Merkel, la *Charte pour une activité économique durable* et l'*Agenda pour le travail décent* de l'Organisation internationale du travail, les propositions pour réformer le Système monétaire international et le plan chinois pour créer une monnaie mondiale en partant des droits de tirage spéciaux du FMI.

Attali formule dix propositions pour que nous agissions sans attendre que le risque systémique se matérialise : 1 / considérer et réfléchir sur l'histoire des Etats fédéraux existants et sur le processus d'intégration européenne ; 2 / prendre conscience de la raison d'être de l'humanité et des dangers qui menacent son existence, en prenant avantage de l'action des «hyper-nomades» (militants, journalistes, philosophes, historiens, bureaucrates internationaux, diplomates, mécènes artistiques, opérateurs économiques, individus créatifs...); 3 / être plus vigilants quant aux dangers et accidents qui nous menacent (par

exemple établir une surveillance permanente de l'industrie nucléaire ; créer un système de de compatibilité mondiale qui tienne compte du patrimoine naturel et de sa consommation ; mettre en place des systèmes de surveillance et d'alarme pour des problèmes comme le changement climatique et d'autres) ; 4 / faire appliquer les lois internationales qui seront regroupées et insérées dans un Code mondial, et étendre les compétences et le pouvoir de sanction des tribunaux internationaux existants. L'OTAN pourrait devenir l'organisme de surveillance pour l'application du Code au service des Nations unies. On pourrait créer un tribunal international financier, économique et écologique ; 5 / procéder projet par projet, par des groupes à géométrie variable ou « mini-latérale » (Moses Naim) ou par groupes de pays plus responsables pour des problèmes spécifiques ; 6 / démarrer la réforme des institutions internationales, difficile à faire à cause des véto et des majorités requises, mais indispensable si on veut éviter leur délégitimation et leur marginalisation ; l'Assemblée générale de l'ONU doit évoluer vers un Sénat mondial, le Conseil de sécurité vers un gouvernement mondial en fusionnant avec le G20 ; toutes les institutions internationales, le FMI, l'OMC, devraient être des branches du gouvernement mondial comme ses ministères ; 7 / établir une « Chambre mondiale », pas encore démocratique, composée de trois cent personnalités respectées, qui aurait une fonction consultative pendant le processus de réforme ; 8 / une Alliance pour la démocratie devrait réunir les seuls pays démocratiques avec le pouvoir d'interférence à l'intérieur des dictatures (ici le diable est dans les détails, il me semble que de cette façon Attali sème la graine de la guerre dans le terrain qu'il a préparé pour la paix) ; 9 / désigner dans ce but les ressources financières qui peuvent provenir des contributions des Etats, ou d'impôts mondiaux de préférence parce qu'ils permettent de passer à un niveau supranational. (Attali mentionne sept impôts qui conviendraient dans ce but) ; 10 / mettre en mouvement des systèmes, qui en augmentant la sécurité du vote à distance et du vote nomade rendraient possibles les consultations de la population mondiale : ce qui réaliserait les « états-généraux » du monde.

José Bové, Du Larzac à Bruxelles - Entretiens avec Jean Quatremer - Coll. «L'Europe, telle que je la vis» - Paris - éd. Le Cherche-Midi - 2011 - € 13,50 - ISBN 978-2-7491-1780-5

Matthias Waechter

Directeur Centre International de Formation Européenne (CIFE) - Institut des Hautes Etudes Internationales - Nice

Fédéchoses remercie l'auteur d'avoir développé ici son article paru dans *L'Europe en formation* - Nice - n° 361 - automne 2011

Ce livre, faisant partie d'une nouvelle collection dans laquelle des personnalités renommées révèlent leurs expériences et leurs visions de l'Europe, est une lecture surprenante, stimulante et enrichissante. Elle consiste en une série d'entretiens entre le député européen écologiste José Bové, figure emblématique de la mouvance altermondialiste, et Jean Quatremer, envoyé spécial du quotidien *Libération* à Bruxelles, un des journalistes français les plus reconnus concernant les politiques européennes. Au premier regard, il est difficile d'imaginer deux penseurs plus contradictoires : José Bové était parmi les préconisateurs les plus prononcés d'un « non » dans la campagne

pour le référendum français sur le traité constitutionnel, tandis que Jean Quatremer défendait vivement ce traité et combattait farouchement ses opposants. Dans sa préface, Quatremer explique que c'était exactement pour cette contradiction qu'il voulait faire une interview avec Bové, afin de mieux comprendre son opposition et sa décision surprenante de rejoindre Europe Ecologie, une liste écologiste délibérément pro-européenne, pour les élections au Parlement européen en 2009.

Or, une partie importante du débat est consacrée à une explication ex-post de la décision de Bové de combattre le traité constitutionnel. D'une façon convaincante, il démontre que, bien qu'il approuvait les parties du traité consacrées à la réforme institutionnelle, il ne pouvait pas le défendre à cause de sa troisième partie sur les politiques européennes. Pour lui, cette dernière détournait le traité dans un document cautionnant un modèle social qu'il avait vigoureusement combattu : un capitalisme déchaîné combiné avec une approche à l'agriculture centrée sur la production de masse. Les origines politiques de Bové se situent dans la lutte contre cette vision de l'agriculture ; or la tentative de donner à ces politiques la valeur d'une constitution ne pouvait pas trouver son accord. Pour lui, le débat autour du traité constitutionnel rendait visible le clivage grandissant entre des décideurs européens auto-référentiels, éloignés des préoccupations citoyennes, et le peuple. Le référendum constitutionnel avait selon lui le mérite de stimuler le débat sur le sens de l'intégration européenne, que les créateurs de la constitution avaient justement essayé d'éviter.

Ensuite, la discussion tourne vers la question qui préoccupe Quatremer : comment Bové a-t-il pu rejoindre Daniel Cohn-Bendit, un vigoureux défenseur du traité, et sa liste Europe Ecologie ? Pour Bové, le fossé entre lui et « Dany » était facile à combler : tous les deux sont des Européens passionnés, convaincus que l'Etat-nation est devenu obsolète dans le monde d'aujourd'hui ; tous les deux ont des origines politiques similaires dans le mouvement de contestation des années 70. Une des parties les plus intéressantes du livre est consacrée aux débuts de l'engagement politique et social de Bové. Son éducation politique s'est déroulée partiellement sur le Larzac, un haut plateau peu peuplé dans le sud du Massif central, devenu célèbre quand ses paysans se sont opposés à l'extension d'un camp militaire avoisinant sous forme de résistance non-violente. Bové était parmi les protagonistes de ce mouvement, qui trouvait le soutien des soixante-huitards comme Cohn-Bendit et l'emportait quand le gouvernement français sous la présidence de François Mitterrand abandonnait les plans d'extension. Pour Bové, le Larzac n'est pas seulement à l'origine de son réseau politique, c'est aussi l'endroit où les événements emblématiques de la mouvance altermondialiste ont eu lieu. A Millau, dans la proximité du Larzac, Bové organisait sa performance politique la plus connue : la destruction d'un *McDonalds* afin de protester contre l'importation de la viande traitée aux hormones et la généralisation de la « malbouffe » dans le pays.

Par le biais de ces actions, Bové est devenu une icône politique en France, symbolisant la lutte du petit paysan, attaché à son terroir, contre les multinationales de l'industrie alimentaire. Cette image populaire masque le fait qu'il est un penseur nuancé, clairvoyant et érudit, qui choisit ses mots avec beaucoup de prudence. Par exemple, il refuse d'être classé comme « antimondialiste » : il nous rappelle que, dans les années 1950 et 1960, « mondialiste » voulait dire « que l'on était pacifiste, en faveur d'un gouvernement mondial et de la suppression des passeports et des frontières. » Seulement dans les dernières décennies, la mondialisation serait devenue une « idéologie du

marché.» Or, il préfère se revendiquer comme «altermondialiste». Bové s'avère comme un post-nationaliste convaincu, pour qui l'Etat-nation est une «création totalement artificielle» et qui imagine l'Europe de l'avenir comme «régionale et fédérale». Dans ce contexte, sa biographie est révélatrice, puisqu'il a grandi partiellement en dehors de la France, avec un père luxembourgeois. Il s'est senti éloigné du nationalisme dominant la France de de Gaulle et intuitivement attiré par l'unification de l'Europe comme alternative à l'héritage destructeur de l'Etat-nation. En tant que paysan, il s'est rendu compte de l'importance de l'agriculture dans la construction européenne. Dans une belle phrase, il caractérise l'agriculture comme «un ciment commun et un outil de paix». Or, il soutient pleinement l'idée d'une agriculture européenne, il rejette, en revanche, les principes de la politique agricole commune (PAC). En tant que fédéraliste européen convaincu, il est mécontent de l'état actuel de l'Union, avec les Etats membres dominant plus que jamais les affaires européennes et la Commission sous José Manuel Durão Barroso se contentant de jouer le rôle d'un «secrétariat général» du Conseil. Des voix comme celle de José Bové sont devenues rares dans une culture politique française de plus en plus repliée sur elle-même.

Francesca Lacaita - Anna Siemsen. Per una nuova Europa. Scritti dall'esilio svizzero - éd. Franco Angeli, Milan - 2010 - pp. 159 - € 20

Arturo Colombo

Professeur émérite d'Histoire des doctrines politiques - Université de Pavie

Traduit de l'anglais par Jean-François Billion - Lyon

Anna Siemsen est désormais devenue une étrangère au grand public. Toutefois elle mérite d'être connue, redécouverte, devrais-je dire, car elle apporte une importante contribution à notre connaissance du «rôle significatif des femmes dans la construction d'une nouvelle Europe», ainsi que l'historien renommé Carlo Moos de l'Université de Zurich l'a écrit dans sa préface à l'étude originale que Francesca Lacaita a récemment consacrée à Anna Siemsen, étude qui comprend également quelques écrits importants «de l'exil suisse de Anna Siemsen».

Anna Siemsen (née à Mark, désormais Hamm, en Westphalie, en 1882, et morte à Hambourg en 1951) a pu trouver dans la Suisse libre les conditions favorables, telles que rencontres et échanges d'idées, qui lui avaient été refusées en Allemagne dès avant l'arrivée au pouvoir des Nazis dans «son» Allemagne commençant ainsi la tragique expérience du Troisième Reich.

Elle était totalement opposée à toute vision nationaliste myope, comme le montre un article qu'elle avait publié dès août 1927 dans la *Frankfurter Zeitung* sous le titre très explicite «*Ich suche Europa*» («je cherche l'Europe ndt. »), dans lequel elle exprimait le besoin profond de «rechercher l'Europe», c'est-à-dire de trouver un périmètre plus large pour un réel développement civique et démocratique.

Trois pivots apparaissent qui soutiennent le plan, ou plutôt, la proposition, sur laquelle Siemsen avait travaillé durant des années, alors qu'elle était de plus en plus persuadée qu'il était nécessaire de combattre la funeste menace nazie sérieusement, avec la perspective de lui opposer une réelle innovation et un

développement authentique de tout le continent. D'où les trois leitmotifs récurrents appelant à une politique sérieuse pour la paix, une forme de socialisme libéral capable d'assurer plus de justice pour tous et, quasiment en premier, la recherche de l'unification européenne, également comme une alternative au fascisme et au nazisme.

D'autant plus que l'expérience suisse et en particulier le contact avec la forme fédérale de gouvernement -tellement différente des caractéristiques de la souveraineté unique d'Etats comme la France et l'Italie- a fourni à Siemsen des suggestions inestimables pour son projet. Dans son pamphlet publié en 1937, précisément sous le titre significatif de *Dictatures ou démocratie européenne ?*, elle ne reconnaît pas seulement dès l'abord que «la Suisse a réalisé avec succès la solution libérale, démocratique et de soutien mutuel» (ce que l'Allemagne n'a pas réellement fait), elle rejette également comme hors de tout contrôle une Europe qui «maintiendrait obstinément cette fragmentation chaotique de mini-Etats». Et elle ajoutait avec force : «laissez nous être clairs que cette petite Europe, ce vingt-troisième de la terre entière, est obligée à vivre dans un ordre interne et en paix si elle veut vivre, si nous voulons tous vivre».

Encore plus important à mon sens, est un autre pamphlet publié en 1940, sous le titre *Paix européenne*, dans lequel elle a clairement établi que «le problème allemand peut seulement être résolu au plan européen»; et en conséquence elle indique comme la seule «alternative», comme le seul «remède», un objectif qui réclame encore notre attention ce jour : «la coopération pacifique des peuples européens sous une loi commune et s'appliquant à tous».

Michel Mouskhely, Gaston Stefani - Confédération et fédération : l'antithèse - Textes choisis par Jean-François Billion et Jean-Luc Prevel - Editions Fédérop - 24680 Gardonne - www.federop.com - Coll. Textes fédéralistes, 2012, pp. 168, € 16, ISBN 978-2-85792-205-6

Michel Theys

Journaliste - Bruxelles

Texte publié dans la «Bibliothèque européenne», hebdomadaire, de l'Agence Europe, Bruxelles, du 3 avril 2012

Fédéchoses remercie l'auteur pour son autorisation de republier ce texte

La quatrième page de couverture d'un ouvrage se révèle parfois moins promotionnelle qu'intrigante. Selon celle-ci, «ce livre est (...) important à l'heure où dans la crise économique et financière qui secoue le monde et risque de mener à la dissolution de l'Union européenne, nos dirigeants se montrent incapables de faire clairement le choix de la Fédération européenne, laissant ainsi s'aggraver la crise de l'Etat national en assumant le risque du retour du nationalisme, du fascisme et du totalitarisme (qui pointe aujourd'hui en Hongrie) et, en filigrane, de la logique de guerre». Ce sont autant de menaces que beaucoup d'observateurs européens voient effectivement monter en puissance ces derniers mois, même s'il n'est pas habituel qu'elles soient aussi ouvertement reconnues -les dirigeants politiques, européens comme nationaux, étant plutôt enclins, pour leur part, à en nier si ce n'est l'existence, en tout cas la pertinence. Ce livre vise donc à contribuer «à tordre le cou» aux

erreurs d'interprétation dont souffre le fédéralisme, ce concept politique étant victime de tous ceux qui s'y réfèrent «sans en connaître la nature ni vouloir en appliquer la méthode afin de préserver leurs pouvoirs et leur parcelle de souveraineté (ou son apparence)». Infatigables militants actifs au sein de la section française de l'Union européenne des fédéralistes, Jean-François Billion et Jean-Luc Prevel le voient par conséquent comme une boussole de nature à aider l'Europe à s'éloigner du cœur de la tempête. Le paradoxe, c'est que les textes qu'ils ont réunis sont, au mieux, «jeunes» de... cinquante-deux ans !

Ainsi, ce volume reprend d'abord des extraits d'un livre, «L'Europe face au fédéralisme», bien plus ancien encore puisqu'il a été publié en 1949, alors même que le Conseil de l'Europe voyait le jour. Un livre à ce point ancien que Billion et Prevel confessent avoir complètement perdu la trace de l'un de ses deux auteurs, en l'occurrence le «soldat fédéraliste inconnu» Gaston Stefani. D'origine géorgienne, Michel Mouskhely est décédé, quant à lui, accidentellement au Val d'Aoste le 11 juillet 1964, lors d'une excursion en montagne qui avait été organisée par certains de ses étudiants du Collège universitaire d'études

fédéralistes fondé en 1961 par son ami Alexandre Marc, patron du Centre international de formation européenne de Nice. Juriste de renom qui enseigna entre autres à l'Institut des hautes études internationales de l'Université de Paris, à l'Université Fouad 1er au Caire, à la Faculté de droit et des sciences politiques et économiques et à l'Institut d'études politiques de l'Université de Strasbourg, ce compagnon de combat d'Altiero Spinelli y proposait avec son complice un «Projet de Constitution européenne» qui figure parmi les extraits retenus. L'ouvrage reprend ensuite l'intégralité de la brochure «Confédération ou fédération européenne», document à sa seule signature et publié en 1953, alors que la Communauté européenne du charbon et de l'acier voyait le jour. Enfin, on y trouve aussi un texte intitulé «Structures fédérales», publié en 1960 dans le tout premier numéro de la revue *L'Europe en formation* lancée par Alexandre Marc, chantre d'un fédéralisme intégral auquel Mouskhely adhérait.

Pourquoi ressortir ces «vieilles» de l'oubli ? Parce que certains textes n'ont pas d'âge et sont un peu comme les petits cailloux du Petit Poucet, des points de repère qui pourraient permettre aux Européens de «retrouver leur chemin» dans l'intégration. Ainsi que le relève Lucio Levi dans sa préface, ces écrits anciens témoignent de «la conscience que les Etats nationaux sont l'obstacle majeur sur la voie de la Fédération européenne», ce que l'histoire qui a été écrite depuis le milieu du siècle dernier et, en particulier, celle qui l'est par les temps ont eu tendance à confirmer plutôt qu'à démentir. Les pages retenues éclairent de manière toujours pertinente des questions juridiques et politiques liées à l'éventuelle construction d'une Fédération, elles qui voient entre autres être tracée une nette distinction entre confédération et fédération -ce qui permet, au passage, de constater que l'Union se trouve bel et bien au milieu du gué. D'autres concepts d'actualité tels que «compétences partagées» ou «union à la fois d'États et d'individus» y trouvent aussi leur place, le plus bel exemple de l'actualité étant fourni par cet extrait de «L'Europe face au fédéralisme» : «En matière de finances, (...) l'État fédéral devra posséder des revenus propres pour ne pas dépendre entièrement sous ce rapport des États fédérés». Ne sommes-nous pas là au cœur du débat à venir sur les ressources propres et les prochaines Perspectives financières ? Dans le même esprit, les penseurs disparus étaient d'avis, selon le Pr. Levi, que

«la ratification de la Constitution par la majorité des États membres est conforme aux principes de la démocratie et du fédéralisme et permet de vaincre les résistances qui se nichent dans le droit de veto national». Qui oserait prétendre aujourd'hui que ce n'est pas de très grande actualité ? Personne, sous peine de mauvaise foi !

Prises de position - Communiqués

Résolution du WFM sur l'Assemblée parlementaire des Nations unies (Washington - Oct. 2011)

Le Conseil du WFM

vu que

l'extension de la démocratie dans le monde augmente de manière constante, comme cela est montré par les récentes révolutions dans le monde arabe ;

vu que

la globalisation a érodé le pouvoir de prise de décision des institutions démocratiques de tous les Etats sans exceptions ;

remarque

que la globalisation doit être démocratisée pour que la globalisation ne détruise pas la démocratie ;

souligne

que le besoin de démocratie internationale est montré par le fait qu'à ce jour existent dans le monde plus de 100 assemblées ou institutions parlementaires internationales ;

déplore

que l'organisation internationale la plus importante, les Nations unies soit encore une institution intergouvernementale sans assemblée parlementaire ;

prend note

4. que le Parlement européen a appelé le Conseil européen à prendre l'initiative de promouvoir la création d'une Assemblée parlementaire des Nations unies (ANPU / UNPA) à l'Assemblée générale des Nations unies ;
5. qu'un millier de parlementaires, environ, a rejoint les Appels de la Campagne pour l'UNPA ;

appelle

l'Assemblée générale des Nations unies à établir une Assemblée parlementaire dans le cadre de l'article 22 de la Charte des Nations unies afin de :

- dépasser le déficit démocratique de l'ONU ;
- accroître la légitimité démocratique de l'ONU ;
- rapprocher l'ONU des citoyens ;

demande

Au Directeur exécutif du WFM de transmettre cette résolution au Président de l'Assemblée générale.

Résolution du WFM sur la monnaie mondiale (Washington - Oct. 2011)

Le Conseil du WFM

vu que

les actions entreprises par les gouvernements n'ont pas empêché l'extension de l'écroulement financier advenu en 2008 de la sphère financière à la sphère économique, des Etats-Unis au reste du monde et de la finance privée à la finance publique ;

vu que

la gouvernance de l'économie internationale ne peut pas être assurée à l'occasion de réunions occasionnelles de quelques Chefs d'Etats et de gouvernements telles que le G20, tel qu'il a été élargi par rapport au passé ;

observe

que de telles réunions n'ont pas réussi en ce qui concerne la diminution progressive des déficits des budgets publics et la promotion des investissements afin de rendre durable l'économie globale ;

note

que le déclin du dollar US comme monnaie de réserve internationale et la tendance vers un multipolarisme monétaire suggèrent une utilisation plus large des Droits de tirages spéciaux (*Special Drawing Rights - SDR*), conçus comme une étape intermédiaire vers une monnaie de réserve mondiale, et dans ce cadre vers l'élargissement d'un panier de monnaies, en premier lieu le yuan chinois ;

souligne

que des initiatives pour étendre le rôle des SDR en tant que monnaie de réserve mondiale ont déjà été prises par les fédéralistes européens, l'Initiative du Palais royal et la Fondation (Robert) Triffin.

demande

que le WFM réaffirme son soutien au développement et à l'élargissement des SDR en tant que monnaie de réserve mondiale.

Résolution de l'UEF Europe au principe de la Responsabilité de protéger (Bruxelles - 13 nov. 2011)

Traduite de l'anglais par Jean-Francis Billion - Lyon

- **Gardant à l'esprit** qu'en octobre 2005 les Etats membres des Nations unies ont unanimement approuvé la Responsabilité de protéger (*Responsability to Protect - RtoP*) dans le document de synthèse issu du Sommet mondial (*World Summit*) en affirmant que chaque Etat « a la responsabilité de protéger ses populations de génocide, crime de guerre, épuration ethnique et crimes contre l'humanité » et que dans le cas où un Etat quelconque serait trouvé en situation de « faillir manifestement à protéger ses populations » de ces quatre crimes, les gouvernements du monde s'engageraient « à mener une action collective, de manière opportune et décisive, par le biais du Conseil de sécurité et en accord avec la Charte » ;
- **Notant** que la Charte des Nations unies donne aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité (P5) un droit de veto dans les domaines liés aux prises de décision du Conseil de sécurité, aux amendements à la Charte et pour l'appointment du secrétaire général ;
- **Reconnaissant** le succès dans l'application de la Responsabilité de protéger (*RtoP*) en Lybie où l'intervention menée par l'OTAN a réussi à contenir un carnage potentiel par les forces de Muammar Kadhafi ;
- **Reconnaissant** la controverse déclenchée sur l'interprétation du mandat des Nations unies par la coalition menée par l'OTAN afin de lier la protection des civils à un changement de régime qui a soulevé des questions par des organisations de la société civile et des organismes tels que l'Union africaine qui ont exprimé « des inquiétudes pour le dangereux précédent établi par des interprétations unilatérales des résolutions 1970 et 1973, dans une tentative de fournir une autorité légale pour des actions militaires et autres sur le terrain, clairement extérieures au but de ces résolutions » ;
- **Gardant à l'esprit** que le principe de la responsabilité de protéger concerne la protection des civils de génocide, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et épuration ethnique, par le biais d'une série de mesures et pas seulement l'intervention militaire, et souligne que la communauté internationale devrait encourager et aider les

Etats à exercer leurs responsabilités et que la prévention est un élément clé de ce concept ;

- **Gardant à l'esprit** les coûts financiers que la réalisation de telles opérations ont sur les budgets nationaux en diminution concernant les Etats participant à des coalitions pour mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et qui pourraient mettre en péril de nécessaires interventions dans l'avenir ;

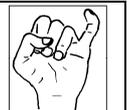
L'UEF considère que :

- la Responsabilité de protéger est le cadre exact à mener au sein des Nations unies ;
- les implications financières des activités dans le cadre du troisième pilier de la responsabilité de protéger devraient porter sur de nouvelles ressources à lever et à mettre en commun par le système des Nations unies et ne devraient pas être supportées par les seuls Etats volontaires pour intervenir ;

L'UEF appelle l'Union européenne à :

faire tous les efforts pour bâtir ses propres capacités afin d'appliquer effectivement les éléments préventifs de la responsabilité de protéger et étendre l'application de la Responsabilité de protéger aux cas d'atrocités de masse et pour améliorer le Service européen d'action extérieure à cet égard.

**Mon p'tit doigt
Fédéchoses**



Chronique d'une France «gérée à l'européenne» Politique fiction

Fabien Cazenave

Ancien Rédacteur en chef du *Taurillon* - Paris
Article publié précédemment sur le *Taurillon*

L'Europe paraît loin à certains citoyens, notamment du fait d'un mode de fonctionnement incompréhensible. Il est intéressant de se demander comment cela se passerait si la France était gérée comme l'Europe. Politique-fiction.

L'instance principale de la politique française est aujourd'hui le Conseil des Régions, réunissant en son sein les dirigeants des différentes provinces de l'hexagone. Même si la souveraineté de chacune d'entre elles est censée être égale, deux régions font office de moteur de la construction nationale. Il s'agit de deux des régions les plus riches de cette Union, l'Île de France et Rhône-Alpes. Ce sont elles qui font la pluie et le beau temps car du fait de leur poids économique, les voix de Jean-Paul Huchon et de Jean-Jack Queyranne sont indispensables à la réalisation de tout projet en commun.

Le Conseil des ministres est aujourd'hui impuissant pour assurer sa principale mission : gérer l'intérêt national. Devant convaincre pour chacune des réformes proposées le Conseil des Régions et l'Assemblée nationale, il disparaît de la scène médiatique au fur et à mesure que le couple «*Queychoniste*» impose son tempo à la politique française.

De plus, l'unanimité est nécessaire dans plusieurs domaines comme la politique fiscale, ce qui renforce le poids du Conseil face à une crise économique comme nous en vivons actuellement. De ce fait, le président de la République, Nicolas

Sarkozy, est très peu connu des Français. Son rôle de Président de la République des régions consiste en fait en celui d'un secrétaire général qui attend que les présidents de régions se soient mis d'accord avant toute déclaration.

Les sommets régionaux pour répondre à la crise

Avec la crise en France, nos dirigeants ont choisi de faire du volontarisme politique leur principale réponse aux marchés. Or ceux-ci obligent plusieurs régions à demander à la France et au FMI des aides financières conséquentes. La Corse, notamment, est au bord de l'implosion sociale après plusieurs plans d'austérité qui ont appauvri la population mais pas comblé la dette régionale abyssale. Il faut dire que l'incurie des dirigeants successifs ont mené la région à être totalement dépendante du tourisme, sans industrie source de croissance durable. Le clientélisme local a fait le reste, cette région ayant un taux de recouvrement le plus bas de France en ce qui concerne l'impôt... Mais cette situation aurait pu être évitée si l'ensemble des régions avait fait le choix de stopper nette la crise par le biais d'une solidarité sans faille dès le début. Malheureusement, le calendrier électoral a jeté plusieurs régions dans des débats populistes où les entités les plus saines économiquement ont refusé d'aider sans condition ces régions «cigales». L'Alsace, Rhône-Alpes et l'Auvergne en tête, plusieurs régions ont réclamé l'établissement d'une règle d'or pour éviter tout dérapage financier en cas d'aide.

D'autres régions, plus proches du tempérament corse, comme Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) ou l'Île-de-France ont fait tout ce qu'elles pouvaient pour maintenir une forte solidarité entre régions de France.

Mais la crise s'est étendue à d'autres régions comme le Limousin et la Bretagne. Cette dernière, pourtant connue comme le «tigre celtique», a connu une grave crise bancaire. Or sa politique fiscale attractive (ou «agressive» ?) vis-à-vis des entreprises obligent les ménages bretons à supporter une grande partie du poids de la dette régionale. L'entêtement breton à maintenir une fiscalité différente est en partie dû à l'histoire. En effet cette région n'a recouvert son indépendance que récemment par rapport à Paris. Les réflexes d'indépendance régionale, incarnée par la fiscalité, y sont encore très forts.

Ces sommets successifs n'ont donc pas réussi à totalement juguler la crise. D'autant plus que les institutions françaises sont totalement dépendantes du bon vouloir des régions qui ne leur laisse à disposition qu'un budget à hauteur de 1 % du PRB, le produit régional brut.

Arrivera-t-on à sortir de cette crise ou sommes-nous condamnés à vivre dans une stagflation à la japonaise ? L'annonce d'un nouveau traité semble calmer les marchés malgré le fait qu'il ne soit accepté que par 21 régions sur les 22 en métropole. L'Aquitaine a décidé de faire bande à part, l'opinion girondine (anti-française par peur du centralisme) obligeant le président, Sir Alain Rousset, à refuser d'aller plus loin dans toute forme d'intégration politique.

De plus, la calendrier électoral francilien risque de rebattre les cartes. Jean-François Copé, futur candidat à la présidence de la région en Île de France a déjà annoncé qu'il se rendrait à Lyon dès qu'il serait élu pour renégocier ce traité.

Affaire à suivre...

In Memoriam

Pierre DEBEST

Quand un militant européen s'incarnant dans un terroir profond disparaît et qu'on l'a bien connu, sa silhouette nous revient en mémoire avec une étrange clarté, alors que généralement la nouvelle passe inaperçue. Ainsi, ce serait le cas de Pierre Debest décédé le 29 mai 2011, si Jean-François Billion et moi-même ne l'avions connu.

Qui était Debest ? Résidant dans un chef-lieu d'arrondissement de la région Poitou-Charentes, il avait l'apparence de «Monsieur tout le monde». Fonctionnaire de son état, de plutôt faible stature, naturellement serviable, il ne faisait de l'ombre à personne, mais, fédéraliste convaincu, il n'en a pas moins été l'un de ceux qui, avec persévérance, ont contribué à susciter, maintenir, développer le Mouvement fédéraliste européen, en regroupant les bonnes volontés éparses qui se manifestaient dans des villes aussi diverses que Châtelleraut, Angoulême, Rochefort, La Rochelle et Poitiers, en s'appuyant sur les élus locaux, sur les associations, les cercles universitaires.

Pierre Debest a donc consacré plus de trente ans de sa vie au service de l'Europe fédérale et au fédéralisme. Il s'est impliqué dans tous les combats qui ont rythmé nos propres efforts au cours des années 1960, 1970, 1980 et au-delà encore, il a organisé nombre de manifestations. Quand j'étais en charge du Mouvement, il me demandait -ce qui était normal- de l'épauler dans toute la mesure du possible, qu'il s'agisse de la politique agricole commune, du lien qu'il convenait d'établir entre les Régions et «l'Europe», des institutions communautaires chères au charentais Jean Monnet, mais lointaines dans leur nébuleuse bruxelloise ou luxembourgeoise ; des fondements socio-économiques potentiels du fédéralisme ou de la nécessité de dérouler, de temps en temps, le tapis rouge de la grande mythologie des «Etats-Unis d'Europe».

La bonne volonté de Pierre Debest paraissait inépuisable et j'ai particulièrement gardé en l'esprit deux évènements qu'il avait, au premier chef, contribué à organiser : le premier en faisant venir à Châtelleraut, l'historien allemand Alexander Von Hase dont le père avait été pendu pour avoir participé au complot contre Hitler, le 20 juillet 1944. Il s'agissait alors, au premier chef, d'expliquer le «pourquoi» de la nécessaire réconciliation des deux côtés du Rhin, dans la perspective de l'unité européenne. Le second se produisit quand il accueillit, encore dans sa bonne ville de Châtelleraut, Maurice Faure, signataire des Traités de Rome, pour plaider chaleureusement devant 700 personnes la cause, toujours en débat, d'une Europe communautaire puis fédérale.

Je n'en dirai pas plus, sinon que nous avons connu en France, ici et là, nombre de personnages de la même modestie qui ont été autant de Pierre Debest pour la cause européenne. L'occasion nous est ainsi donnée de leur rendre un hommage collectif.

Jean-Pierre Gouzy

Fonds d'archives de Pierre Debest

Comme celles de nombreux militants fédéralistes, les archives de Pierre Debest, librement consultables, sont déposées aux **Archives historiques des Communautés européennes**, auprès de l'**Institut Universitaire européen de Florence**. Pour les militants fédéralistes français citons à ce jour, par ordre de dépôt et outre celles de Pierre Debest, celles de Albert M. Gordiani, André Pierre Darteil, Henri Cartan... qui devraient dans les prochains mois être rejointes par de nouveaux dépôts permettant aux militants fédéralistes et aux chercheurs de mieux connaître l'histoire du fédéralisme européen et mondial, auxquels Pierre était tellement attaché.

Pacte fédéraliste pour les présidentielles de l'UEF France Cinq engagements pour la France dans l'Europe

Dans le fonctionnement actuel de l'Union européenne, les chefs d'Etat et de gouvernement jouent un rôle de plus en plus important. **Ainsi, en élisant le Président de la République, c'est aussi le représentant de la France que nous désignons au sein du Conseil européen.**

La France, devenue une puissance moyenne dans le concert des nations, n'a plus les moyens, pas davantage que d'autres pays ayant connu un rayonnement international d'importance (Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Italie), de conduire seule des politiques essentielles à sa vitalité et au bien être de sa population.

L'Europe offre le seul espace capable, s'il est bien organisé, de peser dans les affaires mondiales, à parité avec d'autres puissances continentales (États-Unis d'Amérique) où en devenir (Russie, Brésil, Chine, Inde...).

C'est dans l'espace européen que la France, pays fondateur de l'Union européenne, peut jouer un rôle majeur, pour peu que ses gouvernants et législateurs acceptent de partager certains pouvoirs stratégiques avec des partenaires qui, de leur côté, acceptent les mêmes transferts de souveraineté, tel que cela est déjà le cas pour la monnaie.

Convaincus par la nécessité d'une Europe plus forte et plus intégrée, les fédéralistes européens demandent que **les candidats à l'élection présidentielle prennent cinq engagements, dans le respect du principe de subsidiarité :**

- 1) **Impliquer** davantage la France pour qu'émerge **une Europe plus intégrée établissant :**
*Un **marché intérieur** plus soucieux de la dimension sociale et humaine comprenant :*
 - une **politique de concurrence** plus équilibrée, protégeant mieux les services d'intérêt général ;
 - une **politique de cohésion sociale** audacieuse par une harmonisation des législations en termes de marché du travail, de fiscalité, de sécurité sociale, de retraite, de politique de la famille et de revenu minimum, le tout proportionnel au PIB de chaque pays membre ;
 - une **politique commune de l'immigration et du droit d'asile** impliquant une politique d'aide au développement digne et sans faiblesse pour les régimes non démocratiques ;
 - Une **police fédérale** des douanes et des frontières pour protéger les Européens des effets d'une mondialisation sauvage et une **police fédérale** pour les affaires criminelles à dimension transfrontalière ;
 - Une **politique de l'économie et des finances** impliquant une discipline budgétaire nationale respectant le cadre réglementaire européen et dotant l'Union d'un budget disposant de ressources propres d'un montant utile à conduire les politiques imparties à l'Union.
- 2) **Engager** la France dans une véritable **politique des affaires étrangères unique** pour mieux faire entendre notre voix sur la scène internationale, les ambassades n'étant plus nationales, mais européennes.
- 3) **Favoriser** pleinement la création d'une **politique de défense commune**, afin d'assurer notre sécurité extérieure de manière autonome et développer la recherche et l'équipement militaires, dans un cadre européen et non plus national, générant ainsi les économies d'échelles inhérentes à un tel cadre.
- 4) **Doter** l'Europe des politiques indispensables à l'essor de ses populations et de son positionnement économique sur la scène internationale :
 - a. **politique de la recherche** plus cohérente à **dimension européenne** favorisant le dépôt de brevets européens,
 - b. **politique industrielle** reposant sur l'apparition de nouvelles unités de production s'appuyant sur le recyclage des matières et répondant ainsi aux impératifs de développement durable : *économie d'eau et d'énergie, de matière première fossile, de transport, de la préservation de l'environnement et de la création d'emplois de proximité ; politique industrielle favorisant aussi l'émergence de sociétés européennes capables de soutenir la concurrence des autres puissances continentales.*
 - c. **politique énergétique commune** assurant une moindre dépendance vis-à-vis de pays tiers (gaz, pétrole, uranium), permettant des initiatives plus cohérentes et efficaces en matière d'énergies renouvelables et de sécurité nucléaire, ces mesures facilitant la mise en place volontaire d'un **plan climat**.
- 5) **Appuyer** une réforme profonde de l'Union en acceptant qu'à l'issue des élections de juin 2014, une **Convention** se réunisse pour proposer une **Constitution** afin que se créent les **ETATS-UNIS d'EUROPE**.

Je soussigné, candidat à la présidence de la République française,

- 1) **déclare adhérer et soutenir ce pacte, première étape vers la création d'une État fédéral européen.**
- 2) **déclare ne pouvoir adhérer à ce pacte pour les raisons exposées dans l'argumentaire joint.**

Aux Editions Fédérop
Collection Textes fédéralistes

Michel Mouskhely (avec Gaston Stefani)
**Confédération et fédération :
l'antithèse**

Textes choisis par
Jean-Francis Billion et Jean-Luc Prevel

Broché - 168 pages
Prix : € 16 - ISBN : 978-2-85792-205-6



Alors que beaucoup se réfèrent au fédéralisme sans en connaître la nature ni vouloir en appliquer la méthode afin de préserver leurs pouvoirs et leur parcelle de souveraineté (ou son apparence), ce livre a pour but de contribuer à tordre le cou aux erreurs d'interprétation concernant le fédéralisme et en particulier à celles revenant à confondre et mélanger les notions de confédération et de fédération. Ce livre est pour cela important à l'heure où dans la crise économique et financière qui secoue le monde et risque de mener à la dissolution de l'Union européenne, nos dirigeants se montrent incapables de faire clairement le choix de la Fédération européenne laissant ainsi s'aggraver la crise de l'Etat national en assumant le risque du retour du nationalisme, du fascisme et du totalitarisme (qui pointe aujourd'hui en Hongrie) et, en filigrane, de la logique de la guerre.

Michel Mouskhely, né à Tiflis (Géorgie) le 21 juillet 1903 et décédé accidentellement au Val d'Aoste le 11 juillet 1964 a enseigné aux Universités de Paris puis du Caire avant d'être nommé (1948) Professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Strasbourg et à son Institut d'études politiques. Visiting Professor dans diverses universités américaines il a fondé et dirigé le Centre de recherches sur l'URSS et les pays de l'Est. Auteur de nombreux ouvrages et militant fédéraliste infatigable (co-fondateur de l'Union Fédéraliste Interuniversitaire, Président de l'Association des Universitaires d'Europe, Président des Assises du Congrès du peuple Européen, fondé par Altiero Spinelli, et Vice-président du Centre International de Formation Européenne, fondé par Alexandre Marc) il a collaboré à la revue L'Europe en formation.

BON DE COMMANDE

A retourner à Presse fédéraliste - Maison de l'Europe - 18 Avenue Félix Faure - 69007 Lyon
www.pressefederaliste.eu

Nom.....
Prénom.....
Adresse :
Veuillez m'adresser exemplaire(s) de Michel Mouskhely (avec Gaston Stefani) **Confédération et fédération : l'antithèse**
Prix public 16,00 € - Soit un total de €
Paiement à l'ordre de : Presse fédéraliste - Maison de l'Europe - 18 Avenue Félix Faure - 69007 Lyon
C.C.P. 2490 82 P LYON

À le..... Signature :

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse.....
.....

Mail

Normal € 30 - Militant € 50 - Soutien € 100 - le numéro 8 €

Chèque à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE

Maison de l'Europe - 13, rue de l'arbre sec - 69001 Lyon - France - C.C.P. 2490 82 P LYON

FEDECHOSES - Pour le fédéralisme

Directeur de la publication : Jean-Luc PREVEL - Rédacteur en chef : Jean-Francis BILLION - Comité de rédaction : Florent BANFI - Ronan BLAISE - Bruno BOISSIERE - Fabien CAZENAIVE - Maurice BRAUD - Didier COLMONT - Sandra FERNANDES - Valéry-Xavier LENTZ - Lucio LEVI - Catherine MONTFORT - Michel MORIN - David SOLDINI

Attachée de presse : Sandra FERNANDES - Responsable site web : Valéry-Xavier LENTZ

13, rue de l'arbre sec - 69001 Lyon - France Presse fédéraliste - Maison de l'Europe - 13, rue de l'arbre sec - 69001 Lyon - France